

CONSEIL COMMUNAL GEMEENTERAAD

Séance publique du 23 novembre 2022 - 18h00 - CCM
Openbare zitting van 23 november 2022 - 18u00 - GCM

Mme la Présidente, Catherine Moureaux :

J'ouvre la séance publique.

Modification de l'ordre du jour - Wijziging van de dagorde

Mme la Présidente :

Monsieur Eylenbosch je vous donne la parole sur l'ordre du jour et puis on écouterà les citoyens dès qu'on a accepté ou pas les points en urgence.

Monsieur Eylenbosch, allez-y!

M. Eylenbosch :

Merci, madame la présidente. Vous dites que la mise à huis clos au début du conseil est une erreur. Je suis surpris, puisque ça se trouve dans l'ordre du jour. Donc vous dites qu'il s'agirait d'une erreur du fait que le point à huis clos se trouve à l'entame du Conseil, il l'est quand même depuis que l'ordre du jour nous est arrivé. Nous avons ensuite eu le complémentaire. Il n'y a pas eu de modification et maintenant vous voudriez simplement dire que c'est une erreur et le repousser en fin de séance publique pour le mettre au début de la séance Huis clos. Je vous signale qu'il y a une procédure pour ça et que vous devez demander à ce moment-là un vote au niveau du conseil communal pour la modification de l'ordre du jour et pas simplement décider de le bâcler.

Mme la Présidente :

Non, c'est ce que je vous propose exactement.

M. Eylenbosch :

Ce n'est pas ce que vous avez dit. Par contre, je n'ai pas de problème par rapport aux deux points en urgence.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, Madame la présidente. Ma première intervention était la même que celle de Monsieur Eylenbosch. Alors la deuxième, ça concerne les points que vous avez déposé en urgence et plus particulièrement celui qui concerne l'infrastructure et le développement. Concernant le fameux subside de 625 €, je suis étonné qu'on reçoit ça en séance. D'autant plus que ce sujet fait le point d'une mobilisation citoyenne à la rue de la Borne où une pétition a été introduite auprès du collège pour dénoncer le fait qu'il est prévu de supprimer

un certain nombre de places rue de la Borne, ce qui va faire que dans ce quartier qui est déjà hautement densifié, il risque d'handicaper les habitants et donc moi je souhaiterais si c'est possible, qu'on puisse encore le reporter au mois prochain, qu'on ait le temps de le prendre, de bien l'analyser, de l'étudier et surtout d'écouter les citoyens qui ont introduit cette pétition auprès de vos services.

Mme la Présidente :

Merci monsieur El Khannouss.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, madame la Présidente. Alors, je rajoute aux deux premiers points un autre point qui concerne le quorum. Je vous signale, madame la Présidente, qu'au début de cette séance, c'est grâce à l'opposition qu'on assure le quorum. Donc, je crains qu'à la fin de la séance, on n'aura pas le quorum pour aborder les points concernant le huis clos.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Hamzaoui. Alors, je vais répondre sur la question du réaménagement de la rue de la Borne. Je veux porter à votre attention que si nous n'abordons pas ce sujet aujourd'hui, nous n'aurons pas la chance d'en débattre. Je vous lis ici un message du service public régional bruxellois, un message du 23 novembre 2022, 14 h 55', c'est aujourd'hui, après-midi en réalité, qu'on nous envoie de la région le dossier et donc effectivement, je pense qu'il y a un retard pris par ce dossier. Le dossier de subvention doit être notifié avant le 22 du douze et la déclaration de créance de la première tranche envoyée avant le 31 du douze. Nous avons donc besoin de recevoir la convention signée par la commune début décembre au plus tard. Donc effectivement, je pense que nous sommes ici victimes, dans nos travaux du conseil communal de Molenbeek, d'une difficulté de type urgence. Mais donc, moi, je souhaiterais qu'on puisse tenir le débat. Évidemment, chacun ici se sentira le droit de soutenir ou pas le point à l'issue du débat, mais je propose qu'on inscrive ce débat. Voilà ma proposition et effectivement, nous allons voter sur la modification de l'ordre du jour.

Monsieur El Khannouss, toujours sur l'ordre du jour ?

M. El Khannouss :

Euh. Au courant de la séance notre conseil communal je viendrais avec des questions précises par rapport à ce point-là, mais je ne veux pas que celui-ci soit voté et qu'on censure ou qu'on mette, qu'on empêche les habitants de pouvoir s'exprimer sur ce dossier-là parce que je sais que dès le moment où on accepte ce subside, nous sommes obligés d'implémenter ce qui est prévu dans l'ordonnance régionale, c'est à dire supprimer un certain nombre de places, et ce serait totalement injuste vis à vis de nos concitoyens. Merci.

Mme la Présidente :

Merci de votre intervention. L'échevin de la mobilité du stationnement vous répondra précisément.

Monsieur Hamzaoui, je partage vos inquiétudes quant à l'obtention du quorum tout au long de cette séance, puisqu'on sait qu'on a un match de football tout à l'heure et par ailleurs, on est en pleine épidémie, qui de bronchite, qui de rhume, qui de covid et donc vous

voyez que nos bancs sont largement disséminés et je le regrette. J'espère qu'on pourra avoir une manière de travailler suffisamment sereine et mature pour pouvoir travailler au meilleur service de la population. Puisqu'il ne faut pas oublier que tous ces points ici, ce n'est pas pour nos yeux, c'est pour nos citoyens.

Madame la Présidente propose de traiter le point relatif à la confirmation d'une suspension préventive en fin de séance huis clos et demande l'introduction en urgence de deux points, les points 29 et 30.

Le Conseil accepte par 24 votes positifs et 5 votes négatifs.

De Voorzitster stelt voor het punt betreffende de bevestiging van een preventieve schorsing aan het eind van de zitting met gesloten deuren te behandelen en vraagt het indienen van twee punten in dringendheid, te weten de punten 29 en 30.

De Raad vaardt dit voorstel met 24 stemmen voor en 5 stemmen tegen aan.

1. Secrétariat communal - Interpellation citoyenne relative à l'organisation d'une cellule citoyenne de gestion de crise. (Complémentaire)
Gemeentesecretariaat - Burgerinterpellatie betreffende de organisatie van een crisisbeheerseenheid voor burgers. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Gambacorta.

M. Gambacorta :

Donc le texte s'intitule « l'interpellation de la dernière chance ».

Chers élus, chers élus, nous citoyens de Belgique, vous interpellons aujourd'hui et sommes là pour vous demander, voyez-vous ce que nous voyons? Sentez-vous ce que nous sentons ? C'est à dire une crise sans précédent qui se profile à l'horizon. Chaque jour qui passe nous en rapproche. Le ciel s'obscurcit dangereusement. La question que nous sommes venus vous poser est simple. Êtes-vous prêts à y faire face? Vous, nos élus et élus, premiers serviteurs et protecteurs de la population, comment vous y êtes-vous préparés? Gouverner, c'est prévoir. Ce qui veut dire ne pas ignorer la situation, en analyser les causes, en anticiper les possibles désastreuses conséquences. Vous êtes nos gouvernants. Nous vous posons la question qu'avez-vous prévu? Où en est votre niveau de préparation par rapport à ce qui arrive?

L'irrationalité et l'inconséquence des décideurs européens nous entraînent inéluctablement, toujours plus profond dans cette crise. La rapacité des grandes fortunes y est pour beaucoup, ainsi que de l'actionnariat des grandes multinationales de l'énergie appauvrissant chaque jour un petit peu plus l'ensemble de la population. Ce sont des centaines de milliers de personnes qui Cet hiver, sont éventuellement menacées par la faim, le froid et le désespoir. La dette publique ayant explosé pendant les trois Dernières années dans les proportions la rendant hors de contrôle, les finances publiques sont-elles au bord du gouffre?

L'inflation datant d'octobre en était à 12% et ce n'est qu'un début. L'argent viendra immanquablement à manquer, nous n'aurons dès lors d'autre choix que de faire preuve de beaucoup d'imagination et de créativité.

Sachant ce que la faim et la misère peuvent causer en termes d'instabilité sociale, pouvons-nous attendre et laisser venir ? Laisser faire sans agir? Ne vaudrait-il pas mieux

prévenir que guérir, ne rien faire ne reviendra à rien d'autre qu'à de la pure et simple mise en danger des personnes à se faire le complice de la situation en cours.

Nous pensons que le temps d'agir est venu. Au vu de l'ampleur de la crise, l'histoire nous convoque, tous et toutes. Nous citoyens, élus comme électeurs, c'est à nous tous d'intervenir, de se donner les moyens pour traverser cette période le plus sereinement possible.

Seule une véritable entraide et une solidarité directe permettront d'éviter les dommages sociaux que pourrait infliger à l'ensemble de la population la période qui s'ouvre, faite de possibles pénuries énergétiques et alimentaires dont la menace nous est assenée quotidiennement, concrétisée par la hausse générale des prix. C'est pourquoi nous en appelons à vous nos représentants, car si vous en avez la volonté, vous avez le pouvoir et les moyens nécessaires d'organiser ce qui prendra la forme inédite d'une salubre mobilisation générale.

Nous en appelons à votre sagacité à faire honneur à la noblesse de vos fonctions, afin que nous puissions ensemble coordonner au mieux les actions de terrain qu'il s'agira de mener, à défendre de toutes nos forces l'intérêt général et le bien commun.

Nous ne pourrons y parvenir qu'en agissant de concert, hors de toute division idéologique. En agissant de manière pragmatique, ayant pour seul souci de faire en sorte que cet hiver, dans ce lieu où nous vivons et où nos existences se déroulent, dans nos communes, nul n'est ni faim, ni froid, ni ne soit seul.

Gouverner, c'est prévoir. Prévoyons donc ensemble les moyens de faire face à cette crise. Mettons les en place ensemble. L'urgence étant déjà là, l'hiver arrive. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre. Nous ne pouvons pas laisser nos propres voisins priver de nourriture, de chaleur et abandonner.

C'est pourquoi nous demandons que soit organisé une rencontre extraordinaire avec l'ensemble du Conseil afin de discuter de l'organisation d'une cellule citoyenne de gestion de crise qui rassemblerait les citoyens ainsi que les services communaux et associatifs concernés par la situation et dont l'objectif net, clair et précis soit d'offrir des lieux de rassemblement où cet hiver nul n'aura ni faim, ni froid, ni ne sera seul.

Concrètement, il s'agirait d'un recensement de toutes les infrastructures publiques maisons de la culture, écoles, gymnases, bâtiments inoccupés, cantines scolaires où la population pourrait se rassembler au chaud et se nourrir en cas de besoin, ainsi qu'un recensement de toutes les initiatives citoyennes qui existent déjà dans ce sens, de la mise à disposition de locaux pour la gestion quotidienne des aspects communicationnels, logistiques, pratiques de cette cellule de gestion de crise et de développer une stratégie d'action décidée collégalement par l'ensemble des acteurs. Il se pourrait peut-être aussi qu'il faudra dégager un budget extraordinaire afin d'assurer au mieux la coordination des efforts et la garantie de l'atteinte des objectifs.

Nous n'avons rien d'autre à demander, rien qui ne soit hors de portée. Rien qui ne soit impossible à réaliser. Un peu de bonne volonté, d'anticipation et de moyens. Un pas grand-chose permettant assurément d'en réaliser de grandes. Alors qu'attendons-nous pour commencer?

Mme la Présidente :

Merci beaucoup monsieur. Alors, en ce qui concerne les interpellations citoyennes, les chefs de groupe qui le souhaitent peuvent avoir trois minutes de parole pour argumenter.

Je rappelle le contexte général et donc je serai particulièrement attentive à faire respecter les timing parce que sinon nous n'aurons pas l'occasion ce soir de travailler un maximum des points qui sont à l'ordre du jour et qui sont importants pour les citoyens.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, madame la présidente. D'abord, je vais commencer par remercier les initiateurs, bien évidemment et je pense que, en cette période très difficile, je ne vais pas revenir sur tout ce qui a été dit par l'intervenant, il est du devoir effectivement des autorités de pouvoir coordonner toutes les actions possibles et inimaginables à tous les niveaux, pour assurer évidemment un minimum d'aide aux citoyens qui en ont véritablement besoin.

Vous avez évoqué les différentes situations, que ce soit la crise énergétique, la crise économique qui impacte énormément nos concitoyens et la situation est vraiment grave. Elle est vraiment grave parce que ce que relatent les médias, c'est simplement la partie apparente de l'iceberg. Il suffit d'aller dans certains quartiers, de rencontrer certaines familles, de rencontrer des personnes âgées isolées qui eux n'osent pas faire la démarche d'aller vers les associations ou vers les administrations, parce que des dispositifs, il en existe. Il en existe toute une série, qu'elle émane des pouvoirs publics ou de l'associatif, ou même des citoyens lambda. Je peux vous citer un certain nombre d'actions comme les colis solidaires qui sont organisés ici à Molenbeek et qui vont au-delà des frontières de la commune de Molenbeek. Mais là où je vous rejoins totalement, c'est que face à cette crise qui est inédite, on sort d'une période de crise du Covid qui a laissé des traces indélébiles dans la population. Il est de notre devoir de pouvoir offrir non seulement un dispositif complet qui répond à toutes les attentes de nos concitoyens qui sont dans le besoin, dans la précarité et qui sont impactés par la crise de l'énergie par exemple, mais pour cela, il faut évidemment que les pouvoirs publics, main dans la main avec l'associatif ou les citoyens lambda, puissent provoquer, proposer un dispositif crédible, efficace et qui répond aux attentes de nos concitoyens.

On va vous dire, au niveau des pouvoirs publics, qu'il n'y a pas beaucoup de moyens. Vous avez demandé d'être créatif, mais moi je dirais d'abord, commençons par gérer correctement les moyens budgétaires que nous avons, parce que des moyens, il y en a. Malheureusement dans toute une série de situations dilapident ces moyens au détriment de l'intérêt général et donc oui, je vous rejoins dans votre demande que les pouvoirs publics puissent organiser un dispositif en concertation avec le secteur associatif et les citoyens qui désirent s'investir pour améliorer les conditions de nos concitoyens, pour proposer une aide efficace et crédible et qui n'est pas une sorte de charité mais qui est simplement une obligation des pouvoirs publics de répondre à la souffrance humaine, à la souffrance de nos concitoyens qui sont impactés par cette crise.

En tout cas merci pour votre intervention qui relève un peu aussi le niveau d'interrogation chez nos conseillers communaux, par rapport à cette problématique qui est réelle, qui est grave et à laquelle il faut apporter une réponse concrète et crédible, merci à vous.

Mme la Présidente :

Merci d'avoir respecté votre temps de parole.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Bien, félicitation d'abord pour l'initiative et je dois dire que malheureusement, depuis plusieurs années et certainement les deux trois dernières années, ce sont des citoyens, des milliers de Bruxellois qui n'auraient pas manger à leur faim pendant la période Covid. Des milliers de gens n'auraient pas été hébergées sans, par exemple, la plateforme d'hébergement, des centaines de bénévoles qui aident les occupations et qui permettent à des centaines et des centaines de familles, de ménages, des enfants de vivre, d'avoir un toit au-dessus de leur tête, donc le peuple qui aide le peuple et sans cela, malheureusement, on aurait eu vraiment des catastrophes ces trois dernières années. Mais les autorités doivent prendre leurs responsabilités.

Je suis vraiment d'accord que l'idée d'une cellule de crise où les citoyens, les associations et les autorités peuvent travailler ensemble. On a déjà fait plusieurs demandes face à la commune pour mettre sur pied ce genre d'organes, si ce n'est que pour l'aide psycho médicale ou d'autres choses sur d'autres terrains. Donc je vais vraiment soutenir avec le PTB cette initiative. Je pense que les autorités doivent prendre leurs responsabilités. L'encadrement des loyers contraignants est nécessaire. La non-indexation des loyers, elle doit être valable pour tous les loyers. Il faut bloquer les prix d'énergie et ne pas laisser flamber et finalement il faut que le CPAS soit refinancé comme on l'a demandé lors de la discussion précédente au conseil précédent. Il faut suffisamment de places pour les sans-abris pour les réfugiés. Donc ça je pense que c'est clair qu'au niveau des autorités régionales, le fédéral, il faut prendre leurs responsabilités. Mais la commune aussi peut et doit prendre ses responsabilités. On a eu déjà dans le passé, dans le cadre de, je pense, la crise du logement, mais aussi Commune accueillante, on a posé la question sur la réquisition des bâtiments vides et donc pour cela le CPAS doit statuer une liste et constater qu'il faut et qu'il n'y a pas d'alternative. Donc je pense que la dernière fois que ce genre de demande a été faite, chaque fois on a tourné autour du pot et on a dit ce n'est pas encore le moment. Moi je pense que c'est le moment et donc il faut agir vite parce que c'est une procédure qui prend des mois. Secundo ça ne doit pas nous empêcher, je trouve, de réquisitionner, d'utiliser les logements qui sont disponibles. On voit que quand il y a une volonté politique, il y a moyen de le faire, comme on l'a vu avec la crise des réfugiés ukrainienne.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur De Block. Merci beaucoup.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci Madame la Bourgmestre.

Tout d'abord, merci en tout cas de venir en faisant cette interpellation citoyenne, avec des propositions. La plupart du temps, les personnes qui viennent ici, évidemment ils font un constat et après, ils attendent des solutions. Je pense que cette fois ci, en vous écoutant, il y a plus que le constat. Le constat est là et vous venez déjà avec des propositions et des propositions qui ouvrent évidemment à des solutions concrètes. Quand je vous écoute, je vous trouve je ne dirai pas courageux parce que ce n'est pas d'être courageux, de venir dire parce qu'il y a une urgence, il y a, ce constat est là mais en même temps, je me pose aussi la question avec les responsabilités de chacun et de chacune. Évidemment, dans une commune, on doit mettre plusieurs choses en place pour pouvoir aider les populations, mais en même temps aussi, ce sont les responsabilités des gouvernements fédéraux qui sont en place depuis plus d'une vingtaine d'années qui suit un politique, une politique plutôt

néolibérale qui coupe quand même souvent dans les budgets qui sont alloués aux plus démunis. Ça, il faut aussi faire des efforts, je pense à ce niveau-là. Il faut que nous. Les conseils communaux, il faut qu'on puisse évidemment faire remonter aussi ces demandes-là à ce niveau-là. Je pense qu'il y a des aides au bout de la crise énergétique qui ont été alloués par la région via le CPAS. Effectivement, ce n'est jamais suffisant. C'était vraiment une goutte d'eau parmi nos besoins mais ils étaient déjà là. Ils ont été augmentés cette année ci, mais évidemment, apparemment ce n'est jamais suffisant pour le moment, en tout cas par rapport aux demandes. En même temps, vous, vous venez avec des propositions, mais nous, nous sommes dans l'opposition, ce côté-là, voilà. Mais maintenant, évidemment, ces propositions-là, il faut que le collègue analyse, il vous écoute, après, il vient avec des propositions.

Je trouve que quand ils viendront et que c'est leur proposition, il faudra, je pense peut être pour nous prioriser trois choses :

- limiter la crise énergétique et comment accompagner les personnes. C'est un de plus important parce que c'est le plus concret maintenant
- continuer les aides au niveau alimentaire pour ceux qui en ont vraiment besoin. Comment les mettre en place. Mais vous le dites aussi dans vos propositions.
- la question du logement, comme disait mon collègue Dirk. Nous, on dirait plutôt ne pas augmenter les taxes communales et restaurer la prime logement qui a été supprimé il y a quelques années et en dernier lieu, je dirais qu'avec les années qui passent maintenant, il y a eu la crise Covid, la crise énergétique. Maintenant avec mon collègue Hamzaoui, on se dit pourquoi ne pas instaurer un point dans le budget communal?

Mme la Présidente :

Merci monsieur Sumlu.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Bonsoir à tous et je tenais déjà à vous remercier parce que de manière générale quand les autorités ou les gouvernants ne prennent pas la responsabilité de manière générale, ce sont les citoyens qui reprend le relais et qui veillent à faire en sorte de faire des propositions, d'avancer avec des actes concrets et des fois avec peu de moyens voire pas du tout. En général ce sont des moyens humains, des moyens humains qui font la différence et on l'a vu dans différentes crises qu'on a vécues, que ce soit la crise des migrants, que ce soit la crise énergétique, que ce soit la crise du logement. Sans ces citoyens de manière générale, on serait, pardonnez-moi l'expression, dans la panade. Donc là, en l'occurrence, je le dis, j'ai parcouru vos demandes et vos demandes sont pour ma part totalement légitimes. En plus vous ne demandez pas grand-chose. J'ai envie de le dire. J'ai envie de le dire simplement. Vous ne demandez pas grand-chose. Vous demandez un local pour pouvoir permettre une gestion de la crise. Je me demande si ce local existe. Je sais qu'il y a un service gestion de crise à la commune, mais je sais pertinemment bien qu'il n'est pas forcément en étroite collaboration avec les citoyens. Il peut y avoir par moments effectivement des informations qui leur manquent. Mais voilà, ce sont des personnes qui font bien leur travail. Je ne dis pas le contraire. Néanmoins, je pense qu'en collaboration avec les citoyens, il pourrait y avoir un beaucoup plus grand impact sur la quasi majorité des défis qui vont être face à nous, qui sont aujourd'hui face à nous et qui seront face à nous demain. Vous demandez un budget. Je pense que c'est logique et ce qui est sympa chez vous, c'est que vous ne donnez pas de chiffre exact. Donc en principe, les gouvernants aujourd'hui ne devraient pas avoir peur. Ok, puisque c'est eux qui vont le proposer.

En fin de compte, vous demandez une chose simple, celle de pouvoir collaborer avec les gouvernants. C'est, je veux dire, c'est un truc qui devrait être déjà établi, mais force est de constater que durant toutes ces crises, on a pu le remarquer de manière redondante parfois, certains n'ont pas les pieds sur terre. Et donc là, en l'occurrence, le fait de pouvoir leur apporter et leur tirer les pieds sur terre, peut-être nous fera avancer grandement sur la quasi-majorité des dossiers qui sont de véritables défis. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Ben Salah.

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci, madame la présidente.

Merci, Monsieur Gambacorta et à travers vous, j'aimerais remercier l'ensemble des signataires de cette interpellation. Vous avez rappelé le sens des responsabilités qu'on doit avoir, surtout en temps de crise, nous les politiques. Une crise sanitaire qui a été accentuée par ensuite une crise du pouvoir d'achat, une crise énergie et vous avez rappelé à juste titre le pragmatisme. Je vais essayer d'être pragmatique plutôt qu'être idéologique.

Il y a des choses concrètes qui ont été réalisées ici à Molenbeek, mais aussi au gouvernement fédéral, par les socialistes notamment. Je rappelle qu'ici, au conseil communal, nous avons mis en place, nous avons voté pour la plateforme Solidarité qui a aidé énormément de familles durant la crise Covid et on a vu cette solidarité incroyable à Molenbeek. Nous avons aussi soutenu les points colis alimentaires à travers des subsides et il y a une ASBL en particulier qui fait un travail remarquable c'est l'asbl. Molenbeek 100 % Voisins et symboliquement, elle est née durant la période Covid et puis il y a eu aussi des conventions avec des structures pour héberger des sans-abris. Récemment encore hier, je lisais dans la presse que la commune de Molenbeek va mettre en place ou a mis en place la plateforme énergie qui consiste en fait à recenser des structures, les CPAS, le Sibelga et aussi d'autres structures pour justement accompagner les Molenbeekois qui sont éligibles à énormément d'aide. Ce qu'ils ne savent pas et il faut les accompagner et donc c'est une bonne chose. Tania Dekens me disait aussi autre chose qui a été mis en place au CPAS, je l'avais oublié, c'est le guichet énergie. C'est à dire qu'on peut aider les gens à payer leurs factures malgré qu'ils dépassent certains plafonds. C'est quelque chose d'assez nouveau. Ça a été mis en place aussi à Molenbeek.

Je rappelle aussi qu'à la Région bruxelloise, nous avons, à travers certains collègues, votés pour la fin de l'indexation automatique des loyers. Et donc, en fait, pour qu'il y ait une indexation des loyers, il faut qu'il y ait un PEB qui soit d'un certain niveau à A,B, etc. et que le bail soit enregistré. Donc, c'est aussi une avancée importante.

Je rappelle que la TVA sur l'électricité et le gaz est passée de 21 % à 6 %. Je rappelle qu'un chèque mazout de 300 € a été mis en place et une réduction de 135 € par mois pour le gaz et de 61€ par mois pour l'électricité de novembre à mars pour les personnes qui ont un contrat variable qui a été signé notamment en 2021.

Donc il y a des mesures qui ont été prises. Est-ce que c'est suffisant? Non, ce n'est pas suffisant. Il faut encore faire beaucoup de choses et par rapport à ce que vous proposez, je pense qu'il y a des bonnes choses, c'est à dire de mettre sur la table les citoyens mais aussi les politiques pour apporter des nouvelles solutions. Là, je vais laisser le collègue

répondre, et j'en suis sûr, qu'ils vous apporteront des réponses qui vous satisferont. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur, je vous remercie pour votre interpellation, mais je me pose quand même quelques questions par rapport à celle-ci. Vous nous faites un panégyrique de la situation qui existe actuellement par rapport à différentes problématiques qui se sont posées avec la pandémie, avec effectivement les problèmes énergétiques dus à un conflit qui a débuté au début de l'année et la problématique de l'inflation dont vous faites état de 12 %. Mais actuellement elle serait plutôt de 10 % et c'est ce qui se trouve dans les perspectives du bureau du Plan.

Vous proposez de faire un contrôle, un inventaire de ce qui existe, que ce soit en termes de bâtiment, que ce soit en termes d'initiatives qui existent, etc. Ce sont des informations qui existent déjà au niveau de la commune. Donc c'est de nous demander de faire un travail qui a déjà été fait. D'un autre côté, vous demandez à vous trouver autour d'une table pour pouvoir discuter avec le politique. Je crois que ce genre de table ronde à différents moments existe dans des quartiers, des partis politiques et autres. Vous espérez qu'autour de cette table, on va pouvoir faire fi de nos pensées politiques ou philosophiques. Là, quand je vois que nous sommes ici dans un conseil communal de 45, qu'à la région ils sont à 89 qu'à la Chambre ils sont à 150 et que là encore, à aucun moment on parvient à avoir un consensus sur des propositions correctes ou il y a toujours des débats qui restent, j'ai un petit peu peur que, en rajoutant encore plus de personnes, nous aurons la possibilité d'arriver à une solution.

Votre idée est intéressante. Que le politique s'intéresse et soit en contact le plus possible avec la population pour pouvoir relever un maximum d'idées et d'informations, pour qu'il puisse gérer la commune convenablement ou la région ou le pays puisque vous vous adressez ici à nous en tant que citoyens des communes de Belgique et à partir de ce moment-là, j'ai une question à vous poser, est ce que vous considérez qu'une commune comme Uccle ou Lasne font partie des communes que vous considérez devoir interpeller par rapport à la situation que l'on connaît actuellement? Donc voilà, ça c'était ma réaction par rapport à votre interpellation qui, comme je vous le dit, apporte principalement le fait que vous avez l'impression de ressentir. Vous ressentez que le politique n'est pas suffisamment à votre écoute et qu'il doit l'être plus. Voilà. Merci.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Eylenbosch.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Merci, Madame la Présidente.

Merci, Messieurs, Dames d'avoir fait cette interpellation pour peut-être nous permettre encore de voir mieux qu'il y a de ces grosses difficultés rencontrées auprès des

citoyens de Molenbeek et autres, bien entendu. Mais nous sommes effectivement très attentifs à tout ce qui se passe sur le terrain et le collège et le conseil communal ici présents en parlent chaque semaine, chaque jour, chaque moment possible. Parce que cette situation, nous la vivons sur le terrain, vous comme nous, par le biais de connaissances, d'amis, de voisins, de voisines, d'enfants et qui sont dans un embarras de tous les jours. Si la crise énergétique qui a suivi effectivement cette crise Covid ben c'est un fait réel qu'aujourd'hui, nous sommes dans une situation un peu inextricable et que nous mettons tout en œuvre de part et d'autre pour améliorer la situation de chacun et de chacune. Il y a des mesures qui ont été prises tant au sein de la commune qu'au sein effectivement des pouvoirs régionaux ou voire nationaux pour faire face à cette crise et pour aider les gens. Mon collègue les a bien cités, les unes derrière les autres, et nous tenterons encore de faire mieux bien entendu, si nous le pouvons.

Ce qu'il faut savoir aussi, c'est qu'il faut trouver des moyens et les moyens il y a un moment où ça devient dur. On sait combien on a difficile parfois à boucler un budget parce que le budget du CPAS a augmenté et même s'il y a eu des moyens supplémentaires venant des régions et autres, le budget du CPAS a explosé et il y a des moyens mis en œuvre pour aider les citoyens qui ont de grosses grosses difficultés au niveau de l'énergie, au niveau de leur loyer. Mon collègue disait encore les loyers ne sont pas indexables à partir du moment où, ils ont un PEB, je vais dire de mauvaise amplitude c'est à dire dans les F et G.

Au jour d'aujourd'hui, vous nous demandez en même temps de participer à des tables rondes pour essayer d'améliorer la communication, mais la communication est là. Nous entendons ou nous voyons, nous vous côtoyons régulièrement dans tous les quartiers et je vais laisser bien entendu le collège répondre à cette possibilité de s'ouvrir encore plus à vos demandes, mais beaucoup de choses existent sur le terrain et c'est à nous chacun d'essayer d'en user à bon escient. Merci.

Mme la Présidente :

Merci. Je vais commencer à répondre et ma collègue Houria Ouberri, en charge de l'action sociale, va prendre la parole par la suite.

Sommes-nous en crise et comment qualifier cette crise? Oui, nous sommes en crise. Et comment qualifier cette crise ? Alors là, c'est vraiment très compliqué. Est ce qu'on est prêts par rapport à ce qui vient? Est-ce que vous avez raison d'être inquiet? Doublement oui. On est le plus préparé possible. Vous avez raison d'être inquiet. Pourquoi? Nous sommes déjà aujourd'hui en fait, soit la première commune la plus pauvre de Belgique ou la deuxième. En fait, ça dépend des classements. Je vais vous dire quelques chiffres. Il y a une vraie difficulté de ce côté-là. Moi j'ai aimé votre intervention, en particulier sur un aspect. Vous avez parlé de la solidarité directe et vous avez tous envie de vous mobiliser pour la solidarité directe. Je vous rejoins à 1 000 %. Je suis persuadé, donc il y a des sociologues qui ont théorisé ça, que les sociétés où on peut allier à la fois la solidarité froide et la solidarité chaude sont les meilleures sociétés, sont celles qui prennent le mieux soin en fait les uns les autres. C'est quoi la solidarité froide? C'est celle des institutions, c'est celle qui est organisée, c'est celle qui témoigne d'une forme de justice sociale qui est voulu par le corps social à la suite d'élections en général, ça ne se fait pas comme ça et qui est construite pas à pas et cette solidarité froide en Belgique, elle est puissante, elle l'a été jusqu'ici, elle l'est encore aujourd'hui. Je vais en dire un mot. À côté de cette solidarité froide, il y a la solidarité chaude. La solidarité chaude, c'est celle des citoyens. Tu es mon voisin, je t'aide, tu es mon frère, tu es mon cousin, je t'aide, tu es en difficulté dans la rue, même si je ne te connais pas, même si je te verrai une fois, je t'aide. C'est la solidarité chaude. Ces deux mamelles de la solidarité, elles doivent coexister et c'est quand elles coexistent, bien qu'elles donnent la meilleure société.

Alors aujourd'hui, à Molenbeek, elles coexistent et elles coexistent bien, Je pense vraiment. Si vous posez la question ici de ce qu'on peut faire de mieux parce que c'est ça finalement votre question, pour que ces deux mamelles fonctionnent bien, on peut être très intéressés d'y travailler ensemble, mais je vais déjà vous dire ma profonde conviction qu'elles travaillent bien. D'abord, la solidarité froide ici, au niveau de la commune, c'est dans un budget étriqué avec beaucoup de choix difficiles. C'est la place prédominante qui est donnée à notre CPAS. J'en dis quelques mots. Je ne vais pas faire une réponse très longue, je vous rassure, mais j'en dis quand même quelques mots. C'est quelque chose comme entre 7000 et 8000 personnes aidées d'office chaque année par cette solidarité froide. C'est un budget à l'initial 2022 de 57.000.000 d'euro et en fait, en ce qui concerne la dotation de la commune, c'est un budget qui est en augmentation magistrale depuis trois ans. Donc moi quand j'entre en fonction comme bourgmestre ici en 2018, en réalité, on a 8 millions d'euro de moins à donner aux CPAS que maintenant et ce n'est pas du fait de ma politique c'est politique inchangée, c'est du fait d'un transfert de charges du fédéral vers les entités communales. Donc on a 8.000.000 supplémentaires à aller trouver dans le reste de la population pour aller alimenter cette solidarité froide du CPAS, la solidarité avec laquelle vivent des milliers de personnes sur notre territoire tous les jours. Alors, on a fait cet exercice, on l'a fait. On va devoir le refaire pour 2023. Je remercie Monsieur Milis qui disait que c'était difficile parce que c'est difficile les 8 millions à donner en plus à notre CPAS, tout ce qu'on donnait déjà avant, qui est considérable, on doit aller les chercher, on le fait et ce sont des choix politiques qui sont faits dans cette enceinte.

Alors qu'est-ce qu'on a fait d'autre depuis qu'on est arrivé avec cette législature si ? On a fait deux autres choses qui sont en fait à mi-chemin entre la solidarité froide et la solidarité chaude. Vous allez comprendre. C'est des choses qui sont créatives. Quelqu'un du banc de l'opposition a dit « on doit être créatif », c'est vrai. Comme commune la plus pauvre de Belgique, si on regarde le ranking de CPAS, le classement du nombre de bénéficiaires justement de cette solidarité froide par rapport au nombre d'habitants, on est premier en Belgique. Donc ça veut dire quoi? C'est dire qu'on a un tout gros CPAS et qu'il est très très important au sein de notre population. Il y a des plus gros CPAS mais au prorata de la population, c'est le plus gros CPAS de Belgique au prorata de sa population. Donc créatif on a créé deux nouvelles choses. Premièrement, on a créé un service sans abri et donc on va peut-être vous donner quelques chiffres. L'échevine peut le faire, je peux le faire. Ce service sans abris, il aide à peu près 100 personnes par an. Quand on a pu, à l'occasion du Covid, utiliser l'hôtel Bellevue qui ne fonctionnait plus pour l'extérieur, on a hébergé septante personnes qu'on a la plupart du temps pu réintégrer ensuite dans un logement, donc une forme de housing first communale, donc créativité. On est là-dessus avec de la maraude, avec un lourd encadrement social. Ça marche, mais c'est dur, mais on le fait. Une autre créativité, c'est que depuis que je suis arrivée, ça, c'est vraiment moi qui est mis sur pied à titre tout à fait personnel, un dispositif d'accompagnement des occupations précaires. Donc on a cherché non pas à chasser les personnes qui sont en situation d'occupation précaire, c'est souvent des personnes sans papiers, c'est souvent dans des bâtiments vides. On a plutôt été dans la technique d'encadrer ces occupations et donc on a développé une vraie technique d'encadrement et aujourd'hui, je peux être très fière que Molenbeek est une commune qui encadre l'occupation précaire dans des immeubles vides de plusieurs centaines de personnes. J'ai dans mes notes le chiffre exact aujourd'hui pour répondre à votre interpellation 349 aujourd'hui, dans le compte de ceux que nous on encadre. Évidemment, il peut y avoir des squats à d'autres endroits, c'est énorme. C'est énorme parce que c'est un travail qu'on fait avec nos moyens classiques. On n'a pas eu des moyens supplémentaires pour faire ça. On a pu, parce qu'on est créatif, aller chercher toutes sortes de subsides régionaux, mais qu'on réinvestit directement chez les gens. Donc, nous, on fait ça avec nos médiateurs, avec nos encadrants, avec notre fonctionnaire de prévention, avec notre CPAS, avec nos policiers, avec nos gardiens de la paix et ainsi de suite. Donc on fait ça en plus de ce que d'autres communes font. En réalité, ce n'est pas des services qui

existent dans toutes les communes, loin de là. Donc là je parle un petit peu de ce qui existe déjà en en solidarité froide.

Alors en solidarité chaude, j'ai l'habitude de le dire, on est Molenbeek, la commune de la solidarité. J'en suis fière. On peut être fiers de ça. Tous, partout on peut aller dire nous, on est Molenbeek. Oui, on n'a pas beaucoup, mais on est la commune de la solidarité. On partage, on s'entraide. La solidarité, ce n'est pas un vain mot ici et Covid, on l'a vu, on a pu aider des milliers de personnes avec des bouts de ficelle. Je crois que c'est vous qui l'avez dit, Monsieur Ben Salah, merci. C'est vraiment ça. On l'a fait tous les jours. Les bouts de ficelle ont aidé des milliers de personnes et qui par un petit ceci, un petit cela, etc. qui s'est ajouté à tout le paquet qui existait déjà et que j'ai décrit avant.

Alors s'est posé très vite avec cette qualité de la solidarité chaude et pendant la crise Covid, la question de quel est le rôle de la commune? Qu'est-ce qu'on doit faire? Comment on peut, nous, en tant qu'entité communale, en tant que dirigeant, faciliter ça? Comment est-ce qu'on peut aider? Qu'est-ce qu'on peut faire pour que ça aille encore plus d'impact tout cet élan de solidarité que nos citoyens ont ? On veut les aider, on trouve ça bien, on veut les aider, on veut que ça prenne de la place.

Ensuite on a décidé de créer toute une série d'autres nouveaux dispositifs dont je vais parler la coordination de l'aide alimentaire. C'est la première, elle est très importante, la plateforme citoyenne, la plateforme Solidarité 1080, Solidariteit, c'est toutes des façons d'aller aider les citoyens qui sont là et qui veulent faire quelque chose, qui ne savent pas toujours comment faire, qui ne sont pas toujours regroupés s'ils sont regroupés, ne savent pas toujours comment fonctionner en groupe, ils peuvent aussi avoir des difficultés et puis un groupe va avoir besoin d'un local, un groupe va avoir besoin d'une camionnette, un groupe va recevoir trop de demandes, un groupe va dire mais moi je ne reçois pas assez de demandes et donc, nous, de ce côté-là, ce qu'on a considéré, qui serait le rôle le plus utile de la commune pour potentialiser les volontés citoyennes, c'est de coordonner, et c'est comme ça qu'on a travaillé et c'est comme ça qu'on continue à travailler aujourd'hui. Je crois que c'est le bon rôle parce qu'on n'a pas, en vérité, dans ces budgets difficiles et étriés, la possibilité de donner plein de budget supplémentaires. Par contre, on peut apporter de l'expertise, on peut apporter une vision qui permet justement de coordonner, d'éviter les espaces où il n'y a rien, d'éviter qu'il y ait des gens qui n'ont rien, d'éviter que certains finalement ne soient servis deux fois parce qu'ils ont trouvé le truc. Tout ça on l'a fait, on l'a fait, on a essayé de mettre en commun les expériences et de pouvoir centraliser en partie les demandes et aider pour qu'il y ait une meilleure répartition des aides proposées par les citoyens. Donc on l'a fait.

Alors moi, pour clôturer, et je vais passer la parole à l'échevine, je veux parler un instant de la question précise de l'énergie. Depuis le début du mois d'octobre, on a souhaité, Houria Ouberrî et moi, travailler sur la question de l'énergie parce qu'on a compris que là, il y avait vraiment quelque chose de désastreux qui était en train de nous tomber sur la tête et pour lequel de nouveau, il fallait trouver la place de la commune. Qu'est-ce qu'on allait faire?

En fait, avec ce que je vous ai décrit comme situation dans notre commune, ce n'était pas possible pour nous d'imaginer d'aller subsidier lourdement chacun des ménages en difficulté de manière supplémentaire. Et on a essayé de comprendre en fait tout le panorama des aides. Vous êtes plusieurs à avoir dit et c'est surtout vous, Monsieur Boufraquech, merci qu'il y avait beaucoup d'aide. Oui, il y a plein d'aides, seulement c'est incompréhensible pour les citoyens. En fait, c'est totalement incompréhensible. Donc moi, en tant que parlementaire, à l'époque où j'ai travaillé sur les questions de pauvreté, d'accès au CPAS, j'avais travaillé beaucoup sur le non-recours. Le non-recours, c'est quoi? C'est le fait qu'une série de gens ont des droits et n'y font pas appel. Donc, soit ils ne le savent pas, soit ils n'arrivent pas en fait à bénéficier du droit. Moi j'ai parié que dans la question des aides à

l'énergie, il y avait beaucoup de non-recours. C'est en train de sortir. Si, vous voyez, donc, nous, on a commencé à travailler là-dessus au début du mois d'octobre. Le week-end passé, j'étais surprise, j'ai entendu un sujet sur la RTBF là-dessus, j'étais très contente. Je me dis voilà, on a bien travaillé. C'est vrai, il y a un vrai problème de ce côté-là et donc, quand les aides, quand la solidarité froide organisée par l'Etat, elle est complètement déconnectée et les gens ne savent pas s'en saisir, c'est très mauvais. Et nous, on a besoin que les gens s'en saisissent. Donc le rôle de la commune, moi j'ai considéré avec Houria Ouberri et c'est ce qu'on a mis sur pied, ça allait être d'expliquer les aides et de pouvoir faciliter l'accès aux aides. C'est comme ça qu'on a mis en place le call center, c'est comme ça qu'on met en place toute une campagne de sensibilisation. Voilà, on l'appelle en fait campagne de prévention de la pauvreté et du surendettement lié à l'énergie. On espère qu'un maximum de citoyens vont vraiment oser décrocher leur téléphone et dire : « écoutez, moi j'ai peut-être pas encore de problème aujourd'hui, mais je suis inquiet. Ah quelle est votre situation, Monsieur, Madame? On va regarder ça avec vous. » Nous, on va leur répondre et on va essayer ou évidemment des gens qui ont déjà des grands problèmes, il y en a, il y en a.

Vous me demandiez si on était prêts. Je pense que ça, c'est vraiment quelque chose d'important. C'est vraiment quelque chose qui va apporter des réponses aux citoyens aujourd'hui et moi, j'encourage tous les citoyens déjà aujourd'hui, à faire appel à nous. Pourquoi? Parce que certains, peut-être, ne savent pas qu'il va arriver une difficulté et ils vont pouvoir la comprendre et ils vont pouvoir s'en prémunir. Savez-vous que sur le territoire, il y a en réalité 46 000 personnes? 46 000 personnes sur 98.000, donc c'est plus que la moitié en fait qui sont éligibles pour avoir l'octroi du BIM, donc être en fait bénéficiaire du tarif social national. Mais tous ces gens ne le savent pas. Il y en a qui sont dans la bonne case et qui en bénéficient déjà. Il y en a qui ne le savent pas. Donc, dans la task force énergie qu'on a commencé à faire travailler au début du mois d'octobre, j'ai invité les mutuelles, Inforgazelec, Sibelga, le CPAS et on a travaillé sous l'égide de Houria Ouberri avec l'action sociale, on a travaillé à ce que tous les professionnels qui sont autour de la table, échangent leurs pratiques, échangent leurs connaissances, qu'on puisse se mettre à niveau, qu'on puisse se comprendre, qu'on puisse améliorer chacun en fait ce qui n'allait pas. Et puis derrière la campagne qui est ici, qui est très concrète de pouvoir expliquer, notre call center va pouvoir expliquer à un maximum de gens, Voilà, vous, vous avez droit à ça et voilà comment l'obtenir et dans le voilà, comment l'obtenir, il faudra aller toquer là et voyez, ce qui va se passer. C'est le nom d'une personne avec un numéro de téléphone où on va répondre. C'est quelque chose d'extrêmement concret qui va permettre d'éviter l'appauvrissement massif de notre population.

Donc, je pense qu'on est le plus près possible, et c'est là-dessus que je vais terminer. Évidemment, par rapport à une crise sociétale et ça, c'est Monsieur Sumlu qui l'a dit. Je le remercie, je partage son analyse, une crise sociétale majeure qui interroge l'Europe, ça c'est vous qui l'avez dit, qui interroge l'Europe, vous avez 1000 fois raison, qui interroge le modèle capitaliste, c'est moi qui le rajoute à titre personnel, j'enlève même ma casquette de bourgmestre et de présidente du conseil qui interroge le système capitaliste de manière très violente en réalité, pour l'Europe. L'Europe, on va voir ce que l'Europe va pouvoir trouver comme solution par rapport à cette crise, si on la lit de ce côté-là. Ensuite pour les pouvoirs publics, vous avez raison. Les pouvoirs publics. C'est une crise pour les pouvoirs publics. Et donc voilà, humblement, notre commune met en place beaucoup de choses est créative, est très ouvertes sur l'action citoyenne.

Moi je vais clôturer par ça, avant de céder la parole à Houria Ouberri, nous, bien volontiers qu'on accueille vos énergies et qu'on veut essayer de travailler avec vous et de trouver un moyen d'utiliser ces énergies pour qu'elles soient potentialiser un maximum au service de tous les Molenbeekoïses et de toutes les Molenbeekoïses. Ça, c'est vraiment quelque chose qu'on veut faire avec vous et on je pense qu'on aura contact par la suite pour pouvoir prolonger ces échanges et trouver une manière d'utiliser cette énergie là en plus, qui

s'ajoute à la masse des solidarités chaudes qui existent déjà sur le territoire et pour lesquelles je suis fière de diriger cette commune.

Je donne la parole à l'échevine, Houria Ouberri.

Mme l'échevine Ouberri :

Merci madame la Présidente.

Bonsoir. Merci pour votre interpellation qui nous permet de vous répondre et vous montrer que nous n'avons pas dormi, que nous avons travaillé et que notre priorité, ce sont nos habitants qui sont donc au centre de de nos préoccupations.

Madame la bourgmestre a parlé du call center énergie et je peux vous dire qu'à peine ouvert, alors que les Flyers ne sont pas encore dans vos boîtes aux lettres, on a été inondé d'appels des demandes d'aide. Les gens sont perdus, ils ne savent pas où ils doivent aller. Nous, comme a dit madame la Bourgmestre, on ne veut pas que le citoyen soit comme une balle de ping pong. Je vais là-bas, ce n'est pas bon, je vais là-bas, ce n'est pas bon, ce n'est pas chez moi. Non.

Pas plus tard que cet après-midi, nous avons sollicité des formations pour mieux cerner et comprendre, comprendre le fonctionnement, les droits de chacun. Pas plus tard que cet après-midi, la Mutualité socialiste a dispensé une formation pour toute l'équipe pour bien maîtriser et pour ne pas perdre le citoyen qui est au bout du fil, qui est en détresse, qui cherche des solutions concrètes, des solutions, des endroits où elles peuvent sérieusement être aidées. Je salue d'ailleurs la présidente du CPAS qui nous a aidés également dans ce sens-là. Donc nous sommes vraiment, vraiment inondés d'appels et ce call center est venu vraiment à point. Je remercie Madame la Bourgmestre pour son soutien pour cette création-là.

Il y a aussi le plan grand froid qui existe depuis quelques années. C'est aussi à l'image de la coordination alimentaire. Eh bien, ce plan grand froid, c'est aussi tout un réseau, c'est aussi toutes des solidarités et ce plan grand froid est actualisé chaque année. Il existe maintenant depuis quelques années.

Pour votre demande, moi je suis aussi preneuse de rencontres et donc tout à l'heure, je viens peut être près de vous pour prendre les coordonnées et qu'on puisse réfléchir ensemble quelle est la meilleure manière pour apporter un plus de en plus quelque chose de plus que nous faisons aussi pour aller plus haut, pour aller plus loin, pour apporter peut être des autres solutions parce que chacun est créatif, mais si on met toutes les créativité ensemble, moi je pense qu'on pourra améliorer les services au public. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci madame Ouberri.

Monsieur Gambacorta, la parole est de nouveau à vous. Cette fois, vous avez trois minutes et vous clôturez en fait. Donc on ne va plus vous répondre. Ne soyez pas étonné de ça. C'est juste le fonctionnement du conseil, c'est la manière dont les interpellations citoyennes sont gérées dans le règlement d'ordre intérieur du conseil. Mais madame, l'échevine viendra vers vous. Je vous donne la parole.

M. Gambacorta :

J'ai droit à trois minutes ? C'est une minute extra ball ou quoi?

Mme la Présidente :

Non, c'est trois minutes. C'est le règlement.

M. Gambacorta :

Ça va être extrêmement dur de pouvoir répondre à chacune de vos interventions. Donc je vais devoir un petit peu essayé de condenser tout ça.

Evidemment, nous déjà la démarche c'est on n'est pas venu en tant que juge et accusateur par rapport aux communes, que ce soit clair. On n'est pas là pour se bagarrer avec qui que ce soit, on est là vraiment pour collaborer. Ça, c'est le point un.

Le point deux, c'est on pense que les solutions seront multiples. Donc ici, on a une tournée qui commence aujourd'hui dans la commune la plus pauvre, vous l'avez dites, de Belgique, enfin la plus pauvre d'un point de vue économique, soyons clair. Ce qui ne veut pas dire du point de vue de la richesse sociale, etc. Mais la tournée continue. Donc on a des groupes dans la province de Liège, en province de Namur, dans la botte du Hainaut, ici à Bruxelles, demain on est à Saint-Gilles, la semaine prochaine à Jette, le mois prochain Ixelles, Anderlecht sont au programme et on se dit qu'il y a chaque commune, certainement qui se bouge un petit peu et qu'il y a plein de solutions qui vont venir d'un petit peu partout. Nous, ce qu'on aimerait bien, c'est qu'en fait les solutions soient mises en commun aussi. Donc il y a un réseau de solutions intercommunales qui puisse être trouvé, par exemple. Donc c'est toujours travailler sur cette idée de synergie coordination, ce concept bien gentil mais pourtant qui peut être assez magique et efficace d'intelligence collective en sachant que ça risque d'être assez drôle pour les logiques, majorités oppositions. Sachant qu'une commune qui a une solution, c'est peut être une autre majorité, dans une autre c'est une autre opposition, etc. etc. C'est pour ça que je tiens à souligner qu'ici ce n'est pas faire la pub d'une législature ou de ce qui a été fait, accompli et que je parle bien de pragmatisme plutôt que d'idéologie. Enfin, on n'est pas là pour juger ce qui a été fait avant, on est là pour trouver des solutions pour ce qui arrive maintenant.

Sur ça, vous avez mentionné, ce très beau concept de solidarité froide et chaude. Donc évidemment, il s'agira de réveiller la société civile et de réchauffer le chaud et je crois qu'à Molenbeek, la température c'est déjà bien chaud, quant au froid, va falloir aller chercher. Qu'est ce qui est disponible, régional, fédéral, Europe. C'est là, il va falloir gérer et il va falloir donner les gars parce qu'enfin, il va falloir aller chercher. Moi je pense que c'est ici qu'on va pouvoir, c'est, on a une vague qui se prend une crise qui vient du haut, qui vient vers le bas. Mais je crois que ça pourra être gai de voir la contre vague qui part du bas et qui va vers le haut. En finir avec le ruissellement par le haut qui amène au nivellement par le bas. Vive les assemblées mixtes entre élus électeurs parce que nous sommes tous des citoyens et des citoyennes. Merci à vous.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur. Merci beaucoup. Merci pour votre interpellation. Bonne tournée au groupe.

*Le Conseil prend connaissance.
De Raad neemt kennis.*

Question d'actualité - Actualiteitsvraag

Mme la Présidente :

Monsieur Boufraquech, je ne sais pas, normalement vous aviez une question d'actualité sur le call center, mais je me demande si on n'a pas déjà largement répondu en répondant aux citoyens. Est-ce que vous aviez des questions plus précises puisqu'on a déjà présenté le dispositif? C'est vous qui décidez.

M. Boufraquech :

J'ai juste quelques questions. Je ne vais pas lire l'ensemble. Ma question d'actualité renvoyait à la mise en place du call center pour lutter contre la pauvreté, le surendettement dû à la crise de l'énergie.

Alors mes questions sont les suivantes :

- pourrions-nous avoir les détails de ce projet, notamment le processus d'implémentation? Vous en avez parlé là tout à l'heure.
- Quel sera le rôle des structures qui composent cette plateforme citée dans l'article? Donc un les mutuelles de CPAS, Sibelga et Infogaz.
- Quel est le nombre d'agents communaux affectés au call center énergie et Houria en a parlé, il y a beaucoup de demandes, beaucoup d'appels.
- le projet inclut-il également une permanence énergie à la commune afin d'accompagner nos concitoyens dans leurs démarches administratives?

Je vous remercie pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci Mr Boufraquech.

Je vois que l'échevine est partie. C'est moi qui vais vous répondre. Elle a été auprès des citoyens de l'interpellation citoyenne.

Alors, le processus très simple, on a fait tourner une task force avec, on a invité toutes les mutuelles, il y en a trois qui ont répondu Partenamut, Mutualité Chrétienne, Solidaris Brabant. Ils sont venus tous plusieurs fois. Dans la task force il y a également le collectif Inforgazelec qui est en fait l'ASBL financé par la Région pour venir en aide sur l'information énergie, le CPAS. Sibelga, qui est venu deux fois et la commune avec l'action sociale en principal, qui est en fait le titulaire de l'action. Le nombre d'agents, c'est dépendant des jours, c'est quatre ou cinq agents qui sont au call center et votre dernière question, la permanence sur place. Alors écoutez, non. Donc on a une permanence, évidemment, au service de l'action sociale sur place, qui peut aider les citoyens pour remplir des documents, oui.

Vous demandiez le rôle de chacun des intervenants de la task force. Donc, ça, je vais quand même réexpliquer un petit peu. En fait, la task force, elle avait deux buts. Le premier, c'était de découler sur la meilleure information possible aux citoyens. Donc c'est l'action qui est symbolisée par le call center qui est maintenant efficace et donc on a l'invitation des citoyens à venir appeler le call center et le call center est effectif et peut leur répondre. Donc, c'est là le volet citoyen.

A côté de ça, il y avait un volet aussi entre les professionnels. Et donc qu'est-ce que c'est ce volet-là? C'est vraiment la technique de la plateforme. Vous savez que c'est une

technique que j'affectionne, qu'on a mise en place dans plein de domaines, et c'est une technique qui permet que chacun des professionnels parle de sa réalité, puisse échanger les bonnes pratiques avec les autres et du coup, en fait, on le voit, chacun retourne chez lui avec des manières d'améliorer son activité et ainsi on a trouvé une série d'endroits où chacun des partenaires de la plateforme, en fait, avait des failles et on lui donne dans la discussion de plateforme les éléments qui lui permettent de repartir chez lui pour réparer ces failles. Donc du coup, je pense qu'en plus on rend un service qui est plus large que Molenbeek, puisque si on prend par exemple Sibelga, une série d'idées qu'on a lancées dans la plateforme, que Sibelga va mettre en œuvre et qui vont être au bénéfice en fait de tous les Bruxellois. Au niveau de notre CPAS, on a aussi découvert des endroits où on pouvait être encore plus efficace. Et c'est grâce au travail de la plateforme. Au niveau de chacune des mutuelles, on a trouvé également des endroits où ils pouvaient améliorer leur efficacité et ça, c'est grâce au dialogue entre nous. Mais donc au travers du dialogue au sein de la plateforme, on a pu améliorer les pratiques de chacun des acteurs et puis on a pu surtout avoir les formations et le bénéfice de la meilleure information parce que c'est un domaine vraiment très compliqué qu'on a, si vous voulez remis ensemble, synthétiser, remâcher, digérer et que maintenant on est capables, au service de l'action sociale, de donner dans son ensemble en m'adressant à chaque fois à une personne en particulier les citoyens. Donc on ne joue pas un rôle de spécialiste, on joue un rôle d'aiguillage. Voilà, oui, vous avez droit ça, certains à cette aide-là, c'est la plus importante, vous y avez droit. Voilà les éléments que vous devez mettre ensemble dans votre dossier pour aller voir cette personne-là et du coup, vous allez ouvrir votre droit. Ça, c'est le type de choses qu'on va être capable de faire.

J'ai estimé, si vous avez lu l'article qui est paru dans la presse, j'ai estimé qu'avec, en sommant, en fait, les bénéficiaires de l'intervention majorée, qui sont déjà 46 000 sur le territoire, dont beaucoup ne le savent pas plus le tarif social régional qu'on peut obtenir par Sibelga, en réalité, je pense que quasiment 90% de la population molenbeekoise, si elle rencontre des difficultés, va être éligible à une aide. Donc, il faut vraiment que ces gens puissent le savoir pour s'en saisir, parce que ça va vraiment avoir un rôle décisif dans leur devenir financier. Voilà, c'est ça la technique.

M. Boufraquech :

J'ai une petite idée, c'est par rapport à Vivaqua. Nous avons voté avec Madame Evraud parce que nous représentons la commune de Molenbeek pour une intervention sociale. C'est assez nouveau. C'est depuis quelques mois et en fait, toutes les personnes qui sont bim, c'est à dire bénéficiant de l'intervention majorée, peuvent bénéficier d'une aide sociale. Ce n'est pas négligeable. C'est toujours bien de le rappeler sachant qu'on a plus de 46 000 personnes BIM sur notre territoire d'après les données que vous venez de dire. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Boufraquech.

Le Conseil entend Monsieur Boufraquech, Conseiller communal PS-Spa, poser une question d'actualité relative à la mise sur pied d'un call center pour lutter contre la pauvreté et le surendettement dû à la crise.

Le collègue répond.

De Raad hoort de heer Boufraquech, gemeenteraadslid PS-Spa, een actualiteitsvraag te stellen over de oprichting van een callcenter ter bestrijding van armoede en overmatige schuldenlast als gevolg van de crisis.

Het college antwoordt

2. Secrétariat communal - Fermeture des centres de test et de vaccination COVID-19. Gemeentesecretariaat - Sluiting van de COVID-19 test- en vaccinatiecentra.

Mme la Présidente :

C'était important pour moi de vous parler. Vous savez que pendant presque deux années entières, je vous ai commencé le conseil communal par la situation Covid. Je vais quand même clôturer sur la fin de nos centres.

Donc la Cocom nous a annoncé il y a deux semaines qu'on allait devoir fermer nos centres. Pourquoi? Tout simplement parce que la situation sanitaire va beaucoup mieux, que d'autres habitudes ont été prises dans la population et que donc, en réalité, on n'a plus besoin de ces services. Donc c'est une très bonne nouvelle pour nous. Mais donc, c'est l'occasion pour moi de remercier tous ceux qui ont travaillé dans ces centres, qui ont été reconnus partout. Je sais qu'il y a des gens qui venaient de partout à Molenbeek en disant qu'en fait c'était le meilleur centre de vaccination. J'ai entendu ça beaucoup dans toutes les communes, pour les enfants, pour les âgés, pour les personnes qui ont un âge moyen pour tout le monde. On a été hyper reconnus et je voulais quand même, en plus de remercier les équipes, faire leur bilan. Un bilan que j'ai synthétisé en trois chiffres. On a administré plus de 200.000 vaccins dans notre centre, plus de 200 000 doses. On a effectué à peu près 115.000 tests. C'est énorme, 115.000 tests. Et pour finir, ça, c'est un dernier chiffre qui est un chiffre plus spécifique de l'action du collège et je veux remercier aussi pour ça madame Aelbrecht et les services de la commune au niveau RH. En fait, on a créé 40 emplois. Donc technique d'opportunité, cette crise, elle a permis de mettre quasiment 40 molenbeekois parce que c'était quasiment que des molenbeekois hein Madame Aelbrecht à l'emploi tous des emplois qui ont été pérennes et tous des emplois qui ont ensuite été pérennisés. Bon, je crois qu'on a perdu trois ou quatre personnes dans l'aventure, pas plus pour une raison ou pour une autre. Mais on a pu à chaque fois quasiment avoir affaire à des gens très très bien qu'on avait sélectionnés pour ça et auquel on a pu trouver un débouché dans nos équipes.

Je veux remercier tous ceux qui ont participé et évidemment, je veux avoir une pensée particulière pour ceux qui ont géré les centres de vaccination et centres de tout au long. Je pense d'abord à notre directrice opérationnelle, Marie Nys. Je veux vraiment la remercier de tout mon cœur au nom de tous les Molenbeekois et toutes les Molenbeekoises. C'est une personne qui s'est révélée dans la crise que personne ne connaissait, qui travaillait pas pour l'administration communale, qui travaillait pour la Croix-Rouge, qui est devenue notre directrice opérationnelle dans cette crise et qui a été remarquable. Marie Merci. Je veux qu'on remercie aussi. Angela Longhin présidente de la Croix-Rouge de Molenbeek, également présente par ce billet là au départ et qui ensuite n'a pas ménagé ses heures et qui a été la seconde de Marie Nys tout au long du processus. Je veux souligner également l'investissement de Davina Thonus et de Sandra Barco qui étaient les relais à l'administration pour tout ce travail, qui ont permis le suivi administratif de ces dossiers. Ce n'était pas une mince affaire, tout était subsidié. Je rappelle que ces activités, ces 40 emplois, ont coûté zéro euro à la commune. Je répète, je rappelle que ces activités, tout ce travail et ces 40 emplois ont coûté zéro euro à la commune. C'est le travail de madame Thonus et de madame Barco. Merci. Je veux finir par remercier également Lina Capezutto, notre chef pharmacienne à Neerzele, les médecins, les différents médecins qui ont travaillé dans le centre et qui ont été importants. Je pense notamment à Hervé Morage qui a été celui qui a le plus presté à Mr Rose, mon ancien professeur d'anatomie, qui a été aussi présent tout au long de l'aventure et puis il y en a plein d'autres, mais ça, ce sont des personnalités dont je voulais toucher un mot ce soir à la clôture de cette activité que je pense, qui, je pense, a été remarquable au service des citoyens. Voilà à vous la parole, les conseillers.

Je donne la parole à madame Piquard.

Mme Piquard :

Merci, madame la bourgmestre, madame la Présidente.

En fait, je voudrais me joindre aux remerciements que vous avez exprimés, parce que, évidemment, c'était un centre qui a énormément fonctionné avec beaucoup d'humanité en plus. Il y avait le sanitaire qui était requis et en plus il y avait l'aspect humanitaire.

J'ai une petite tristesse qu'on écrive définitivement fermé. J'aurais préféré qu'on écrive entièrement fermé au cas où il y aurait encore une crise. J'ose espérer qu'il y en aura plus. Mais s'il y avait encore un besoin pour la population, serait-il possible de renouveler cette opération? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci madame Piquard.

Je donne la parole à monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Ben écoutez, je voulais me joindre à ces remerciements. Je voulais vraiment utiliser ce temps pour pouvoir remercier toutes ces personnes qui avec leur crainte, avec leur courage, avec leur expérience, ont pu apporter un service à la population. Je pense qu'il est très important de pouvoir le souligner. Beaucoup ne savaient pas dans quoi on s'embarquait. Beaucoup de médecins, d'infirmiers, de pharmaciens, de tout. Toutes ces personnes avec qui les citoyens ont dû prendre le temps afin de pouvoir avoir des réponses à leurs craintes également.

Donc c'est vrai que c'est assez étrange d'entendre que ce centre, qui était quand même un des centres les plus importants de la Région bruxelloise, ferme. Du coup de manière assez claire, je pense que c'est une belle page qui se ferme d'une certaine manière, parce qu'en définitif c'est une réponse et cette réponse, c'est tout simplement dire qu'on a réussi à y faire face, qu'on ne s'est pas découragé et que toutes ces personnes qui ont participé à cet effort, à cet effort important, eh bien ne nous ont pas lâché et grâce à eux, on a pu avoir des soins. Grâce à eux, on a pu être suivis. Donc je tenais à les remercier tous, tout et toute. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci, Monsieur Ben Salah. Je suis contente que vous ayez pu avoir ces remerciements aujourd'hui. Merci.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, Madame la Présidente.

Mon intervention va être très brève et va consister, dans un premier temps évidemment, à me joindre aux remerciements de mes collègues par rapport aux différents intervenants dans le centre de dépistage, mais aussi dans le centre de vaccination. Les remercier pour le temps qu'ils ont consacré et leur investissement.

La deuxième partie, mon intervention concerne et je suis très heureux de vous l'entendre dire, que les centres de dépistage et le centre de vaccination ainsi que le recrutement du personnel n'ont coûté aucun cent à la commune, que tout a été subsidiés. D'ailleurs, nous avons ici, lors de la section réunie où nous avons abordé le budget, pardon le compte 2021, nous avons constaté qu'il y avait eu même un boni de 160.000 €, on me corrige si je me trompe, par rapport à l'article budgétaire concernant la gestion et l'organisation des centres de dépistage et de vaccination.

Je dis ça parce que régulièrement vous êtes amenés à intervenir par rapport à la situation financière catastrophique de la commune et que vous dites régulièrement que c'est à cause du Covid. Donc aujourd'hui, vous reconnaissez publiquement que tout ce dispositif n'a coûté aucun franc à la collectivité molenbeekoise et je suis vraiment heureux de vous l'entendre dire contrairement à ce que vous avez déjà dit précédemment, lors des débats budgétaires que nous avons eus ici au sein du conseil communal, Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

D'abord, je voudrais remercier toute la première ligne à la commune qui a eu vraiment dur pendant ce covid et particulièrement aussi le personnel qui a commencé avec le centre de test. Je me rappelle encore quand les médecins de médecine pour le peuple Renfort avaient lancé l'idée. Tout au début, c'était vraiment gouverner, c'est anticiper. C'était tout au début. Il fallait encore vraiment trouver des partenaires et les moyens pour permettre à réaliser cet objectif, ce centre de test. Ça prouve qu'il y a beaucoup de partenaires dans cette commune qui veulent collaborer. On a vu encore des citoyens là, et on l'a déjà souligné quelquefois, que la commune a intérêt à vraiment s'entendre, à mettre ensemble, à se concerter d'une façon régulière et structurelle avec ses partenaires. On a demandé cela depuis quelques fois, et je viens d'entendre que, enfin, il y a une invitation pour les partenaires médicaux, effectivement, pour une concertation. Je pense que c'est comme ça qu'on va avancer. Molenbeek est une commune avec vraiment des défis énormes au niveau médicosocial, de pauvreté, de prévention et donc on va que s'en sortir si vraiment on arrive à mettre tout le monde en réseau en concertation, que tous les signaux du terrain de partout à Molenbeek soient pris en compte et qu'on travaille et qu'on organise d'une telle façon qu'on peut vraiment travailler en complémentarité. Je pense que c'est plutôt dans ce sens-là qu'on peut créer une plus-value dans cette commune avec les moyens qui existent mieux travailler plus en réseau, plus efficace et en complémentarité.

Mme la Présidente :

Je partage cette analyse.

Je donne la parole à monsieur Milis.

M. Milis :

Merci, madame la Présidente.

Je vais m'associer, bien entendu, à mes collègues, parce qu'on ne peut que remercier toutes les personnes qui ont de près ou de loin collaboré à ce centre et aider la population chaque jour pour pouvoir faire face à cette crise sans commune mesure et donc une collaboration exemplaire, mais aussi une solidarité de chacun sans commune mesure pour faire face à une crise qui, je l'espère, sera exceptionnelle et qu'on ne devra plus revivre.

Donc un très grand merci à toutes ces personnes qui ont participé. Et voilà, c'est la fin de cette crise, on l'espère. Merci.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Milis.

Je dirais un mot peut être sur la fin parce que je ne suis pas sûre, mais bon.

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci, madame la Présidente.

Alors, je me joins, comme mes collègues, aux remerciements par rapport à ces agents de première ligne, ces agents administratifs, les médecins, les infirmiers, les agents de sécurité et puis je n'ai pas l'habitude de faire des éloges, mais personne n'a cité la bourgmestre. Quand même il faut rendre à César ce qui appartient à César. Bravo pour cette gestion de la Covid 19 peut être c'est aussi votre passé de médecin qui nous a probablement aidés.

On a eu le premier centre de dépistage si je ne me trompe pas, et tout le monde nous regardait avec des grands yeux. Il était situé sur la chaussée Ninove. Ensuite un centre de vaccination, le seul centre de vaccination du Nord-Ouest, et puis aussi des tests salivaires qui avaient été mis en place. Je me rappelle, j'étais en face de ma télévision sur le JT de France deux et même si les Français nous prennent comme exemple, ça en dit long sur le travail qui a été réalisé par nous les petits belges.

Donc bravo, bravo à vous et bravo à tous les agents et merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Boufraquech.

Je donne la parole à monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci Madame la Bourgmestre.

Moi j'allais vous remercier, peut-être pas de manière aussi élogieuse que mon collègue Khalid, mais je vous avais déjà transmis mon opinion personnelle. Je le dis ici déjà un grand merci parce que je pense qu'on peut être vraiment fier de cette gestion. Vous, en tant que bourgmestre qui a mis en place avec les différents services avec la région, Donc je pense qu'il y a eu quand même une bonne gestion de cette crise au niveau molenbeekoïse. Par contre, remerciements effectivement à tout le personnel qui a travaillé dans ce centre, mais moi je serai un peu moins optimiste dans le sens la crise est toujours là. Je pense qu'on n'est pas à la fin de cette crise. Il y a encore le Covid existe dans notre société, ce virus et qu'il y a encore des campagnes de vaccination, de troisième dose, de quatrième dose. Il y a encore des personnes fragiles donc il faut continuer encore à vacciner. Moi j'avais juste deux questions. Même si les centres de vaccination sont fermés, est ce qu'il y aura quand même une campagne de communication qui sera faite concernant les doses de rebooste, je pense ce qu'on appelle. Et deuxièmement, est ce que le dispositif de vaccination dans la pharmacie va pouvoir continuer à toujours continuer à exister sur notre commune? Voilà, merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Kanfaoui.

M. Kanfaoui :

Merci, madame la Présidente.

Je tenais à remercier évidemment toute la première ligne qui a bataillé avec nous, qui travaillons dans les institutions hospitalières pour vaincre une première guerre, la première phase contre le Covid, puisqu'on sait que ce n'est pas terminé et que malheureusement le Covid, contrairement à d'autres virus, et bien il n'est pas saisonnier, il est multi saisonnier.

Cette campagne que vous avez menée avec le collège est une très belle réussite et je crois que c'est important de souligner en tant que confrère toute la force qu'un médecin à la tête d'une commune peut apporter. D'autant plus que vous avez des notions importantes en santé publique et je tiens à vous remercier et vous féliciter.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup.

Je donne la parole à madame Ouberri.

Mme l'échevine Ouberri :

Merci, madame la présidente.

Je me joins évidemment à tous mes collègues et à vous-mêmes pour les remerciements. Donc, je ne vais pas re citer toutes les premières lignes, toutes les personnes que vous avez citées. Je voudrais juste rendre hommage à mon équipe de l'Action Sociale et la remercier. C'est une équipe qui a géré le call center et qui était derrière son téléphone à écouter les gens, à les orienter, à leur prendre des rendez-vous parce qu'ils ne savaient pas prendre rendez-vous, à organiser le transport.

Je vous remercie pour le soutien justement d'avoir mis en place le transport pour les personnes à mobilité réduite et qui n'avaient pas les moyens de se rendre au centre de vaccination.

Donc voilà, je voulais juste rajouter ça pour rendre hommage à l'équipe de l'Action Sociale. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Alors moi, je voulais encore, en vous écoutant, je me rends compte que j'ai oublié quelques personnes dans les remerciements. J'ai oublié d'abord les volontaires parce que j'ai parlé beaucoup des gens qu'on a mis à l'emploi, mais en fait, il y avait aussi beaucoup de volontaires. Bon, je veux les remercier.

J'ai oublié un acteur essentiel et c'est madame Piquard, avec sa question sur la réouverture qui m'y a fait penser, c'est le CPAS. Je voudrais remercier le CPAS Dina Bastin, Monsieur Bex, Monsieur Rozen. Je voudrais vous remercier pour la mise à disposition du bâtiment qui a permis d'héberger pendant des mois le centre de test et le Centre de dépistage parce que si on n'avait pas pu trouver ce bâtiment, en fait, mois, le projet il restait dans ma tête. Donc quand on a été, Monsieur Bex, vous vous souvenez, on a été là-bas

vous vous souvenez de ce qu'on a vu? Ce n'était pas vraiment un bâtiment médical, c'était une ancienne imprimerie dans un état de dégradation avancée. Et donc je veux remercier aussi du coup les ateliers communaux qui ont travaillé d'arrache-pied parce que, en dix jours, un peu moins de deux semaines, on a transformé ça en une installation qui est une installation sanitaire efficace, tout à fait correcte, quasi stérile. Ce n'était vraiment pas donné au départ. Donc merci au CPAS, merci au service des ouvriers chez nous à la commune. Merci aux volontaires.

Alors rouvrir et la situation de crise est-elle terminée? Où est ce qu'on va? Et quid des doses suivantes de vaccin?

D'abord évidemment, le réseau des pharmacies maintenant il travaille bien. Les gens ont pu mesurer les pas réalisés grâce à la vaccination. Pour l'instant, dans le monde et certainement en Europe ne circule pas une souche qui échappe de manière magistrale aux vaccins dont nous disposons et à l'immunité dont nous nous sommes faits. Donc on est dans une autre situation, une réelle autre situation. Mais je voudrais vous dire que moi je reste quand même très attentif par rapport aux informations de santé publique qui circulent. J'ai lu un article du Monde, je ne sais plus vous dire si c'est dans le journal d'hier ou dans celui de ce matin, j'avoue, mais en tout cas sur la situation en Chine et donc en Chine aujourd'hui. Donc, la Chine a continué sur la lancée du zéro Covid. Donc c'est à dire en étant extrêmement strict et en refermant à chaque fois tous les endroits, tous les villages, quelle que soit la taille de la ville, en ayant vraiment un cadenassage direct. Dès qu'il y avait un peu de covid, ils sont toujours dans cette stratégie et il commence à y avoir des émeutes avec ces stratégies. Mais le problème, c'est que ceux qui avaient conservé ces stratégies et qui se sont mis à ravoir des vagues alors qu'ils rouvrait, ils se sont pas retrouvés dans la même situation que celle que nous vivons, ils ont de nouveau eu beaucoup de morts et si jamais demain la Chine doit faire ce type de choses, c'est à dire avoir des attermoissements, ou alors des phases où des pans entiers du pays se rebelleraient contre certaines logiques de fermeture, on serait peut-être avec des variantes tout à fait autre, et là il y aurait peut être de nouveau un moment plus délicat, avec la nécessité de recréer un vaccin dans l'urgence, avec la nécessité de vacciner lourdement dans l'urgence, dès lors qu'il y aurait un mutant en particulier, on serait, on serait de nouveau mal mis. Donc je ne dis pas ça pour être oiseau de mauvais augure. Je ne le vois pas dans les mois qui viennent, mais on est suspendu à la situation mondiale. On le sait, on l'a compris, et c'est forcément une incertitude qui va continuer en termes de santé publique. C'est comme ça qu'il faut le voir. On verra bien ce qui se passe dans le futur.

Voilà, donc rouvrir, je ne sais pas, dans ce bâtiment-là, je ne pense pas, parce que le CPAS va se le réapproprier et va en faire sa destination finale qui est normalement une antenne dans ce quartier. C'est pour ça que le CPAS avait acquis ce bâtiment et c'est dans ce sens-là que les budgets sont inscrits pour la suite. Donc avoir une antenne délocalisée dans ce bâtiment. Et donc si à un moment donné on est amené à rouvrir, il nous faudra repartir à la quête d'un bâtiment. Mais je ne suis pas sûr qu'on aura besoin de rouvrir. On verra. Peut-être aussi que si on a besoin d'une nouvelle étape de vaccination lourde, on affectera un autre bâtiment communal. On a vu que la vaccination dans la maison communale a très très bien fonctionné. Voilà on verra.

En tout cas, je pense qu'on a acquis une solide expérience et qu'on a une capacité de gestion de crise qui est très bonne pour une commune comme la nôtre et je ne peux que m'en féliciter. Les pharmacies continuent à vacciner évidemment. Tout à fait.

Alors oui, j'ai oublié chers conseillers, vous allez être invité parce qu'on va faire une fête de fermeture et vous allez être invités à la fête de fermeture.

Avec toute l'équipe, vous aurez l'occasion de les remercier sur place.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

3. Enseignement fondamental francophone - Mise en place des Pôles territoriaux en Fédération Wallonie-Bruxelles - Approbation de la convention de coopération avec le Pôle territorial « Inclusif » mixte « Ecole intégrée ».

Franstalig basisonderwijs - Oprichting van territoriale polen in de Federatie Wallonië-Brussel - Goedkeuring van het samenwerkingsakkoord met de gemengde territoriale pool "Integrale school".

Mme la Présidente :

C'est un point important. Il s'agit de la réforme de l'inclusion dans les écoles fondamentales. Donc, c'est un nouveau décret dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte pour un enseignement d'excellence. C'est un décret qui vise à atteindre un des sept objectifs du Pacte, c'est à dire augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

C'est à vrai dire un changement de paradigme total sur la manière dont les élèves qui, auparavant ayant des besoins spécifiques, étaient orientés vers l'enseignement spécialisé, sont amenés à être pris en charge par notre système d'enseignement. Donc avec ce décret, on a créé 48 pôles territoriaux, dont un que nous allons rejoindre. Ces 48 pôles territoriaux ont pour vocation de créer une intégration permanente bien plus fréquente que ce qui n'existait auparavant. Donc auparavant, un élève à besoins spécifiques, dès qu'on le découvrait, on allait favorablement l'orienter vers l'enseignement spécialisé. Aujourd'hui, on fait venir l'enseignement spécialisé dans les écoles ordinaires et on essaye de scolariser un maximum d'enfants dans l'enseignement ordinaire. Donc le pôle territorial c'est une structure qui est réunie, un bassin scolaire attaché à une école d'enseignement spécialisé dite école siège et puis dans cette école, siège exerce une équipe pluridisciplinaire d'à peu près quinze enseignants, éducateurs, logopède, kiné, expert dans les troubles du langage, soutien du handicap, etc. qui vont sortir de cette école siège et qui vont aller se rendre pour aider, former, soutenir les écoles qui font partie du pôle territorial. Dans le pôle territorial il existe également une notion d'écoles partenaire qui sont d'autres écoles spécialisées qui vont pouvoir aller aider l'école d'enseignement spécialisé école siège au sein des différentes écoles qui forment le pôle territorial. Donc, vous avez compris que nos écoles fondamentales devaient adhérer à un pôle autour de plusieurs écoles spécialisées qui vont envoyer des agents spécialisés pour pouvoir soutenir nos écoles fondamentales.

Alors, nous avons choisi d'aller dans un pôle qui est un pôle qui s'appelle l'école intégrée. C'est un pôle territorial mixte. Ça veut dire quoi? Ça veut dire qu'il y a à la fois des écoles, du libre subventionné, des écoles de WBE, des écoles, du CPEONS et des écoles du CECP qui se sont organisées à Bruxelles sous le nom de ce pôle territorial mixte école intégrée. On l'a choisi Pourquoi? Vous allez me dire pourquoi est-ce que vous avez choisi celui-là et pas un autre?

En fait, on l'a choisi en écoutant nos équipes. Pourquoi? Parce que dans ce pôle figure l'école spécialisée qui est le partenaire historique. Le plus actif dans nos écoles fondamentales c'est l'école Nicolas Smelten. C'est une école que certains d'entre vous

connaissent, qui en fait exerce sur notre territoire et qui est le point d'appui de la plupart de nos écoles fondamentales en inclusion. Donc on l'a choisi pour cette raison-là, pour ne pas rompre le lien avec Nicolas Smelten et l'excellent travail qu'on fait déjà avec Nicolas Smelten. On a choisi le pôle dans lequel se trouvait Nicolas Smelten et ça tombe relativement bien, un pôle dans lequel il y a également la Fédération Wallonie-Bruxelles, ça nous met à l'aise et le CPEONS avec lequel vous savez qu'on partage également nos écoles secondaires.

Alors, plusieurs réunions, évidemment, ont déjà eu lieu et ce que je peux ajouter, c'est qu'on est assez contents du travail jusqu'ici, puisque très clairement, avec ce pôle, on partage les valeurs pédagogiques qui sont les nôtres. Donc notre cellule pédagogique et le pôle travaillent facilement ensemble, les intentions et les valeurs étant compatibles, ben c'est beaucoup plus simple de travailler ensemble.

Voilà ce que je voulais dire à l'entame du point. Ici, c'est la convention de coopération qui nous fait entrer de plain-pied dans le dispositif.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

Merci Madame la Présidente.

Voilà, comme vous le dites, c'est un décret ? décret du 17 juin 2021 qui rentre dans le package du Pacte d'excellence. Moi personnellement, je trouve que c'est une très bonne chose. Le fait d'ouvrir les portes aux élèves à besoins spécifiques, les rentrer dans les écoles ordinaires et de suivre par des pôles. Mais avec l'expérience, je peux vous dire qu'en ce moment les pôles sont en train de se constituer. Ça veut dire qu'il y a encore un manque d'effectifs. Il faudrait peut-être s'assurer, si je peux me permettre, s'assurer du suivi par rapport aux élèves à besoins spécifiques et aussi assurer les formations pour les instituteurs au niveau du comportement à adopter face à des élèves à besoins spécifiques. Voilà.

Mme la Présidente :

Merci.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense que l'idée est vraiment positive, l'idée de l'inclusion. Je pense qu'on doit travailler vers ce sens-là dans la société mais comment ça va se mettre en pratique? On va aussi définir si oui ou non on va bien réussir cela.

Je sais qu'il y a du côté néerlandophone en Flandre, il y a eu un exercice pareil qui a en fait essayé de faire en sorte que les écoles spécialisées soient supprimées, ou en tout cas une grande partie, et que les enfants avec des besoins spéciaux soient intégrés, inclus dans les écoles existantes. Il y a eu beaucoup de promesses pour soutenir et accueillir ou accompagner les écoles et les enseignants de ces écoles qui allaient accueillir des nouveaux élèves avec besoins spéciaux. Ça s'est mal passé. Il n'y a pas eu de moyens supplémentaires, il y a eu trop peu d'accompagnement, trop peu de formation. Conséquence, l'échec dans une partie importante de ces transferts, des familles qui ont été déboussolées, des enfants qui ont dû faire des allers retours et parce que les écoles spécialisées ont été enlevées des moyens et en conséquent, ont été obligées de réduire leurs ambitions, ils ont dû laisser aller des enseignants qui sont allés dans des écoles qui

allaient accueillir les enfants avec besoins spéciaux. L'opération a été partiellement un échec et la conséquence est qu'une partie des parents ont voulu réinscrire leur enfant dans les écoles spéciales qui restaient, mais qui en fait, à ce moment-là, manquaient des places. Parce qu'en fait ils ont été soit presque supprimés. Donc je trouve que c'est important que l'idée de l'inclusion soit vraiment bien élaborée suffisamment soutenus et accompagnés pédagogiquement et méthodologiquement.

Donc je voulais demander très concrètement de combien est ce que oui ou non, les écoles spécialisées vont de la même façon en fait on va essayer de transférer une partie importante de leur population dans les écoles existantes. De combien d'élèves on attend dans les écoles et quels sont les moyens supplémentaires pour accompagner, former les écoles existantes? Merci.

Mme la Présidente :

Merci.

Une évaluation, effectivement, ce sera utile pour nous. On va y revenir. La formation des instituteurs, Monsieur Ouassari, c'est vraiment le but principal, c'est qu'il y ait beaucoup d'accompagnement et de formation et beaucoup plus de diffusion des formations, puisque l'idée c'est qu'auparavant, avec les moyens dont dispose la Communauté française, on aidait un petit nombre de personnes, beaucoup, beaucoup, dans des institutions spécialisées et l'idée du décret, c'est d'avoir une vocation universelle d'aide et que donc, même ceux qui n'avaient pas d'écoles spécialisées à proximité doivent pouvoir être aidés. Donc de répartir les moyens sur l'ensemble des personnes qui en ont besoin plutôt que de concentrer les moyens sur seulement un petit nombre de personnes. Ça, c'est l'idée vraiment de départ.

Donc, les craintes que vous avez émises tous les deux, aussi bien l'évaluation que est ce que les écoles spécialisées vont disparaître ou quels moyens supplémentaires vont être donnés. Ce sont des choses que vous devez demander au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous, on va faire évidemment une évaluation de est ce que ça fonctionne bien dans notre pôle? Est-ce qu'à un moment donné, on voudrait changer de pôles ou est ce qu'il y a des grosses difficultés? Mais nous n'aurons pas les moyens nous d'avoir une grande influence sur les autres points dont vous avez parlé, qui sont en réalité des points de politique de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur lesquels moi je n'ai pas à me positionner et je ne sais pas répondre, je ne sais pas répondre. Est-ce que l'idée c'est de fermer les écoles spécialisées? Ça, ce n'est absolument pas une question qui se pose au niveau communal aujourd'hui. Donc je ne sais pas vous répondre à ce sujet. Je dois vous renvoyer chacun, ou plus exactement je dois renvoyer Monsieur De Block à son groupe parlementaire et Monsieur Ouassari, malheureusement, vous venez de quitter celui qui était le vôtre, vous trouverez bien un relais chez un autre groupe que celui que vous avez quitté. Mais en tous cas, ces questions ne peuvent pas être reposées dans cette enceinte parce que ce n'est pas le collège communal qui va pouvoir y répondre.

Je donne la parole à monsieur Ouassari.

M. Ouassari :

Madame la Présidente, excusez-moi, je n'ai jamais dit que, je n'ai jamais eu d'inquiétude sur la fermeture des écoles spécialisées.

Mme la Présidente :

Non, non, C'est votre collègue qui a posé cette question-là. Vous m'avez posé la question de l'évaluation du dispositif. Nous pourrons évaluer si nous sommes bien dans ce

pôle et si nous avons des grandes difficultés dans ce pôle. Nous ne pourrions pas nous être les évaluateurs du décret. C'est pour ça que pour l'évaluation du décret, je vous renvoie plutôt à la communauté.

M. Ouassari :

Excuser-moi. Je n'ai pas parlé d'évaluation. J'ai parlé du fait qu'ils sont en train de se constituer et qu'il y a forcément, et c'est normal, un manque d'effectif et qu'il faut s'assurer du suivi et je vous ai parlé de formation, je n'ai pas parlé d'évaluation.

Mme la Présidente :

Je ne vous ai pas compris.

M. Ouassari :

Oui, je pense que vous avez mal compris. Et puis par rapport à mon parti, est ce que j'ai fait une sortie comme quoi j'ai quitté mon parti ou enfin je ne sais pas ?

Mme la Présidente :

Ah pardon, j'ai cru que vous aviez rejoint Monsieur El Khannouss dans Mama.

M. Ouassari :

Oui et alors?

Mme la Présidente :

Pardon, je n'ai pas compris. Donc vous, vous êtes dans deux partis?

M. Ouassari :

Ben je ne sais pas. Est-ce que c'est le sujet?

Mme la Présidente :

Non pas du tout. Mais pardonnez-moi, j'ai mal compris. En fait, je vous ai mal compris sur toute la ligne aujourd'hui. Je vous ai mal compris.

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je n'avais pas reçu de réponse sur la prévision que vous avez, sur le nombre d'enfants qui sont concernés et qui pourraient intégrer les seize écoles.

Mme la Présidente :

Non, je vous renvoie à la Communauté française. Je ne sais pas répondre. Toutes les questions que vous avez posées sont pertinentes, mais elles ne sont pas posées au bon endroit. Vous devez demander ça à votre groupe parlementaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

4. Relations Internationales - Projet de Coopération avec la ville de Mokrisset au Maroc et la ville de Mbour au Sénégal - Programme CIC 2022-2026 - Feuilles de route 2022-2026.

Internationale betrekkingen - Samenwerkingsproject met de stad Mokrisset in Marokko en de stad Mbour in Senegal - CIC-programma 2022-2026 - Routekaarten 2022-2026

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame l'échevine Schepmans.

Mme l'échevine Schepmans :

Donc je suis heureuse de vous présenter les feuilles de route dans le cadre de nos programmes de coopération internationale communale 2022-2026 qui ont été élaborées en collaboration avec nos partenaires marocains et sénégalais sous l'égide de Brulocalis. Il est important de souligner le rôle essentiel de Brulocalis qui pilote et finance, via la direction générale de la coopération au développement, ses programmes à hauteur de 171.000 € pour Mokrisset et près de 160.000 € pour le Sénégal pour la ville d'Mbour.

Alors il est utile de rappeler les objectifs de ces programmes de coopération internationale communale pour bien saisir le contenu. Les C.I.C. ont pour ambition de renforcer le développement des villes et villages du Sud en se focalisant sur le renforcement de leurs capacités institutionnelles. C'est la priorité. Doter ces localités d'outils et d'équipements afin de les rendre autonomes. Le programme de coopération concentre son action dans cinq pays d'Afrique le Bénin, le Burkina Faso, le Maroc, la République démocratique du Congo et le Sénégal. Il n'existe pas moins de 45 partenariats, dont deux pour Molenbeek.

Alors, trois priorités fixées par Brulocalis doivent être mises en œuvre : la bonne gouvernance politique, l'administration efficace et la participation des citoyens dans le processus décisionnel. Les actions à mener doivent donc répondre à ces objectifs. Ces derniers sont, à chaque renouvellement des programmes évalués, mis à jour et affinés. Alors, pour 2022-2026 je vous cite quelques exemples. Renforcer les capacités de gestion, promouvoir la participation des citoyens et du site issu associatif, soutenir le développement social et économique de la commune ou encore améliorer la qualité de la scolarité.

Après ce point d'introduction, j'en viens à nos deux programmes C.I.C. présenté ce soir. Pour Mokrisset, le programme élaboré à la suite d'un forum avec les habitants, qui a duré d'ailleurs deux jours et qui s'est tenu fin 2021 sur le thème « Tous pour l'avenir » contient un projet que je qualifierais d'ambitieux, à savoir le tourisme rural et les activités autour du thème bonne gouvernance et développement socioéconomique. L'objectif général est de faire de la commune de Mokrisset, une destination touristique tout en améliorant les conditions de vie de la population locale à travers des activités durables. Les autorités locales sont convaincues du potentiel touristique de Mokrisset, situé dans une région montagneuse très verte comme destination pour les amateurs de randonnée à la recherche d'un cadre naturel authentique et traditionnel. Il s'agit évidemment de tourisme local, même

si les visiteurs étrangers sont fort bien accueillis. Actuellement, Mokrisset compte deux auberges d'une capacité de 20 lits qui ne suffisent pas à rencontrer la demande en hausse. Le projet ambitionne de mettre en place des maisons d'hôtes en aménageant et équipant une chambre dans six foyers en 2023 et après évaluation en 2024 et améliorations si nécessaire, six autres maisons d'hôtes seront constituées d'ici 2026. Cela s'accompagnera d'ateliers d'apprentissage aux métiers locaux pour les touristes.

Un autre projet que je trouve très intéressant, c'est la création d'un espace de vente des produits de terroir au centre du village. Il sera géré par et pour les femmes avec la vente exclusive des produits de terroir locaux. Actuellement, ces femmes ne disposent pas d'un espace de vente en dur. Sous le soleil d'été et à l'air libre elles rencontrent donc pas mal de difficultés. Ce marché des produits du terroir local contiendra des boutiques qui seront divisées en six zones pour la vente de fruits et légumes, de plantes aromatiques ou encore de produits artisanaux. Il sera géré par la commune de Mokrisset et le budget alloué financera les travaux de construction qui se chiffrent à environ 40.000 €. Par ailleurs, afin de faciliter aux agriculteurs et aux coopératives agricoles la commercialisation de leurs produits de terroir, un espace de proximité près du marché sera aménagé pour l'organisation des foires saisonnières. De plus, la commune de Mokrisset étant connue pour la réalisation de poteries traditionnelles pratiquée aussi par les femmes, trois ateliers de fabrication de poterie seront aménagés pour continuer à faire vivre cet artisanat.

Alors, dans le cadre du programme 2012-2016, la commune de Mokrisset avait déjà aménagée et équipée la bibliothèque afin de promouvoir la lecture auprès des jeunes. Dans la continuité de cette réalisation, Mokrisset va développer un espace d'activités de lecture et de débats culturels dans un espace ouvert. La commune propose aussi de soutenir un centre d'excellence au sein du collège Mohammed VI à destination des jeunes pour améliorer leur niveau en langues étrangères, en informatique et découvrir de nouveaux métiers. Cet espace sera aussi destiné aux professeurs pour qu'ils puissent enregistrer des séances de leçons numériques et les partager avec leurs élèves à distance. Il proposera également une radio scolaire.

Voilà, je vous présente quelques projets qui sont développés plus longuement dans la feuille de route qui est jointe à la délibération.

Alors j'en viens maintenant au Sénégal et le programme vise le renforcement des collectivités territoriales sénégalaises afin qu'elles puissent accompagner au mieux le développement économique local de leur territoire.

Alors, le Bureau de développement local qui a été mis en place et équipé grâce à l'appui de notre commune dans le cadre du partenariat, est important. Cela a permis par exemple à Mbour de capter des ressources financières provenant de programmes nationaux propres au Sénégal. A cet égard, de l'avis même de Brulocalis, Mbour est sur la bonne voie. Pour le programme 2022-2026, il a été convenu avec Mbour et Brulocalis, de poursuivre les efforts pour renforcer les stratégies en vue d'augmenter les recettes de la localité. Un autre axe qui sera développé et que je trouve intéressant pour un bourg, c'est le développement et le financement de microprojets. Dans cet objectif, un fonds communal de développement local a déjà été mis en place en 2021 avec le financement de Brulocalis, mais aussi une participation importante de la ville elle-même. La banque sénégalaise a mis à disposition 60.000 € en utilisant comme fonds de garantie l'investissement initial de 30.000 €. Cet argent va servir à financer des projets de groupements d'habitants fédérés selon leur profession. L'idée est vraiment de favoriser les coopératives plutôt que des projets individuels afin d'augmenter le budget.

Alors l'accent sera également mis sur les femmes pour qu'elles puissent bénéficier des microcrédits et des agents communaux ont été formés et outillés pour lancer un comité

de pilotage dans le cadre de ce fonds. Des demandes, d'ailleurs ont déjà été soumises. Avec l'aval d'Mbour, sur le contenu de ceci, la banque rendra son expertise sur la viabilité financière du microprojet. Un monitoring régulier sera opéré en mettant l'accent sur les facteurs de réussite et les renforcements des capacités.

Alors, dans le programme 2022-2026, un autre projet sera réalisé, celui de la création d'espaces marchands moderne pour la vente de fruits, légumes et produits locaux transformés par des femmes ou des personnes en situation de handicap. Une cinquantaine de points de vente seront créés dans la ville à des endroits fréquentés. Les buts poursuivis, c'est renforcer l'économie locale, particulièrement pour la situation des femmes, mais aussi empêcher l'occupation anarchique de la voie publique et augmenter les recettes de la commune et ça, c'est un projet qui s'élève à 30.000 €. Dans les prochaines années le soutien au travail des femmes sera poursuivi, de même que la production d'arbres grâce à la pépinière lancée précédemment. Alors, l'amélioration du système de collecte des ressources financières de la municipalité et la modernisation des outils de gestion seront encouragés.

Pour conclure, tous les documents liés à la programmation 2022-2026 sont transmis à l'ensemble des conseillers communaux. Donc, pour moi, il était compliqué de faire une trop longue présentation de tous ces projets. Mais vous trouverez également le chronogramme avec tous les aspects budgétaires et cette feuille de route est évidemment évolutive. Elle trace une ligne de conduite, mais sera adapté, complétée en fonction des réalisations. Voilà, Mesdames et Messieurs, je dirais la feuille de route pour ces deux municipalités avec lesquelles nous entretenons des liens étroits depuis de nombreuses années.

Madame Moureaux quitte la séance, Monsieur Achaoui prend la présidence.

Mevr. Moureaux verlaat de zitting en de heer Achaoui neemt het voorzitterschap over.

Mr. le Président, Abdellah Achaoui :

Je vous remercie, madame Schepmans.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci Monsieur le Président.

Alors, madame Schepmans d'abord, je vais commencer évidemment par vous remercier et vous remercier d'avoir pérennisé dans le cadre vos compétences et de très nombreux projets dans le cadre de la QUIQUE, que ce soit avec la région de Mokrisset ou avec la ville de Mbour au Sénégal qui je le rappelle, est la deuxième ville la plus importante après Dakar.

Vous avez rappelé de très très nombreux projets qui sont programmés dans le cadre de ce financement. Mais il est aussi important de rappeler que d'autres projets ont déjà été concrétisés. Vous avez parlé du Haut Sénégal, du Bureau du développement local que nous avons initié. D'ailleurs, c'est moi qui ai initié les deux projets. Historiquement, l'accord de coopération avec Mokrisset et Mbour, ont porté leurs fruits, ont donné de très, très nombreux résultats positifs dans l'intérêt des populations locales. Vous avez parlé de projets qui ont été réalisés et d'autres qui vont être réalisés. Mais il faut savoir qu'historiquement, ces projets, plutôt ces partenariats, avaient pour objectif aussi, à un moment donné, de permettre à nos élèves, aux élèves de nos écoles de pouvoir participer à des projets. Par exemple, les élèves de Serge Creuz ont participé avec une A.S.B.L néerlandophone qui s'appelle Un cœur pour le Sénégal, à la construction d'une école qui aujourd'hui accueille 850 élèves à Mbour et les

séjours dans le cadre de Chantiers solidaires qui étaient organisés ont pour objectif évidemment de pouvoir permettre à nos jeunes, à nos jeunes Molenbeekois et Molenbeekaises de pouvoir vivre des expériences uniques dans une vie, de pouvoir rencontrer des citoyens d'un autre continent, mais aussi de pouvoir ouvrir les yeux sur une réalité de vie qui est plus compliquée et où le mot qui est retenu, le mot maître, c'est la solidarité et nos jeunes ont été impliqués là-dedans.

Je voudrais savoir, la première question, c'est est ce que dans le cadre de ces différents projets que vous avez évoqués et qui se développent dans le cadre du financement de la QUIQUE, est ce qu'il est prévu d'y associer des écoles ou des associations pour que ça puisse être bénéfique pour nos jeunes? Moi j'avais pensé à un moment donné à créer des ateliers d'échanges d'écritures entre nos écoles communales et les écoles communales de Mbour ou les écoles de Mokrisset. Vous parlez d'un projet de développement d'ateliers informatiques dans un collège à Mokrisset donc je pense qu'il y a là des occasions à saisir et il faut en profiter.

Alors, il y a d'autres projets que nous avons initiés historiquement. Moi, je pense ici à l'accord de partenariat que nous avons signé avec la ville de Jenine en Palestine. Cet accord est un accord officiel. Il était prévu qu'on développe aussi des partenariats d'ordre économique, d'ordre culturel, de soutien aux familles, etc. Je voudrais savoir où est ce que ça en est. Est-ce que le collège est ce que vous, vous avez l'ambition de pouvoir continuer ce partenariat ou vous l'avez mis au frigo, deuxième question. Troisième question les financements sont pérennisés jusqu'en 2026 dans le cadre de l'acquis, que ce soit pour le Sénégal ou pour Mokrisset au Maroc. Qu'en est-il après 2026? Est-ce que vous avez parce que je sais que la situation financière de Brulocalis n'était pas bonne du tout et qu'il fallait un refinancement. Et alors, dernière question, il y avait historiquement un jumelage avec la ville d'Oujda dans l'Oriental marocain. Nous avons en 2012 fait une série d'évaluations qui n'étaient pas positives. Nous avons demandé aux responsables de la ville d'Oujda de pouvoir éclaircir certaines situations en matière de bonne gouvernance, en matière de gestion pour que nous puissions reprendre ce jumelage qui, je pense, est très important pour une catégorie de Molenbeekois. Est ce qu'il est prévu, oui ou non, d'avoir de nouveau des contacts avec les autorités de la ville d'Oujda? Si c'est positif, évidemment, est ce qu'il est prévu de pouvoir développer des projets avec ce partenaire qui je vous rappelle datent depuis 2002. Merci beaucoup.

M. le Président :

Je donne la parole à madame Kalimbiriro.

Mme Kalimbiriro :

J'ai entendu parler de la bonne gouvernance, surtout concernant le Congo que je connais un peu. Est-ce que vous avez des indices qui prouvent qu'il y a une bonne gouvernance qui vous poussent, qui vous incitent à travailler avec, ce pays-là? Parce que moi, la corruption qui gangrène tout cet état, je me dis mais comment on peut travailler? Il est vrai qu'on ne peut pas laisser les élèves comme ça. Mais par contre aussi, cette corruption me donne mal à la tête. Comment pouvez-vous nous dire, nous garantir qu'effectivement les moyens que vous mettez dans les projets seront utilisés à bon escient pour le développement, la scolarité ? Je ne sais pas de quel développement vous parlez parce que un développement moi pour moi doit venir du pays même, des ressources qu'il y a dans le pays, mais pas des agents de Molenbeek hein. Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire. Je m'excuse.

M. le Président :

Merci madame Kalimbiriro.

Je donne la parole à monsieur Boufraquech.

M. Boufraquech :

Merci, Monsieur le Président.

Je ne vais pas être long. J'avais juste une question, Madame Schepmans, c'est par rapport à l'argent qui est utilisé, même si c'est de l'argent qui est subsidié à 100 %. Est ce qu'on aurait accès aux rapports d'activités concernant les montants? Qu'est ce qui a été fait avec cet argent? Et cetera, notamment pour la programmation passée? Parce qu'ici il s'agit de 2022-2026. Mais si on peut avoir accès. J'ai été dans le BOS, je n'ai rien retrouvé. Donc voilà, c'est ça ma question. Merci.

Mme Moureaux rentre en séance et reprend la présidence.

Mevrouw Moureaux keert terug in zitting en neemt het voorzitterschap over.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

En fait, moi, je trouve vraiment formidable qu'on continue ces projets. Il faut avoir été dans ces pays-là pour recevoir un choc, un choc culturel. Ma question, Monsieur, El Khannouss en a parlé, est ce qu'il y aura encore des échanges entre les enfants, donc des échanges scolaires? Parce que je pense réellement que pour l'ouverture d'esprit des jeunes, c'est vraiment très important. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Madame Schepmans, vous avez eu beaucoup de questions. C'est chouette d'avoir un débat.

Je vous donne la parole pour les réponses.

Mme l'échevine Schepmans :

Alors j'entends les questions de Monsieur El Khannouss. Je le remercie de soutenir ces projets puisque lui-même a été échevin des Relations internationales. Donc il connaît bien les défis qui se présentent.

Vous parlez d'échanges de jeunes, ça a été fait dans le passé, j'entends, ça pourrait se refaire aujourd'hui si une association se présente et se montrait intéressée à ce type de projet. A ce jour, nous n'avons pas été contactés et c'est toujours quand même des expériences difficiles à concrétiser. Mais voilà, nous avons au sein du collège également une échevine de la jeunesse. Nous avons la bourgmestre qui a l'éducation dans ses attributions et donc on peut imaginer d'avoir, comme vous l'avez suggéré je dirais, des ateliers d'échanges.

Alors, en ce qui concerne nos jumelages, le jumelage avec Jenine en Palestine, c'est vrai qu'il n'y a plus de suite depuis les contacts que nous avons eu il y a quelques années. Il

y avait la situation tendue en Moyen-Orient et plus particulièrement en Palestine qui a freiné cette collaboration. Mais évidemment, nous sommes toujours intéressés à développer ce jumelage. Il faut aussi faire la distinction entre le jumelage et le partenariat parce que dans le jumelage, évidemment, les moyens financiers sont beaucoup moins importants puisque c'est sur fonds propres de la commune dans le cadre de partenariat comme nous avons pour Mbour et Mokrisset, le soutien entier financier de Brulocalis.

En ce qui concerne Oujda, moi je n'ai plus de contact. En tout cas, on n'est jamais aucun représentant de la ville d'Oujda n'est revenu vers la commune de Molenbeek à ma connaissance pour relancer ce jumelage qui existait dans les années, je dirais qu'il existait dans les années début 2000, donc ça fait un certain nombre d'années. Je pense que le partenariat avec Mokrisset est très intéressant, mais si la ville d'Oujda manifestait une volonté que de revenir, de revivifier ce jumelage, on pourrait évidemment l'examiner.

Je voulais également répondre qu'en parlant de corruption. Alors, voilà, madame, la présentation qui a été faite de cette collaboration entre Mbour, Sénégal, Mokrisset, Maroc, Brulocalis et Molenbeek montre qu'évidemment, toutes les garanties sont prises pour que ce soit une véritable collaboration et donc la corruption ça n'a pas lieu d'être. Vous parlez de la République démocratique du Congo, mais c'est enfin nous n'avons pas de collaboration avec eux et je pense que même dans les partenariats avec ce pays, à mon sens, ça doit être tout à fait contrôlé et surveillé par Brulocalis et les communes qui ont des partenariats avec ce pays. En tout cas, moi je peux vous assurer que pour le Sénégal et le Maroc, nous sommes particulièrement vigilants et que nous avons d'ailleurs amélioré, amélioré pour les prochaines années la feuille de route.

Pour répondre à Monsieur Boufraquech, nous avons une feuille de route qui est un chronogramme qui reprend étape par étape toutes les réalisations qui vont être faites de 2022 à 2026, avec chaque fois le montant qui sera consacré aux projets mis en œuvre. Il y a des projets qui durent, qui s'étalent sur plusieurs années, d'autres sur un an. Mais si vous consultez ce chronogramme, je peux vous assurer que vous aurez une vision très précise de tout ce qui sera réalisé. Pour le partenariat précédent, moi je peux vous communiquer ce chronogramme tel qu'il avait été, tel qu'il est composé maintenant et avec l'évaluation telle qu'elle a été faite par Brulocalis et le service des Relations Internationales de Molenbeek. Je pense avoir répondu à toutes les questions.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
34 votants : 34 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
34 stemmers : 34 positieve stemmen.*

5. Energie - Avenant de la convention de mise à disposition d'un service de comptabilité énergétique avec Sibelga.

Energie - Avenant van de overeenkomst inzake de terbeschikkingstelling van een dienst van energieboekhouding met Sibelga.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Achaoui.

M. Achaoui, Echevin :

Merci, madame la Présidente.

Comme vous le savez, afin de soutenir l'utilisation performante et rationnelle de l'électricité et du gaz et optimiser les dépenses énergétiques, la commune de Molenbeek-Saint-Jean a adhéré en 2017 au projet de mise à disposition d'un service de comptabilité énergétique, et cela en approuvant une convention assez complète à ce sujet.

Le projet en lui-même, mis en place par Sibelga, repose sur la mise à disposition de la commune d'une application informatique intitulée NR Click Scan. Le principe est le suivant : hormis les données de consommation personnelle des locataires, les données de consommations énergétiques des sites communaux concernés, à savoir bâtiments de bureaux, écoles, crèches, piscines, salles de sport, sont rapatriées dans l'application au moyen de datalogeurs dans Cottage Manuel ou via des différents fournisseurs d'énergie. L'accès à l'application se fait via Internet au départ d'un ordinateur.

Alors, suite à la modification des ordonnances relatives à l'organisation du marché de l'électricité et du gaz en Région de Bruxelles-Capitale, Sibelga soumet à la commune une mise à jour de la convention précitée de mise à disposition d'un service de comptabilité énergétique. En effet, les modifications intervenues permettent à Sibelga plus aisément de partager ses données, y compris des données à caractère personnel, si elles sont utilisées pour la réalisation des missions de service public et ou pour faciliter le marché du gaz et de l'électricité.

Alors, cet addendum permet ainsi à la commune, en tant que pouvoirs publics soumis au programme pliage, de pouvoir répondre beaucoup plus facilement à ses obligations, étant donné que les données personnelles, à savoir les consommations de locataires, seront injectées dans cette application. NR Click scan dans le respect du RGPD. L'avenant ci joint, qui est évidemment joint à l'ordre du jour, définit ainsi les rôles et responsabilités de chacun et met l'accent sur les obligations de confidentialité de chaque utilisateur. Dès lors, afin de pouvoir continuer à avoir accès à l'application NR Click Scan, la commune doit transmettre à Sibelga ledit avenant signé pour accord. Donc, il s'agit simplement d'une mise en conformité par rapport aux changements et modifications qui se sont opérées dans le temps. Voilà, madame la présidente.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

34 votants : 34 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

34 stemmers : 34 positieve stemmen.

Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.

Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.

Rachid Ben Salah quitte la séance / verlaat de zitting.

**6. Classes moyenne - Economie - Renouvellement de convention d'exploitation de la salle de jeux de hasard - Gambling City.
Middenstand - Economie - Verlenging van de overeenkomst voor de exploitatie van de kansspelinrichting - Gambling City.**

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Gjanaj.

M. Gjanaj :

Donc, il s'agit d'un renouvellement, d'une autorisation, d'une licence, de classer pour des jeux de hasard, donc d'une entité qui existe depuis pas mal de temps et donc qui a fourni à l'appui de sa demande les éléments nécessaires et le renouvellement a été validé pour une durée de neuf ans, comme c'est d'application dans ce genre de demande là.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss ;

M. El Khannouss :

C'est une question, enfin une série de questions que j'adresse à l'ensemble du collège et pas seulement à l'échevin de l'Urbanisme. Nous avons régulièrement des débats sur l'installation des tripots de jeux ou des tripots, des lieux où on peut faire ou organiser des jeux du hasard. On sait très bien que ce sont des activités économiques nuisibles. Elles provoquent énormément de dégâts chez nos concitoyens, en tout cas chez une partie d'entre eux, dans des familles, et cetera. Quelle est la position du collège dans le cadre de la marge de manœuvre qui lui est laissée pour autoriser ou pas l'ouverture d'un lieu où on peut organiser des jeux du hasard? On a toujours eu des positions dans le passé où on a pu empêcher des lieux d'ouvrir sur base des autorisations urbanistiques. Je souhaiterais connaître la position du collège, la mienne et les connus. Je suis totalement opposé à ce qu'on ait une prolifération des lieux de jeux du hasard et dont je souhaiterais connaître celle du collège en la matière. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur l'échevin Gjanaj.

M. l'échevin Gjanaj :

Mais en fait la position du collège n'a pas changé de celle qui était d'application dans le collège précédent. Moralement, on va dire que nous sommes tous d'accord pour dire que ce genre d'établissement cause quand même pas mal de misères au niveau de la population puisqu'elle consiste à elle, est quand même encore un attrait important pour des personnes qui sont quand même désespérées. Mais il faut quand même savoir qu'il y a une évolution qui peut être considérée comme positive par rapport à ces jeux, puisqu'il y a de plus en plus de contrôles. Il y a aussi une possibilité ou en tout cas un accès qui n'est plus possible que par carte d'identité et aussi une limite par mois qui est imposée et qui fait que ça devient quand même de plus en plus difficile d'avoir accès à ces jeux-là. Donc il y a, on va dire, des éléments juridiques qui sont de nature à avoir, on va dire, un effet moins dévastateur. Mais il est clair que nous n'encourageons pas ce genre d'activités et si ce n'était les obligations au niveau urbanistique, il est clair que nous nous serions politiquement nous ne favorisons favoriserons pas ce genre d'activités, mais nous ne pouvons malheureusement pas refuser le renouvellement d'un permis d'environnement parce que juridiquement parlant, ce n'est pas

possible de le refuser et en termes de recours, s'il y a recours, nous serions déboutés, malheureusement.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur l'Echevin.

Je donne la parole à monsieur De Block pour la justification de son abstention.

M. De Block :

Je pense que dans une commune comme Molenbeek, les jeux de paris, les casinos qui font en fait sauter de l'argent d'une poche à une autre avec beaucoup de risques de dépendance, beaucoup de misère parfois, je pense que ce n'est pas le genre d'activité qu'on voudrait voir se développer. C'est un chouette endroit tout au début de chaussée de Ninove. Je peux m'imaginer des maisons de jeunes, des centres communautaires, des autres activités, pleines de chouettes choses. Je pense qu'il y a quelqu'un d'un parti de la majorité qui a suggéré déjà d'augmenter les taxes pour plutôt limiter et freiner le développement de ce genre d'activités.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 21 votes positifs, 10 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 21 positieve stemmen, 10 onthoudingen.

Yassine Akki entre en séance / treedt in zitting.

Rachid Ben Salah entre en séance / treedt in zitting.

7. Département Infrastructures et Développement Urbain - Contrat de Renovation Urbaine - CRU 6 « Autour de Simonis » - Approbation du protocole d'accord par rapport à l'intervention de Beliris dans l'opération Z2.1 "Pont de Jette - Construction d'un nouvel immeuble mixte".

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Stadsvernieuwingscontract - SVC 6 « Rendom Simonis » - Goedkeuring van het protocolakkoord betreffende de tussenkomst van Beliris in de operatie Z2.1 "Jetse Brug - Bouw van een nieuw gemengd gebouw".

Mme la Présidente :

Il s'agit de percevoir en vue d'une étude pour des travaux futurs potentiels au niveau d'une maison au coin de la rue de la Lys et Chaussée de Jette, dans le cadre du contrat de quartier du contrat de rénovation urbaine numéro six autour de Simonis, la somme de 177 000 € de Beliris. En fait, c'est autour du pont de Jette. Cette maison mérite grandement rénovation. C'est une des opérations du programme Beliris à cet endroit-là.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 33 votes positifs.

*De Raad keurt het punt goed.
33 stemmers : 33 positieve stemmen.*

*Françoise Schepmans quitte la séance / verlaat de zitting.
Houria Ouberri quitte la séance / verlaat de zitting.
Abdelkarim Haouari quitte la séance / verlaat de zitting.*

**8. Département Infrastructures et Développement urbain - Molenwest Square - Avenant aux conventions d'occupation temporaire - ABEF et Samen voor Morgen.
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Molenwest Square - Aanhangsel bij de overeenkomsten voor tijdelijk gebruik - ABEF en Samen voor Morgen.**

Mme la Présidente :

On est sur un avenant aux conventions d'occupation temporaire pour la BEF et Samen voor morgen. Il s'agit de la prolongation. On est très très contents d'avoir pu l'obtenir de l'occupation temporaire à Molenwest et donc on a au moins deux associations pour lesquelles on est déjà prêt avec des conventions qui sont la BEF et Samen voor morgen. Voilà, vous vous lisez comme moi pour quel projet ils sont dans le contrat de rénovation urbaine et le contrat de quartier durable.

Je donne la parole à madame l'échevine Ouberri.

Mme l'échevine Ouberri :

Merci, madame la Présidente. Vous vous souvenez, vous et mes collègues du collège, quand ce point est passé, donc, au collège, je suis sortie. Aujourd'hui, je m'abstiendrai pour des raisons de déontologie.

Mme la Présidente :

Merci madame Ouberri. On est très contents et les opérateurs sont ravis évidemment de pouvoir continuer leur travail sur place. C'est un très bon, une très belle avancée.

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

Houria Ouberri entre en séance / treedt in zitting.

**9. Département Infrastructures et Développement Urbain - MOLENWEST Square - Convention d'occupation précaire.
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - MOLENWEST Square - Precaire terbeschikkingsovereenkomst.**

Mme la Présidente :

Il s'agit de la convention entre la régie foncière, la SAU et la commune pour la poursuite de la Convention, cette fois pour une durée indéterminée, pour nous protéger, nous ainsi que les occupants, et que le site puisse rester actif jusqu'à ce qui sera

probablement, vous l'avez vu, la Cité des sciences. La Cité des sciences est prévue au plus tôt en 2026, donc on a du temps.

La nouvelle convention, elle, est donc à durée indéterminée. C'est vraiment important pour le quartier. Ça marche très, très bien. Il y a énormément d'occupation de cet endroit, beaucoup, beaucoup de jeunes et de moins jeunes, beaucoup de cohésion sociale qui est créée sur place grâce à ces occupations. Vous avez vu la tournure que prend la rue Vandenpeereboom. On a un gros investissement depuis le début de la législature à cet endroit-là. On a élagué, on a construit une piste cyclable, on a nettoyé, on a réussi à avoir l'aide enfin d'Infrabel, de la SNCB. Et puis, grâce aux choix très judicieux de la région de faire appel à Citydev comme ordonnanceur du site. On avance enfin avec des projets concrets. On va avoir le park qui arrive bientôt et puis la mise à disposition du segment médian de la rue Vandenpeereboom où on va avoir aussi des projets d'occupation temporaire. Tout ça avance enfin et tout le quartier bouge et tout le quartier ressent que ça va mieux.

Donc c'est vraiment une fierté pour nous et je suis très contente qu'on puisse continuer avec Molenwest parce que c'était une demande. Les associations qui sont là fonctionnent bien et le souhaitent.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 31 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 31 positieve stemmen.

Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.

Abdelkarim Haouari entre en séance / treedt in zitting.

Khadija Zamouri quitte la séance / verlaat de zitting.

10. Département Infrastructures et Développement Urbain - Convention entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean et Bruxelles Mobilité concernant les travaux pour la réalisation et la mise en oeuvre d'une partie du Plan Lumière dans les zones prioritaires de la Zone de Revitalisation Urbaine, à savoir le réaménagement de l'éclairage sur le site des Etangs Noirs à Molenbeek-Saint-Jean - Opération 1.10. - Désignation de Bruxelles Mobilité - Modification de la convention.

Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Overeenkomst tussen de gemeente Sint-Jans-Molenbeek en Brussel Mobiliteit betreffende de werken voor de realisatie en het uitvoeren van een deel van het Lichtplan in de prioritaire zones binnen de Zone voor Stedelijke Herwaardering, met name de herinrichting van de verlichting op de site van Zwarte Vijvers te Sint-Jans- Molenbeek - Operatie 1.10. - Aanduiding van Brussel Mobiliteit - Wijziging van de overeenkomst.

Mme la Présidente :

Il s'agit d'une convention avec Bruxelles Mobilité qui concerne le plan lumière. Vous vous souvenez du Plan Lumière? C'est l'idée d'avoir quand même défini des zones de priorité pour l'investissement lumière. Les zones de priorité pour l'investissement lumière on a dû autour de la table faire des choix et on a choisi évidemment d'avoir d'abord la sécurité et la lutte contre le sentiment d'insécurité en ligne de mire. C'est ça qui a généré l'ordre de priorité et donc vous voyez ici notamment que la priorité est mise sur la place des Étangs noirs. C'est ce que permet l'opération 1.10 et la désignation de Bruxelles Mobilité par cette décision. Je pense que ça améliorera clairement et rapidement enfin le sentiment d'insécurité et la sécurité sur la place des étangs noirs.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci Madame la bourgmestre.

Je voulais juste savoir s'il y a eu une évaluation sur tout le territoire molenbeekois pour savoir quels sont les points noirs, entre guillemets, qui existent sur notre commune et si cette évaluation a été faite ou pas. Merci.

Mme la Présidente :

Voilà, à l'entame de la législature, on a été confrontés très très vite à cette demande qui était assez pressante, et on s'est réuni en collège et on a fait une proposition qui a été soutenue par le collège. Mais donc il y a eu des diagnostics techniques, mais c'est surtout une décision politique qui a désigné les endroits d'investissement prioritaires, dont celui-là. Et comme je vous l'ai dit, le critère qui a été retenu pour être au top de nos priorités, c'est la question de la sécurité et de la lutte contre le sentiment d'insécurité.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, Madame la Bourgmestre. Est ce qu'il reste encore d'autres points qui doivent être faits ou c'est les derniers qui rentrent dans ce cadre de cette subvention ?

Mme la Présidente :

On va vous répondre aux questions écrites parce que je n'ai pas envie de vous dire des bêtises. Je pense qu'on est presque au bout, mais je ne peux pas être certaine. Donc je vais plutôt préférer de vous répondre de manière précise par écrit.

Madame Aelbrecht, vous voulez noter ceci s'il vous plaît? Merci.

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 32 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 32 positieve stemmen.

Françoise Schepmans entre en séance / treedt in zitting.

11. Département Infrastructures et Développement urbain - PTI 2022-2024 - Marché de travaux relatif au réaménagement de façade à façade de la rue de l'Indépendance avec création d'une piste cyclable et végétalisation partielle de la voirie - Fixation et approbation des conditions du marché - CDC 22.023.

Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Driejarenplan 2022-2024 - Opdracht voor werken betreffende de heraanleg van gevel tot gevel van de Onafhankelijkheidsstraat met creatie van een fietspad en gedeeltelijke vergroening van de wegenis - Vaststelling en goedkeuring van de voorwaarden van de opdracht - Bestek 22.023.

Mme la Présidente :

Vous avez sans doute vu, pour ceux qui vivent dans le quartier ou qui y passent, que la rue de l'Indépendance a connu des gros travaux. Travaux principalement liés à la rénovation des égouts avec Vivaqua et qu'aujourd'hui, elle n'est pas dans un très bon état.

Alors on a eu l'occasion de pouvoir être éligible au programme triennal d'investissement et on a été chercher un subside qui nous permet d'avoir, à mon avis, un beau développement à cet endroit-là, assez rapide parce qu'évidemment vous savez que quand la rue a été en travaux, on a envie que ça se termine un jour et donc ici, on vous propose de rénover de façade à façade la rue de L'indépendance.

Alors, il y a trois segments dans la rue de L'indépendance. Vous le savez probablement, on va planter des arbres. C'est une rue qui est fort minérale. On va créer une piste cyclable montante. On n'a pas la place pour faire une piste cyclable de chaque côté, mais on va protéger les cyclistes qui montent. Et enfin, on aura une très belle rue. Je pense que c'est au bénéfice des habitants de la rue de L'indépendance.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, madame la Présidente.

Évidemment, on se réjouit toujours lorsqu'il s'agit de rénover des voiries mais, comme pour la rue Decock, moi, je suis très inquiet parce qu'il y a un certain nombre de places qui vont être supprimées. On parle d'un minimum de 25 %. D'autres me disent on dépasse les 40 % de places supprimées. Moi, je voudrais connaître le détail, car on rénove de façades à façades combien de places vont être supprimées? Je pense que malheureusement, l'échevin en charge de cette matière n'est pas là. Je sais que les habitants de ces rues, et plus particulièrement de cette rue-là, rue de l'indépendance, sont très inquiets. Donc je souhaiterais savoir exactement en termes de %, combien de places vont être supprimées de cette rue lors de l'aménagement ? C'est le même débat que nous avons eu pour la rue Beudin, où nous avons forcé le collège à organiser un vote et vous avez pu voir ô combien les habitants se sont opposés à la suppression de places. Plus de 90% des habitants ont refusé le projet de réaménagement parce qu'on leur supprimait jusqu'à 40 % des places de stationnement. Donc, pour cette rue-là, comme pour toutes les autres rues, je souhaiterais savoir qu'est-ce qu'il est prévu en termes de suppression de nombre de places. Si vous pouviez me donner le chiffre précis, ça me ferait plaisir ainsi qu'aux concitoyens qui doivent probablement nous suivre. Merci.

Mme la Présidente :

On va se faire un plaisir de vous répondre de manière tout à fait précise et par contre, on espère que vous serez capables de véhiculer la bonne information aux citoyens.

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, madame la Présidente.

J'aimerais savoir quelles sont les mesures que vous avez prises pour limiter les impacts du chantier pour les habitants, les commerçants et tous les équipements qui sont présents dans cette rue, qui sont quand même des points d'attraction importants dans notre commune? Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Dekens.

Mme Dekens :

Je voulais justement féliciter la commune avec le fait que vous avez vu que la rue de L'indépendance est une catastrophe pour l'instant. Parce qu'en fait, depuis maintenant plusieurs mois, il y a plein de services qui sont en train de passer là, qui font des travaux nécessaires, mais naturellement qui abîment très fort la voirie. Pour l'instant, on a encore Vivaqua qui est en train d'y travailler. Ça fait maintenant, je pense, sept mois qu'ils vivent là devant ma porte, hein, avec tous leurs chantiers et leurs containers. C'est un boucan pas possible et donc je ne peux que m'en réjouir que vous avez vu que maintenant il faut refaire totalement la rue.

Je suis aussi, entre parenthèses, très contente avec ce qui a été fait sur les bancs, là dans le haut de la rue de l'Indépendance - rue Vandenspeereboom, c'est très beau ce qui a été fait là aussi, puisque c'était un peu tristounet. Donc je pense que la majorité de mes voisins seront très contents d'avoir aussi quelques arbres dans leurs rues. On l'attend depuis longtemps parce que toutes les autres rues autour ont déjà eu un peu plus de verdure dans les rues et je crois savoir que le nombre de places de parking qui va être supprimé est très limité et sera largement compensé par le fait qu'il y aura un nouveau parking souterrain dans la rue Jean-Baptiste Decock. Donc merci.

J'ai compris aussi que c'est pour fin de l'année prochaine. Ce n'est pas encore pour tout de suite. J'aimerais connaître un peu le timing. Ça va nous permettre d'un peu se reposer de tous les travaux qu'on a pour l'instant et comme ça on peut communiquer la bonne information pour les travaux qui nous attendent encore fin de l'année prochaine.

Mme la Présidente :

Merci madame Dekens.

Effectivement, en l'absence de l'échevin Van Damme, c'est l'échevin Achaoui qui va vous répondre.

M. Achaoui, Echevin :

Merci, madame la Présidente.

En effet, tout d'abord, la question qui se pose l'aménagement était-il justifié? Bien évidemment que oui et les raisons qui ont été évoquées, elles sont multiples. Cette artère importante a subi depuis des mois, voire même plusieurs mois, un ravage en termes de travaux. Parfois c'est Sibelga, parfois c'est Vivaqua. Alors évidemment, il y a eu des rustines, il y a eu des réparations. Mais lorsque vous traversez, cette rue elle mérite d'être rénové.

La question qui se posait, allons-nous allons cracher sur un subside qui est important, qui servait à embellir cette voirie-là? Bien évidemment que non.

Alors, comme vous le savez, en tant qu'échevin de la mobilité, moi je suis très sensible à la question du stationnement et je peux vous dire que lorsqu'on a fait le pour et le contre par rapport à cet aménagement, on parle d'une suppression exacte de 25 places de stationnement qui va se focaliser dans le volet, je dirais dans la partie, dans le périmètre du bas, près du canal, et tout le reste du stationnement sera sauvegardé. Donc ça, c'est un élément hyper important. Sinon, croyez-moi, on aurait été très très difficile à prendre une décision. Mais le stationnement dans sa globalité, on parle d'un stationnement assez conséquent sur ce de voirie parce qu'elle est quand même assez conséquente de voirie. Donc il y a une suppression de 25 places de stationnement dans un périmètre où il y a beaucoup de sorties de garage et donc l'impact en termes de stationnement par rapport au reste est minime. C'est en tant qu'échevin de la mobilité, je le répète, je suis très sensible à cette question-là et je peux vous dire qu'aujourd'hui, la valeur ajoutée qui va être sur la table après cet aménagement, je pense que les premiers heureux seront les habitants. Puis avec la verdurisation, avec une artère qui sera embellie, je pense que le quartier dans sa globalité mérite d'avoir une belle voirie bien aménagée.

Alors évidemment, c'est bien de le faire aujourd'hui parce que dans la nouvelle ordonnance qui va qui va entrer en vigueur, tout aménagement devra être conditionné à une suppression de 25 % du stationnement. Et donc aujourd'hui, on a possibilité de le faire sans l'application de cette de cette mesure-là. Les travaux vont commencer début août 2023 pour se terminer décembre 2023. Donc c'est un timing assez court et donc je pense qu'il y a lieu de pouvoir s'inscrire positivement, même en comprenant évidemment cette suppression de stationnement, mais qui reste encore minime par rapport au besoin vital que les habitants ont envie de voir demain.

Mme la Présidente :

Merci monsieur l'échevin.

Voilà, j'espère que ceci pourra arriver sans déformation aux oreilles de tous.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Madame Moureaux, vous ratez toujours l'occasion de vous taire. J'aurais aimé de ne pas rentrer en polémique avec vous, mais c'est vous qui titillez la petite bête pour parler d'une manière simple. Vous avez au moins cette capacité à mettre en doute toutes les questions qu'on pose et visiblement, ça vous dérange. Je peux comprendre, hein. Mais rassurez-vous, si vous me dites qu'il y a 25 places qui vont être supprimées et que c'est vérifiable, bien évidemment, les premiers concernés, c'est à dire les habitants, vont s'en rendre compte directement. Ça, c'est un premier élément.

Deuxième élément, madame Dekens, concernant la rue Decock, je le répète, les parkings souterrains, c'est un leurre, je vais parler d'escroquerie même parce qu'à terme, ce seront des places dans un parking, ils ne seront pas mis à disposition des citoyens, même si c'est fait d'une manière, je dirais, éphémère ce ne sera ni du moyen terme, ni du long terme. On a déjà connu ça ailleurs et on le sait très bien que la gestion de ce parking souterrain avec des cartes de riverain, c'est quasi impossible. Alors faire croire aux citoyens qu'ils pourront se garer avec une carte de riverain et qu'on sait très bien qu'après on va faire payer les emplacements. C'est ce que moi je veux dénoncer comme situation d'où la raison de mes positions qui sont fermes pour qu'on maintienne des places de stationnement rue Decock.

C'est indispensable pour les habitants qui ont un véhicule qui tous les matins doivent se lever, aller conduire leurs enfants à l'école, aller travailler et revenir après une journée harassante, ne pas devoir tourner pendant 1 h pour trouver une place de stationnement. Et mon inquiétude, elle concerne toutes les rues de Molenbeek où il doit y avoir des travaux. Parce que, malheureusement, c'est une triste réalité. On a tendance, et ça a été rappelé par l'échevin de la mobilité. La Région souhaite conditionner le subside à le fait qu'on supprime au minimum 25 % des places et ça c'est tout simplement inadmissible. C'est inadmissible parce qu'on manque de respect à nos concitoyens et on met nos concitoyens dans une situation qui est intenable dans le cadre de leur vie quotidienne.

Je sais que ça déplaît à mon voisin de gauche qui est écolo, c'est son droit, mais comprends que je ne partage pas du tout votre vision du fonctionnement de la ville. Ça c'est malheureusement et d'ailleurs la population qui s'exprime dans le cadre du plan good move, en général vous le font savoir régulièrement. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, madame la Présidente.

Alors, je pose juste une petite question par rapport aux impacts sur les riverains. Vous savez très bien qu'il y a des boucheries, poissonneries, boulangeries, une grande mosquée, donc les habitants aussi. Est-ce que vous pouvez m'expliquer un petit peu, les mesures que vous avez prises pour éviter les impacts. Si vous n'avez pas une réponse, alors je demande de me communiquer ces mesures-là par écrit. Merci.

Mme la Présidente :

Merci. L'échevin souhaitait apporter une précision.

M. l'échevin Achaoui :

J'ai annoncé la suppression de 25 places en fait, après correction, on m'a informé que c'est quinze places. En fait, la dernière mouture, c'est quinze places, donc c'est encore plus avantageux.

Je peux répondre à la question par rapport aux commerçants, et cetera ? Donc ici on parle évidemment de rue de L'indépendance. Il y a très peu de commerces, quasiment pas de commerces sur cette voirie-là. On préserve le stationnement dans la plus grande partie de cette voirie-là. Ça n'impactera pas évidemment le commerce, l'activité économique, puisque la suppression se situera dans le tronçon du bas situé du canal où il y a évidemment, comme vous le savez, le dépôt des propriétés communales et autres. Donc, il y a assez de sorties carrossiers, et cetera, Donc ça n'impacte pas en terme d'activité économique quoi que ce soit, cette suppression qui est annoncée. Donc, je répète, bien, c'est quinze places au lieu de 25 places initialement annoncées.

Effectivement, à des endroits où il y a des garages, des sorties, je rappelle également que ce périmètre-là fait l'objet de stationnement sauvage. Souvent on se stationne dans des sorties de garages et on donne l'impression qu'il y a une saturation en termes de parking. Mais en termes de suppression, je rappelle et je précise c'est quinze places et pas 25. Merci de votre écoute.

Mme la Présidente :

Merci monsieur Achaoui.

Je donne la parole à monsieur El Khannouss pour la justification de son abstention.

M. El Khannouss :

Merci, madame la présidente. Justification d'abstention, comme pour les autres points qui concernent les aménagements de voirie d'abord, on me dit dans un premier temps que 25 places vont être supprimées, ensuite quinze places, ça reste pour moi quinze places de trop.

Je rappelle ma demande de mettre en place une concertation systématique avec les habitants, à l'image de ce qui a été fait à la rue Beudin. Je rappelle qu'à la rue Beudin, les habitants ont pu voter après une séance d'explication avec des questions précises qui ont été posées aux échevins responsables et aux techniciens de notre administration, les habitants ont voté en âme et conscience. La question était très simple.

Je souhaiterai qu'on consulte la population en organisant un vote populaire si oui ou non ils souhaitent qu'on supprime des places dans les rues lors des rénovations. Je me suis exprimé en français, c'est clair, net et précis et j'espère que vous allez prendre ça en considération.

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.

33 votants : 23 votes positifs, 10 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

33 stemmers : 23 positieve stemmen, 10 onthoudingen.

Mohamed El Bouazzati quitte la séance / verlaat de zitting.

12. Propriétés communales - Alliance Habitat - Projet Condor - Convention entre la Région de Bruxelles-Capitale, la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, la SCRL Le Logement Molenbeekois et la SLRB pour la réalisation de nouveaux logements en Région de Bruxelles Capitale.

Gemeentelijke Eigendommen - Alliantie Wonen - Condorproject - Overeenkomst tussen het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek, de CVBA Le Logement Molenbeekois en de BGHM voor de bouw van nieuwe woningen in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.

Mme la Présidente :

C'est un point important pour la commune. Il s'agit de continuer de développer de manière judicieuse avec de la mixité du logement social sur notre territoire. Donc il s'agit dans le cadre de l'Alliance Habitat, de pouvoir vendre le terrain sur lequel seront construits 57 nouveaux logements sociaux à la SLRB et ceci pour un montant de près de 3 millions d'euros. C'est la fin en réalité de ce dossier, puisque le chantier devrait commencer sous peu.

Je donne la parole à madame Evraud.

Mme Evraud :

Merci, madame la présidente.

Je dois être cohérente. En A.G. du logement molenbeekoïse, j'avais fait remarquer que les constructions par des organismes publics prennent un temps fou avec une lourdeur administrative et les recours, etc. C'est donc un leurre de penser que les construire, ça va répondre rapidement aux problèmes de logement importants. De plus, on a les moyens d'exiger du privé de prévoir des logements moyens ou des accords avec l'agence immobilière sociale qui pourraient permettre de répondre aux besoins de logements avec un encadrement correct et que le bâti soit entretenu correctement aussi. Les logements sociaux ont des coûts de rénovation exorbitants. On en a des exemples malheureusement lamentables sur la commune et l'argent de leur rénovation est crucial. Par ailleurs, il faudra expliquer à ce quartier de plus en plus consacré au logement social le coût énorme du précompte immobilier égal à des quartiers huppés du clos où d'évoluer, ce qui ne correspond plus du tout au tissu urbain correspondant.

Donc je suis désolé, mais moi je m'abstiendrai à ce vote pour toutes les raisons que je viens de dire, Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Moi, évidemment, la construction de logements sociaux ce sont des initiatives qui me tiennent à cœur. Bien évidemment c'est un point que nous allons soutenir et d'ailleurs l'intervention de madame Evraud est révélatrice de cette fracture qu'il y a au sein du collège, entre le MR et le PS. Le MR on le sait qu'historiquement, par rapport à ces quartiers du haut, se sont toujours opposés à l'implémentation de projets qui visent à construire des logements sociaux.

Là où je vous rejoins, Madame Evraud, c'est que j'espère qu'on aura une certaine mixité de la population et il est vrai que lorsque nous avons des projets privés, la commune, les pouvoirs publics peuvent imposer un certain quota de logements moyens et ainsi provoquer cette mixité qui je pense est indispensable et notre commune en a bien besoin, pouvoir mélanger les gens de toutes catégories sociales, de toutes origines, ça ne peut être qu'une chose positive pour notre commune. Mais nous vivons une crise de logement sans précédent. Il y a de plus en plus de gens, nos concitoyens, qui ont du mal à pouvoir se loger normalement, les pouvoirs publics qui gèrent des logements peuvent maîtriser le coût du logement. Quant au précompte immobilier, je rappelle que votre parti est dans une majorité et qu'en 2023 vous comptez encore l'augmenter. Nous serions ainsi, je pense, la commune la plus chère du royaume et tout ça pour compenser une gestion catastrophique des deniers publics et donc vous allez revenir ici, probablement avec une interpellation prochainement pour dire que non seulement nous ne sommes plus comparables à Uccle, mais peut être à Paris ou à New York. Merci pour votre écoute.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Eylembosch.

M. Eylembosch :

Merci, Madame la Présidente.

Nonobstant le goût ou pas d'avoir des logements sociaux, je crois que aujourd'hui, dans la situation dans laquelle se trouve la commune, en construire de nouveaux, c'est peut-être pas le moment quand on sait et qu'on connaît les dépenses que nous sommes obligés de faire pour aider les personnes qui sont en situation de paupérisation. Le fait d'ouvrir ces logements ça crée un appel d'air, ça provoque de nouveaux arrivants et donc des dépenses supplémentaires au niveau du CPAS et au niveau d'autres aides que la commune doit donner.

Maintenant, nonobstant cette situation-là, je sais qu'au moment où le projet a été mis sur pied, il y avait deux barres de logements, une côté Condor et une à front du côté Mettwie. Entre les deux, il y avait un parc qui devait être mis à disposition de la totalité de la population avec un espace prévu pour les chiens et il y avait au centre également un bâtiment qui allait être un bâtiment collectif pour permettre aux personnes âgées, éventuellement du quartier de pouvoir s'y retrouver. Ce qui avait été décidé aussi, c'était de mettre un logement en premier étage de telle façon que le concierge qui s'occupait des deux bâtiments soit également un petit peu le garant du contrôle du parc. On avait même dit en finalité qu'on aurait très bien pu prévoir également le fait qu'il puisse avoir un chien de garde qui puisse l'avertir au moment où des personnes seraient éventuellement dans le parc à des heures indues, puisque ce serait un parc qui ne serait ouvert que pendant des heures bien précises.

Voilà, je voulais savoir si ce plan avait été maintenu tel quel et tout en tenant compte de ma première remarque parce que je crois que sur les logements sociaux aujourd'hui, on devrait avoir un moratoire certainement sur la commune. Vous en avez fait encore état là, tantôt, comme quoi nous étions la première ou la deuxième commune la plus pauvre. Je crois qu'il faut tirer les conclusions de cela aussi. Merci. Parce que si on continue, on n'aura plus personne pour payer.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur De Block.

M. De Block :

Je pense que dans une crise du pouvoir d'achat, on ne peut que se réjouir d'avoir des logements sociaux. Il y a des villes qui, comme Vienne, construisent 40 ou 50 % de logements sociaux de qualité. Monsieur et Madame tout le monde y vit. Le problème, c'est qu'aujourd'hui on a une pénurie de logements sociaux accessibles et la conséquence est que les gens qui restent sur les listes d'attente pendant quinze ans sont ceux qui ne savent absolument pas avoir d'autres alternatives sur le marché privé. Donc l'idée que 15 % ou 12 %, parce que je pense qu'on n'est même pas à 15 %, 12 % ou 10 % de logements sociaux dans une commune, on n'est pas dans la catastrophe. On est loin, loin de la capitale où il fait le mieux vivre de l'Europe, c'est à dire Vienne loin. Je propose même à la majorité d'imposer un règlement communal dont elle a le droit de l'imposer, d'imposer à un tiers de logements sociaux ou à toute nouvelle construction, tout nouveau projet immobilier. Comme ça, on impose une mixité. C'est une solution qui est proposée et qui est réalisée à Barcelone, à Lille, d'une certaine façon, même à Gand. Donc il y a des solutions. Donc ceux qui disent on ne veut pas de concentration, pas de soucis, il y a des solutions, mais alors il faut le faire comme d'autres villes le font. Voilà.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Merci, Madame la présidente.

Chers collègues, je pense que vous le savez tous, nous traversons une crise très importante, une crise sans précédent au niveau du logement. Je vous rappelle qu'il y a une liste de 50.000 demandes en attente et qu'il faut donner et avoir une réponse et répondre à cette demande qui est vraiment croissante.

Je vous rappelle aussi que ce projet fait partie aussi d'un projet plus global qui est le projet MSquare dans lequel il y a des logements conventionnés de Citydev, des logements privés qui ont été construits aussi juste à côté de ce logement et maintenant des logements sociaux que le logement molenbeekois envisage de construire.

Donc j'ai envie de dire, Madame Evraud, que ce projet est une réponse à cette mixité sociale que vous voulez ou pas, à cette mixité sociale demandée. Je suis d'ailleurs vraiment étonné de cette abstention que vous soulevez, certes venant de vous, Madame Evraud.

Donc le groupe Ecolo soutient vivement cette initiative et nous votons « pour ».
Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Piquard.

Mme Piquard :

Moi, je soutiens à fond le projet puisque d'office, vu le quartier que je connais assez bien, effectivement il participe à une mixité du quartier. J'ai juste une petite question. On parle d'accessibilité, mais je n'entends pas parler de quotas de logements adaptables. J'entends par là des logements qui pourraient servir à des personnes soit vieillissantes et qui deviennent handicapées, soit ou des personnes autonomes mais handicapées physiquement pourraient vivre de façon autonome dans un appartement comme ça. Merci.

Mme la Présidente :

Merci, madame Picard.

Alors, l'échevin des propriétés communales n'est pas là. Je vais juste avoir quelques lignes générales.

D'abord, moi personnellement, j'ai entendu Monsieur El Khannouss que vous parlez du haut de la commune. Moi c'est une façon de parler qui m'horripile. J'ai mes cheveux qui se dressent sur la tête parce que le haut, ça veut dire le bas. Moi, je ne parle pas comme ça de notre commune. Je pense qu'il y a le centre historique. On peut parler autrement des quartiers qui sont au-delà du chemin de fer. On peut dire le nouveau Molenbeek, on peut dire le rural, on peut dire plein de choses, mais pour moi, haut et bas, ça veut dire qu'il y a un nivellement, ça veut dire qu'il y a une différence de niveau et ça, moi je ne l'accepte pas. Ce n'est pas comme ça que je vis et que je vois Molenbeek. Molenbeek, c'est une commune avec quatorze quartiers au moins et effectivement, il y a des bâtiments qui sont plus récents et il y a des bâtiments qui sont plus anciens. Il y a des réalités différentes, mais les décrire comme vous les décrivez là, je ne peux pas l'accepter et je voulais le dire.

Alors, commune la plus pauvre. Évidemment qu'on a une difficulté de ce côté-là. Mais ce qui est important pour nous, c'est de se rendre compte que, bien sûr, on a des logements sociaux qui sont en mauvais état. C'est exact, vous avez raison et on les rénove lourdement.

On est dans des programmes de rénovations lourds. Eh bien, et c'est bien nécessaire, on n'est pas les seuls à Bruxelles à le faire, mais il faut se rendre compte que les grands, les plus malheureux, quelque part, c'est ceux qui sont dans du bâti privé, exploité par des gens qui n'habitent pas le territoire et qui sont dans des contrats de location privés. Ceux-là n'ont rien à dire, sont taillables, taxables et corvéables à merci et ce n'est pas nous qui les taxons ça leurs propriétaires. Là, il y a des grosses grosses difficultés et ces logements-là, ils ne sont pas du tout en bon état, ils sont hyper subdivisés et c'est vraiment de la maltraitance. Donc on ne parle pas de la même réalité sur le logement social. Nous, public et vous représentants du peuple, vous avez quelque chose à dire sur le privé, c'est beaucoup plus compliqué et donc c'est une différence fondamentale. Si vous voulez mon avis, si on veut sortir de commune la plus pauvre et qu'on veut élever le niveau des gens, on doit bien sûr continuer nos programmes de développement et de rénovation du logement social. Mais on doit arriver surtout à aller travailler dans tous ces logements privés qui ont de grandes difficultés et qui sont aujourd'hui occupés, parfois avec des rondes de personnes en difficulté, qui payent des loyers extraordinaires pour des choses absolument affreuses. Là, on a une vraie difficulté. Et non, moi, tout ce que je souhaite aux gens qui habitent dans ces conditions-là aujourd'hui, c'est demain de pouvoir avoir un logement social digne. Ça, je le souhaite, parce que ce seront autant de logements qu'on pourra rénover, récupérer et réhabiliter, et autant de gens qui auront accès à une meilleure dignité.

Alors, avec ce collègue, nous portons un projet de créer 1000 logements publics sur la législature. Si on y arrive, on est des champions du monde. Mais Monsieur Hamzaoui a raison, la liste, elle est bien plus longue que ça. Quinze mille ménages, rien que de Molenbeek, 45.000 sur toute la région. Si nous on construit 1000 logements publics, ce ne seront pas tout des logements sociaux, ce seront bien des logements publics au moins, sur lesquels on a un droit de regard immédiat et on a une influence immédiate et on a des comptes à rendre immédiats. Mais ce ne seront pas tous des logements sociaux. Mais bien sûr, et c'est là où je voulais en venir, ça va améliorer la situation des gens lourdement et en grande partie des gens issus des familles dont on parlait. Donc c'est là-dedans qu'on s'inscrit.

C'est effectivement un programme de mixité. C'est effectivement un quartier dans lequel on introduit de la mixité, peut-être plus que ce qu'il y avait par le passé. C'est vrai. Ça reste honnêtement des chiffres qui sont assez faibles, qui sont complètement tolérables pour tout le monde. Vraiment, ce n'est pas une façon de parler. Et donc je pense que c'est un très bon projet qui va amener 3 millions dans l'escarcelle de l'échevin des Finances et qui va nous permettre d'affronter mieux demain avec 57 nouveaux logements sociaux dignes à un endroit où c'est ce qui est prévu et ce n'est pas c'est pas du tout quelque chose d'improvisé. C'est quelque chose qui a sa place à cet endroit, dans un programme réfléchi de mixité sociale. Voilà ce que je voulais ajouter.

Sur la question de madame Piquard des logements adaptables, je pense que c'est utile que vous introduisez une question écrite. Moi, dans le cadre du point sur les propriétés communales, et je pense, l'échevin du Logement va dire la même chose dans le cadre du point sur les propriétés communales on ne sait pas vous répondre.

Je donne la parole à monsieur Eyllenbosch.

M. Eyllenbosch :

Je n'ai pas reçu de réponse par rapport à toutes mes questions concernant la façon dont ça allait être développé. Mais enfin, soit.

Mme la Présidente :

Vous avez raison, c'est le programme initial dont vous avez parlé dans les grandes lignes, et donc avec le parc, avec la conciergerie, avec la gestion publique au centre et avec les logements autour.

M. Eylenbosch :

Alors je suis content de vous avoir entendu dire qu'il fallait surtout donner une très grosse priorité au niveau de la remise en état des logements sociaux. Parce que effectivement, je crois que c'est surtout là qu'il faut mettre le pas pour permettre d'avoir des logements décents et dans lesquels on aura moins de problèmes. Ça facilitera beaucoup de choses au niveau de la vie en société, au sein de la commune. Voilà.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, madame la Présidente.

Je voulais juste, comme vous avez cité et visiblement, vous avez un problème de compréhension par rapport aux notions du haut et du bas de Molenbeek que j'assume pleinement. Je vous signale simplement que c'est une appellation géographique et qu'on a toujours qualifié Molenbeek de la sorte, ainsi que d'autres communes, et qu'il n'y a aucun préjugé de ma part ou d'autres personnes qui utilisent cette formule-là en imaginant qu'il y a dans le bas des gens qui seraient plus défavorisés dans le haut, l'opposé. Donc je pense que le problème se situe autre part. C'est dans votre perception à vous qui est d'ordre plutôt idéologique et qui est même, je dirais, problématique, parce que d'ailleurs on l'a toujours appelé le haut et le bas de Molenbeek, et mes collègues qui sont ici, qui sont molenbeekois depuis bien plus longtemps que vous, vous savez, vous venez d'arriver à Molenbeek. Moi, j'ai toujours, depuis mon enfance, entendu parler du haut et du bas et on est vraiment dans une appellation purement géographique. On peut parler du Molenbeek historique. On me parlait du rural, mais Molenbeek a toujours eu deux parties et si vous reprenez la carte avec les, je dirais les différents niveaux de Molenbeek, vous allez voir que lorsqu'on vient du Mettwie et qu'on descend, on descend vers le bas de Molenbeek. C'est une descente et c'est comme ça que c'est conçu par les gens qui sont raisonnables et qui sont cartésiens, tout simplement. Merci.

Mme la Présidente :

Je donne la parole à madame Piquard.

Mme Piquard :

Monsieur El Khannouss, nous avons été échevin ensemble pendant une petite dizaine d'années et du temps de Philippe Moureaux, effectivement, c'est lui qui a feint de casser une fracture sociale, idéologique ou mentale, a décidé, il nous a fait proposer d'appeler le Molenbeek historique, ce qui est l'emplacement du centre et, au-delà du chemin de fer, le nouveau Molenbeek et nous avons alors le troisième quartier Maritime. C'était en gros les trois gros quartiers. Donc moi, j'ai connu ça depuis les années nonante. Voilà, je voulais simplement vous le rappeler, gentiment, mais vous le rappelez quand même et pour le reste, toutes ces dénominations ont toujours servi dans l'élaboration des contrats de quartier. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, vous n'avez plus la parole. Le débat est clos sur ce point. Vous êtes de nouveau un élément perturbateur de ce conseil et malheureusement c'est moi qui ait la casquette de président et qui doit vous le dire. C'est vraiment dommage. Voilà. Et donc je vous propose maintenant qu'on arrive à l'écran de vote sur ce sujet, s'il vous plaît.

Le Conseil approuve le point.

32 votants : 28 votes positifs, 4 abstentions.

De Raad keurt het punt goed.

32 stemmers : 28 positieve stemmen, 4 onthoudingen.

Catherine Moureaux quitte la séance / verlaat de zitting.

Jamel Azaoum quitte la séance / verlaat de zitting.

Abdellah Achaoui préside la séance / zit de zitting voor.

**17. Finances - CPAS - 112-20221027-A-0001 - Modification budgétaire 2022 n°2
Financiën - OCMW - Begrotingswijziging 2022 nr 2**

Mme la Présidente :

Alors dites, je m'aperçois que j'ai manqué à mes devoirs. J'aurais souhaité vous proposer qu'on puisse écouter la présidente du CPAS sur la modification budgétaire aborder ce point, parce que je m'aperçois qu'en fait vous êtes là depuis le début et que peut-être que l'élégance aurait voulu qu'on vous propose de parler avant. Est-ce que tous les conseillers sont d'accord qu'on aborde le point 18, la modification budgétaire numéro 2022-2 du CPAS? Est ce qu'on peut faire comme ça? Parfait. Alors du coup, on écoute madame Bastin, la présidente du CPS, madame Bastin, Allez-y!

Mme Bastin, présidente du CPAS :

Merci, madame la Présidente, et merci aux collègues d'accepter que nous passions maintenant. Je tiens aussi à dire un grand merci à Monsieur Bex qui m'accompagne pour répondre à vos éventuelles questions. Et encore un remerciement, Madame la Présidente, que je vais transmettre d'ailleurs au CPAS, c'est celui du prêt, entre guillemets, des locaux de la chaussée de Gand. Et ce qui était important aussi, c'était de dire qu'à ce moment-là, il y a eu vraiment des synergies entre le service technique de la commune et celui du CPAS, ce qui est une excellente chose.

Alors, je viens donc ce soir vous exposer le projet de modification budgétaire numéro deux du budget 2022 du CPAS. Il a été arrêté par le comité Direction du CPAS et présenté lors de la réunion technique composée de l'Inspecteur régional et des techniciens de l'administration communale. Il a été soumis au Bureau permanent. Il a reçu un avis favorable du comité de concertation Commune-CPAS ainsi que du comité d'accompagnement et a été approuvé par le Conseil de l'Action sociale dans sa séance du 27 octobre dernier, et vous a soumis ce soir pour approbation. Alors, cette procédure, qui est relativement longue, mais elle est tout à fait obligatoire et vous montre le sérieux apporté à la concrétisation de cette modification budgétaire.

Venons au centre du sujet, la présentation de modification budgétaire enregistre une augmentation de la dotation communale de 1.300.000 €, montant qui appelle bien évidemment des éclaircissements. La crise énergétique que nous traversons actuellement engendre dans son sillage une augmentation vertigineuse de l'inflation qui a conduit aux multiples dépassements enregistrés en 2022 de l'indice pivot, indice santé servant à l'indexation, notamment des allocations sociales. C'est donc au niveau des dépenses du

revenu d'intégration qu'est enregistrée la charge la plus lourde. Elle augmente en effet de plus d'un million. Depuis le 1^{er} janvier 2020, le revenu d'intégration et l'aide sociale équivalente ont augmenté de près de 23 % par le cumul des indexations et du plan fédéral de rehaussement des minimas, et sans mesures compensatoires structurelles. Le taux de subvention de l'autorité fédérale se limite, comme je vous l'ai déjà dit, à 70 % pour l'octroi d'un revenu d'intégration classique, après une inscription éventuellement pour les personnes immigrées au registre de la population. Et les 30 % restant sont en totalité à charge du CPAS. Sur base de ces éléments, il est donc aisé de comprendre le besoin de moyens supplémentaires demandés au travers de cette modification budgétaire, et ce pour nos 6.200 titulaires jusqu'à la fin de l'année.

Je rappelle que nous nous trouvons en 2022 dans une situation identique à celle de 2021. Néanmoins, en 2021, la charge supplémentaire avait pu être absorbée par l'octroi de moyens complémentaires de fonctionnement octroyés dans le cadre de la crise Covid, moyens qui ont été supprimés depuis le 1^{er} janvier 2022. On ne peut que décrier une nouvelle fois un report de charge sur les collectivités locales déjà en souffrance et plaider haut et fort pour un refinancement structurel des CPAS, revendications relayées d'ailleurs par les organisations représentatives des travailleurs. A défaut, aujourd'hui ou demain, l'exécution des missions essentielles du CPAS seront compromises. Pour le surplus, notre profil économique reste conforme. Les dépenses du personnel et de fonctionnement représentent respectivement moins de 30 % et moins de trois et demi de l'ensemble des dépenses d'exploitation, bien en deçà des moyennes régionales qui s'élèvent à 39 % et 9 %. Je termine ici, madame la Présidente, mon intervention concernant le projet de modification budgétaire 2022. C'est une synthèse, bien sûr, et nous sommes tout écoute, monsieur Bex et moi-même, pour répondre aux questions que vous poseriez.

Mme la Présidente :

Ça fait partie de la suite de ce que j'avais répondu malheureusement à l'interpellation citoyenne. Donc on a des dépenses sociales qui sont considérables malgré un très bon travail de nos équipes. Ce que vous expliquez. Ils travaillent avec peu de moyens au service d'un très grand nombre de personnes. Et malheureusement, effectivement, une grande partie des décisions du fédéral qui reviennent à la charge des communes et dans une commune comme la nôtre, ça représente des millions. Ici, on est dans quelque chose qui est tout à fait délétère pour notre budget et notre compte. C'est une somme considérable qu'évidemment on va prendre en charge. On n'a pas, on n'a pas vraiment de choix de ce côté-là, mais ça pratique une bascule de notre budget qui est qui est difficile. Voilà, alors, Monsieur Haouari, mais je vois qu'on a mal écrit votre nom sur l'écran, il y a un premier « a » et puis un deuxième « a » ! Il faudra le corriger si vous le voulez bien. Et puis Monsieur De Block, Monsieur Haouari, allez-y.

M. Haouari :

Merci Madame la Présidente. Merci pour l'orthographe de mon nom, c'est correct. Donc comme vous le dites donc merci de demander de corriger. Merci madame Bastin pour la présentation. Donc bien sûr, le budget du CPAS est important parce que comme vous le dites, il vient en aide à des milliers de personnes qui sont dans le besoin et en principe, on ne peut que soutenir un tel budget. Donc j'avais un ensemble de questions à poser. Donc malgré tout, j'avais un ensemble de questions à poser. Mais en préparant en début de séance mes questions, j'ai une question fondamentale très importante à poser d'abord, est-ce que la modification budgétaire qui est sur le BOS est correcte? Est-ce que c'est la bonne version pour reformuler ma question? Donc madame Bastin, à la page 30, pour être plus précis, à la page 30 à la sous fonction 83203331005, est-ce que le montant de l'augmentation est bien de 660.000 €?

Mme la présidente :

Continuez, continuez s'il vous plaît.

M. Haouari :

J'attends la réponse, sans réponse. Je ne sais pas continuer. C'est impossible.

Mme la présidente :

Je pense que ce n'est pas tout à fait comme ça que fonctionne un conseil communal. Si vous souhaitez attendre la réponse pour cette partie de votre intervention, vous reprendrez la parole après la réponse. Mais ne bloquez pas tout le débat avec ça. Alors si vous avez d'autres questions, vous avancez vos autres questions et vous reviendrez après la réponse de Madame Bastin.

M. Haouari :

Très bien, d'accord. Alors si le montant que j'ai dans la version qui est sur le BOS est bien le montant qui a été inscrit dans la dernière version, la modification budgétaire est erronée, donc elle ne répond pas aux prescrits de la loi. Pourquoi? Je vais expliquer pourquoi et je pense que M. Bex va très bien comprendre. Donc, l'article 83203331005 représente, comme l'a dit madame Bastin, 70 % des dépenses inscrites à l'article 83203331005. Donc, c'est le revenu d'intégration avec une intervention du fédéral 70 %. Or, et c'est ce qui a été fait au budget initial, donc, on avait inscrit 55 millions en dépenses et les 70 % correspondant étaient 38.500.000. C'est bien ce qui a été fait au budget initial en modification budgétaire au lieu d'inscrire 1.540.000, donc les 70 %, on a inscrit les 30 %, ce qui est erroné. Donc la modification budgétaire présente une sous-estimation des recettes de 881.000 €. C'est une modification budgétaire erronée. Alors soit, vous me dites que ce n'est pas la bonne version et là, donc voilà, je retire ce que je dis, il faut changer la version dans le BOS, si c'est la version définitive, celle qui sera envoyée à la tutelle, de toute façon elle sera refusée par la tutelle parce qu'elle ne répond pas aux prescrits légaux et notamment à la loi du 26 mai 2002 sur le revenu intégration sociale. Merci. J'attends la réponse. Merci.

Mme la présidente :

Alors Monsieur De Block, puis ce sera M. Hamzaoui, M. Boufraquech, M. Vancauwenberge.

M. De Block :

Ma question est relativement simple. Donc suite aux actions, demandes, aux constats du personnel qu'en fait la charge de travail est de trop. Quelles sont les mesures et les changements, les modifications que vous avez faites pour y répondre?

M. Hamzaoui :

Merci Madame la Bourgmestre. Alors je voulais juste rejoindre aussi mon collègue M. Haouari, parce qu'on vient de parcourir en fait les tableaux au début de la séance. Et je pense effectivement qu'il y a une inversion de chiffres auquel il faut remédier. Merci.

M. Boufraquech :

Merci, madame la Présidente. J'ai juste une question, madame Bastin, merci pour votre intervention. Euh, 70 % du financement du revenu d'intégration sociale, c'est le fédéral qui paie et 30 %, c'est la commune. Ma question est la suivante j'ai cru comprendre qu'il y a eu une conférence des présidents de CPAS de la Région bruxelloise. Où en est ce débat-là? Et quand le fédéral va payer à 100 % ce qui est souhaitable? Je vous remercie.

M. Vancauwenberge :

Oui. Donc ma question c'est de la région, il y a 20.000.000 d'aides distribuées aux CPAS de Bruxelles et aussi, si j'ai bien compris, 10 millions pour engager le personnel. Est-ce que c'est cet argent est déjà dans ces comptes-ci?

Mme la présidente :

Je donne la parole à Mme Bastin.

Mme la présidente du CPAS :

Oui, je vais peut-être d'abord répondre à la question du comité directeur des présidents, à Brulocalis en effet, le problème est déjà soulevé depuis un certain temps et relayé auprès du fédéral, c'est à dire madame Lalieux qui a essayé, je dirais, de défendre la position d'une augmentation de ces 70 %. Mais ce n'est pas évident avec les propositions, avec ce qui est débattu actuellement concernant les 30 % qui sont à charge des CPAS, 1 % nous rapporterait 5 millions. Donc vous vous rendez bien compte que c'est vraiment énorme et nous sommes tous devant les mêmes difficultés et nous sommes tous, même les communes les plus riches, je dirais entre guillemets, sont confrontées à des problèmes maintenant de montants importants de leurs CPAS à mettre en surplus aux communes.

Mme la présidente :

Je voudrais continuer sur le politique, peut-être de manière un peu osée, mais je pense que c'est intéressant. En entendant madame Bastin qui est présidente de notre CPAS, on a dit quelle était la place qu'on occupe géopolitiquement, commune la plus pauvre au regard du nombre de RIS par habitant. Moi, j'ai envie vraiment que le partenaire de majorité qui a la direction du CPAS nous aide aussi au niveau du fédéral pour appuyer cette demande. Parce que moi j'entends régulièrement qu'au niveau du fédéral, ce n'est pas la position de la famille politique de madame Bastin et je pense que c'est important pour Bruxelles. Donc, moi, je fais appel, là, pour Bruxelles. On entend le plaidoyer de madame Bastin, je pense que ça concerne toutes les communes bruxelloises, évidemment. En premier lieu une commune comme la nôtre, puisque quand je disais tout à l'heure en trois ans, on a une augmentation de la demande de la dotation au CPAS de plus 8 millions par an, on se rend compte que si on va chercher ce 2 %, on a déjà un très très très grand soulagement de nos difficultés. Donc s'il vous plaît, faites le nécessaire par rapport à ça au niveau politique, parce que ça, ça pourrait véritablement nous aider de manière tout à fait intéressante.

Mme la présidente du CPAS :

J'ai entériné cette demande à la fois au niveau de la direction des présidents, mais aussi à titre personnel. Lorsque je rencontre, j'ai eu l'honneur de rencontrer madame la ministre, je le lui ai dit très clairement et elle a exprimé les difficultés que ça représente.

Donc, c'est vrai que je demande à toutes les instances possibles de prendre conscience de ce que ça peut grever le budget d'une commune.

Mme la présidente :

Et moi, je pense que c'est une question de défense de Bruxelles. Donc là, je crois qu'il faudrait pouvoir être capable, entre francophones de s'allier plutôt que de se démolir sur une question comme celle-là, parce que c'est vraiment une question vitale pour les pouvoirs locaux bruxellois.

Mme la présidente du CPAS :

Mais ce n'est pas une question de choix. Nous y sommes obligés.

Mme la présidente :

C'est une question très politique. Est-ce que vous avez fini avec les questions techniques? Alors moi je vais peut-être encore répondre politiquement alors je continue. Pas de problème. Allez-y monsieur Bex. Y-a-t-il une inversion des chiffres?

M. Bex :

Oui, il y a une inversion des chiffres.

Mme la présidente :

Il y a une inversion des chiffres. Très bien. Est-ce qu'on peut vous demander alors de travailler peut-être dans l'arrière-boutique, à pouvoir finaliser quelque chose de correct qui pourrait encore être présenté dans la suite de la soirée où c'est inimaginable au regard de la loi?

M. Bex :

C'est inimaginable, je dois remonter, je dois repasser au comité de concertation.

Mme la présidente :

Bien dans ce cas-là, je dois vous remercier pour le fait de l'avoir remarqué, Monsieur Haouari. Merci.

Alors du coup, je vais me permettre quand même, sur les questions de personnel, de suggérer à Monsieur De Block de reposer cette question, soit, s'il le souhaite, ici dans l'enceinte du conseil. Mais je pense surtout de travailler à cette question dans l'enceinte qui est appropriée, c'est à dire celle du CPAS où il se fait qu'il a désormais l'un ou l'autre représentant. Donc, je pense que c'est l'endroit où cette question doit véritablement être abordée, et pas lors d'une discussion sur la modification budgétaire. Madame Bastin.

Mme la présidente du CPAS :

Oui. Je vous avoue être particulièrement d'abord ennuyée vis à vis des collègues. Excusez-moi! C'est vraiment une situation extrêmement difficile, mais je suis d'autant plus étonnée que notre inspecteur est quelqu'un qui est très spépieux, qui analyse les choses, mais vraiment de manière très, très approfondie et que les choses n'aient pas été relevées

précédemment. Donc voilà, je présente toutes mes excuses aux collègues et notamment Madame la Bourgmestre, à vous en premier lieu.

Mme la présidente :

Excuses acceptées. Je pense que le travail de l'équipe financière du CPAS n'est pas à pointer du doigt. C'est un travail toujours excellent. Et donc voilà, je pense qu'une erreur Errare humanum est, perseverare diabolicum.

Aussi et donc on ne va pas persévérer, on va repartir faire ce qu'il faut derrière pour rétablir et remercier la personne qui a remarqué cette erreur. Voilà. Merci beaucoup.

Alors encore une remarque parce qu'en réalité, on ne pourra pas continuer sur ce point. On aura évidemment, vous l'imaginez bien, pas de vote sur un point qui se révèle incorrectement ficelé. Une dernière remarque Monsieur Haouari, allez-y.

M. Haouari :

Je n'ai pas envie d'enfoncer le couteau dans la plaie, mais bon, comme l'a dit madame Bastin, elle a cité toutes les étapes par lesquelles est passé la modification budgétaire et je m'inquiète de voir que, comme elle le dit elle-même, elle part de l'inspecteur. Mais il y a eu des dizaines de personnes. Elle les a citées. Il y a eu le comité directeur, le bureau permanent, le conseil du CPAS, la tutelle communale, le comité de concertation où siège l'échevin des finances et qu'une erreur de 880.000 € n'a pas été remarquée et je vous assure, et sans prétention aucune et Monsieur Hamzaoui en est témoin. C'est vraiment un calcul basique quoi. En deux minutes, on l'a remarqué avec Monsieur Hamzaoui. Donc vraiment je suis étonné et de plus, il me semble que ce type d'erreur, à moins que le programme informatique ou le logiciel comptable ait changé, ce type d'erreur est détectable grâce au logiciel comptable. Donc à moins qu'on me dise que ça a changé. Donc par ailleurs, j'avais un ensemble d'autres questions et comme vous le dites, madame la Présidente, je ne poserai pas ces questions parce que le point devra repasser, comme l'a dit madame Bastin et monsieur Bex. Enfin, je les remercie pour leur intervention. Merci.

Mme la présidente :

Merci. Alors on vous libère. Merci d'être venus.

Le point est retiré de l'ordre du jour.

Het punt wordt van de dagorde gehaald.

13. Cellule Habitat - Protocole de Collaboration entre la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, le Centre public d'Action sociale et la Zone de Police de Bruxelles-Ouest, dans le cadre de la lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres - Bilan 2021.

Habitat Cel - Samenwerkingsprotocol tussen de Gemeente Sint-Jans-Molenbeek, het Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn en de Politiezone Brussel-West, in het kader van de strijd tegen de huisjesmelkers en de ongezonde woningen - Balans 2021.

Mme la présidente :

Alors on retourne dans l'ordre du jour vers la cellule habitat. Et je pense que ça, c'est un point que beaucoup de conseillers attendent, la présentation de l'échevin du Logement

sur l'état des lieux de notre lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres. Monsieur Mahy, allez-y!

M. l'échevin Mahy :

C'est une tradition de passer ici avec le protocole. Vous avez tous les chiffres dans ce protocole. J'espère que vous l'avez bien lu parce que répondre à des choses qui sont déjà écrites, c'est perdre du temps. Mais malgré tout, il y a une chose sur laquelle je voudrais revenir, c'est une nouveauté qui est apparue en mai 2021, c'est l'alerte pop-up avec le service de la démographie au niveau des enregistrements des domiciliations des personnes. Et ce pop-up permet aux personnes qui sont au guichet d'avoir une information sur une situation d'insalubrité lorsqu'il y a une demande de domiciliation qui est faite à la commune. Bien sûr, nous ne pouvons pas empêcher la domiciliation, l'inscription de la personne à l'adresse. Elle est inscrite d'une manière temporaire. Mais malgré tout, c'est un élément important dans une certaine automatisation de l'échange des données par rapport à des situations qui sont extrêmement pénibles et pour lesquelles certains propriétaires qui ont des logements insalubres outrepassent toutes les règles en la matière. Et il y a aussi un élément qui est en passe d'être appliqué également avec le service de la démographie et la police. C'est demander d'une manière systématique un bail. Ça permet non pas de refuser une inscription si le locataire ou celui qui vient s'inscrire n'a pas de bail, bien sûr, mais cela permet de tenir au courant les droits de locataires quant à l'exigence d'un bail. Et surtout, voilà, c'était pour nous extrêmement important pour avancer petitement également dans le combat contre les marchands de sommeil. Voilà, il y a plein de choses qui sont dites là-dedans, mais il me semblait important de mettre en exergue ce point-ci.

*Mme Moureaux quitte la séance, Monsieur Achaoui prend la présidence.
Mevrouw Moureaux verlaat de zitting en de heer Achaoui neemt het voorzitterschap over.*

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur Mahy. Je vois que Monsieur Hamzaoui demande la parole. Je vous en prie.

M. Hamzaoui :

Oui, merci. Merci, Monsieur l'Echevin. Merci Monsieur le Président. Alors moi je suis vraiment peiné par une remarque qui a été émise par les services de la police qui reprochent en tout cas la majorité à la bourgmestre en place, l'inaction du service de l'urbanisme, qui ne participe pas malheureusement aux actions. Donc je me pose la question comment ça se fait que le service urbanisme ne participe pas à cette à cette collaboration, à cette collaboration pour limiter cette problématique de marchands de sommeil? Une seule question. Merci.

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur Hamzaoui.

Je donne la parole à Monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Merci Monsieur Achaoui. Oui, c'est un peu le même sujet. Donc je lis dans le rapport au sujet du service d'inspection de l'urbanisme, donc je cite : « le service de l'inspection a assisté aux trois réunions du groupe de liaison. Mais le sous-effectif flagrant ne permet pas

d'accompagner davantage les agents de la cellule Habitat. Pourtant, il s'est avéré de nombreuses fois que la gestion simultanée d'un dossier lui assure un meilleur traitement et une meilleure finalité. » Alors ma question, ça concerne combien de personnes qui manquent en fait et depuis combien de temps? Qu'est ce qui est prévu? Donc, c'est le bilan 2021. Est-ce qu'il y a eu des changements entre temps et quelles sont les conséquences concrètes pour les habitants de ces logements insalubres, de ce manque de personnel dans le service urbanisme? Merci.

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur Vancauwenberge, Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie. Merci à l'échevin pour l'exposé. Je pense que c'est effectivement extrêmement important de pouvoir lutter justement contre tous ces marchands de sommeil qui ont très peu de scrupules d'ailleurs. Néanmoins, ma question portait sur les baux. Je voulais savoir quel que prévoyait la loi concernant les baux et l'obligation de l'enregistrement. Merci.

M. l'échevin Mahy :

Je vais répondre à votre à la dernière question, parce que la question sur les effectifs, le mode de fonctionnement de l'urbanisme, je vais quand même, je vais naturellement laisser la parole à l'échevin de l'Urbanisme. Au sujet des baux, alors, lorsque nous demandons, lorsque le policier qui fait une visite, lorsque le guichetier qui inscrit demande une copie du bail, bien sûr, c'est pas du tout coercitif, c'est une demande qui est ouverte, alors le locataire, celui qui vient s'inscrire, peut fournir la copie du bail et peut ne pas la fournir. C'est un moment de discussion. C'est un moment clé pour dire, est-ce que vous avez un bail? Est-ce que vous pouvez le fournir? Ah ah non, je n'ai pas de bail, et à ce moment-là, on va lui expliquer qu'il a des droits, qu'il peut exiger un bail et que c'est même une obligation. Ça se tient à ça et c'est important pour nous d'avoir ce point contact, ce sujet de discussion. Je vais laisser la parole à l'échevin d'urbanisme pour les questions relevées dans le dans le bilan.

M. l'échevin Gjanaj :

Oui. En ce qui concerne l'urbanisme, bien sûr que l'urbanisme, le service de l'urbanisme, le service de l'inspection collaborent avec tous les autres services en ce qui concerne cette lutte qui est une priorité, la lutte contre les marchands de sommeil. Il est vrai aussi que nous avons dû déplorer quelques départs donc l'année passée, cette année au niveau du service et que nous avons déjà remplacé et qu'il faut un temps d'adaptation et justement de ces personnes-là pour pouvoir atteindre un niveau, on va dire, d'opérationnalité. Et donc il n'est pas question que cette priorité-là ne soit plus à l'ordre du jour au niveau de l'urbanisme. Donc c'est bien, nous continuons avec cette lutte contre les marchands de sommeil et dans le temps qui est celui de l'apprentissage de ces personnes, le service fait son possible. Il est vrai que nous avons, nous déplorons également un manque d'effectif par rapport à une commune qui fait quand même 100.000 habitants avec des problématiques diverses, avec justement des infractions qui sont importantes tant au niveau du logement qu'au niveau des activités économiques. Puisque vous savez aussi que nous sommes, nous sommes fortement occupés aussi en ce qui concerne le fait d'harmoniser ou en tout cas de permettre l'amélioration ou en tout cas la bonne cohabitation de toutes les fonctions et aussi des fonctions économiques dans un environnement qui est plutôt un environnement résidentiel et que ça, ça fait l'objet aussi de notre attention, notamment aussi une attention particulière au niveau du quartier Heyvaert qui est quand même un quartier où

il y a fortement à faire pour justement permettre une meilleure cohabitation de toutes les fonctions. Et donc le service de l'urbanisme continue à fonctionner, en tout cas, l'inspection de façon à rencontrer toutes les problématiques, notamment celles de la lutte contre les marchands de sommeil et également d'essayer de trouver des solutions avec tous les autres services, notamment aussi le service des affaires juridiques en ce qui concerne des logements qui sont donc des changements d'affectation illégaux, qui sont donc opérés dans certains bâtiments. Et donc ça, c'est une procédure qui prend énormément de temps, avec un PV, avec des PV qui sont adressés donc au parquet, à la Région et malheureusement aussi de temps en temps, il arrive que ce ne soit pas suivi au niveau de ces deux autorités-là et que ça nous demande de nouveau un travail important pour essayer justement de circonscrire ce genre d'infraction. Donc voilà, la réponse me semble, je veux dire claire. Simplement, il faut savoir que nous sommes effectivement en sous-effectif en ce qui concerne le service de l'inspection, avec le nombre important d'activités et de fonctions qui existent dans notre commune.

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Merci, Monsieur Gjanaj.

Monsieur Hamzaoui.

M. Hamzaoui :

Ce que je viens de dire ne vient pas de ma tête. Ce que je viens de dire est constaté dans les trois rapports qu'on a reçus, c'est à dire que votre collaboration, vous ne collaborez pas avec les autres services pour cette problématique, cette problématique de marchands de sommeil. Alors, monsieur Gjanaj, quand vous étiez en train de me parler, je vous ai écouté. Alors, par respect, au lieu de regarder votre téléphone, écoutez aussi ma réaction. Alors je continue. C'est juste étonnant. C'est juste aussi inimaginable en tout cas de constater qu'il y a un seul architecte qui s'occupe de toutes les plaintes des habitants et toutes les infractions urbanistiques pour toute la commune, pour 100.000 habitants comme vous dites, c'est juste inimaginable. Je ne sais pas quelle charge de travail cette personne doit assumer, mais c'est vraiment impensable, en tout cas de voir que cette personne doit assumer toute cette charge de travail. Alors si vous voulez vraiment réussir et travailler main dans la main avec l'échevin du logement, en tout cas limiter ou éradiquer cette problématique de marchands de sommeil, il faut mettre les moyens. Malheureusement, le CPAS et la police plus la cellule Habitat font un bon travail et par contre, votre service, le service urbanisme handicape ce travail. Alors je vous demande d'aider les autres services, et de collaborer en engageant du personnel supplémentaire pour renforcer cette équipe d'inspection. Voilà, donc j'ai dit.

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur Hamzaoui.

Monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Oui, moi je n'ai pas bien compris votre réponse. Au départ, vous aviez l'air de dire voilà, le problème c'est qu'il y a des gens qui sont partis. Ils ont été remplacés, mais ils doivent encore être formés. Et puis à la fin, vous aviez l'air de dire oui, on est en sous-effectif, donc je n'ai pas bien compris, combien de personnes sont parties et combien ont été remplacées ? C'est une question simple je pense, pour avoir une idée, voilà, qu'est-ce qu'il

manque et donc combien de temps ça peut être réglé ce problème? Parce que c'est quand même un problème réel pour beaucoup de gens qui vivent dans ces taudis à des prix incroyables. Donc voilà, dans combien de temps le service peut fonctionner normalement, à votre avis?

M. l'échevin Gjanaj :

Je vais vous faire une petite comparaison, Schaerbeek qui a à peu près le même nombre de personnes, a neuf personnes niveau B et deux personnes niveau A. Nous, nous sommes avec des personnes qui sont, nous avons deux niveaux B, un niveau A et et trois niveaux C. Donc vous pouvez peut-être avec ce que je viens vous donner comme informations, vous pouvez vous imaginer le manque qu'on a au niveau de ce service. Et dans cette dans ce dans cette configuration-là, nous avons en plus eu des départs l'année passée qu'on a remplacés. Donc ils sont en formation. Mais les traitements, puisque ça, quand on n'a pas le personnel nécessaire, on travaille par priorité et donc la priorité va aux situations les plus graves, bien évidemment. Et les situations les plus graves, ce sont des situations où les marchands de sommeil sont aussi, je veux dire, où nous avons à faire à des marchands de sommeil, des réels marchands de sommeil parce qu'on peut appeler un marchand de sommeil, quelqu'un qui a, on va dire, deux habitations, je veux dire louées dans une maison unifamiliale, mais celle qui est quand même prioritaire et à laquelle on a déjà eu affaire, c'est une maison où il y avait une quinzaine de locataires alors que la maison était une unifamiliale. Vous comprenez le rapport? Donc on travaille par priorité. Bien évidemment, c'est grave à chaque fois d'avoir des logements, on va dire, supplémentaire par rapport à la situation légale, mais entre une habitation où il y a deux logements au lieu d'un et une habitation où il y a quinze logements au lieu d'un. Vous comprenez un peu la différence plus l'état de l'habitation. Et bien évidemment, il y a une collaboration entre tous les services, y compris le service du logement. Tous les jours, il y a une collaboration entre les deux services. Il est impossible de travailler donc seul au niveau du logement, sans avoir à faire à l'urbanisme et vice et versa. Donc cette collaboration existe. Je ne sais pas comment il est arrivé que vous avez lu ou que c'est arrivé dans un rapport, que le service ne collaborait pas. Le service collabore tous les jours et on le constate et c'est impossible de faire autrement. Donc pour ce qui concerne le manque d'effectif, malheureusement, nous souhaiterions tous pouvoir engager l'équivalent de ce qui se trouve, on va dire, à Schaerbeek. Mais malheureusement les moyens financiers ne sont pas là et donc on essaye de trouver. Vous savez qu'on a un budget qui est très, très limité et donc on essaye de trouver les moyens pour faire ça. Mais malgré cela, les problématiques les plus importantes sont traitées avec justement les collaborations, puisque quand on collabore, on peut aussi gagner dans des économies d'échelle. Donc je ne sais rien vous dire de plus. Moi je souhaiterais bien aussi avoir plus de personnes, mais malheureusement dans le contexte dans lequel nous nous trouvons, c'est impossible pour l'instant et jusqu'à une situation plus favorable, nous traiterons les priorités puisqu'il faut mettre des priorités avec les situations les plus graves et plus urgentes. Ça, c'est traité sans aucun problème. En ce qui concerne les autres, les autres demandes, les plaintes des habitants et des autres services, elles sont traitées au gré de la possibilité des disponibilités au niveau du service. Mais encore une fois, il y a des situations moins graves que d'autres ou pour dire mieux, des situations plus graves qui sont totalement traitées.

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur l'Echevin. Un dernier mot, Monsieur Vancauwenberge et M. Hamzaoui.

Monsieur Vancauwenberge :

Ce que moi je lis dans le rapport et je pense que les collègues ont lu la même chose, c'est que le service urbanisme ne collabore pas parce qu'il n'a pas le personnel. Mais donc la question, c'est, d'une part, vous dites c'est une priorité. Et d'autre part dire on n'a pas le personnel, alors on a on est ici quand même dans un des pays les plus riches, on est à Bruxelles, dans une région. Votre parti est à tous les niveaux de pouvoir et là, on doit constater ici que voilà, on laisse les gens dans leur problème, parce qu'il n'y a pas de personnel. On est à Bruxelles, désolé, mais il y a quand même un problème. Donc c'est quand même à vous de vous battre pour que ce problème soit réglé. Ça, c'est inadmissible. Donc ça concerne des gens, ça ne concerne pas les animaux, hein, ce sont les gens que ça concerne.

M. Hamzaoui :

Merci. Moi j'ai envie de dire arrêtez de nous baratiner en fait parce que vous racontez n'importe quoi. La collaboration, le manque de collaboration, ce n'est pas moi qui le dis, c'est pas monsieur Vancauwenberge qui le dit, c'est le rapport de la police qui le dit. D'accord. Donc si vous vous dites, quand je dis, vous ne collaborez pas que le service d'urbanisme ne collabore pas, ce n'est pas moi qui le dis, je le répète encore une fois. Alors vous dites d'un point de vue, vous dites que c'est une priorité et de l'autre côté vous dites que vous avez d'autres priorités ailleurs. Ça veut dire quoi? Ça veut dire, est-ce que cette problématique de marchands de sommeil est une priorité pour vous ou pas? Si c'est aussi une priorité pour vous, il faut engager des personnels supplémentaires pour aider les autres services à éradiquer et à limiter cette problématique. Si ce n'est pas une priorité, il faut le dire aussi. Il faut être clair. C'est tout ce que je demande.

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur M. Hamzaoui. Merci et j'invite les conseillers à rester très calme s'il vous plaît. Merci. L'incident est clos

14. Cellule de Coordination des crèches - Projet pédagogique - Crèche Les Petits Poucets.

Cel coördinatie Crèche - Pedagogisch project - Crèche Les Petits Poucets.

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Alors j'invite les conseillers à passer au point quinze concernant la cellule de coordination des crèches, projet pédagogique et je cède volontiers la parole à Monsieur Mahy.

M. l'échevin Mahy :

Oui, les points 14 et 15, ce sont les mêmes objets. Ce sont des projets pédagogiques que les crèches entrent tous les trois ans pour répondre à une obligation de l'ONE quant aux objectifs globaux des crèches et l'adéquation avec les objectifs ONE. Voilà.

Le Conseil approuve le point.

30 votants : 30 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

30 stemmers : 30 positieve stemmen.

15. Cellule de Coordination des crèches - Projet Pédagogique - Crèche les Petits Alouettes.

Cel coördinatie Crèche - Pedagogisch project - Crèche Les Petits Alouettes.

*Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.*

*Catherine Moureaux entre en séance / treedt in zitting.
Catherine Moureaux préside la séance / zit de zitting voor.*

16. Finances - Octroi par le FRBRTC de prêts destinés à financer des investissements communaux - Approbation de conventions de prêt.

Financiën - Toekenning door het BGHGT van leningen bestemd voor de financiering van gemeentelijke investeringen - Goedkeuring van leningsovereenkomsten.

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Le point 17 concernant les finances, M. L'échevin des Finances.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Oui Bonsoir, bonsoir à tous et toutes. Donc c'est un point aussi d'information. Donc vous avez vu que nous avons remis trois projets dans le cadre de l'octroi par la FRBTC des projets destinés à financer des investissements communaux. Si, si vous avez des questions, je suis à votre disposition. Merci.

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Merci Monsieur l'Echevin. Monsieur Haouari.

M. Haouari :

Merci Monsieur le Président. Donc je me réjouis de voir que la FRBTC va financer pour quelques millions d'euros des projets à Molenbeek. Donc je ne peux être que favorable à une telle mesure. Par contre, j'ai une question, j'ai quelques questions par rapport notamment à la fermeture. Enfin, je vois qu'il y aura des travaux à l'école un. Je me demande que va-t-il advenir des élèves de l'école 1? Où vont-ils aller durant les travaux? Et puis alors, j'ai une question par rapport au montant du deuxième point la construction d'un bâtiment et d'une salle de sport à la rue la Flûte enchantée. Je vois que l'estimation est de 900.000 €. Pour l'école, on est à quasi 5 millions d'euros. Pour le troisième point, on est à 2.200.000 € et 900.000 € pour la construction d'un bâtiment et d'une salle de sport, ça me paraît peu, par rapport aux autres points, ça me paraît peu. J'espère que là, il ne s'agit pas d'une erreur parce que depuis que je suis là, c'est mon troisième conseil, et il y en a à chaque conseil. J'espère que là, l'estimation est correcte. Merci.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Bien heureusement que vous êtes arrivés, alors nous sommes contents de vous avoir parmi nous. Malheureusement, je ne peux pas vous répondre. Ne rigolez pas Monsieur El Khannouss, ce sont des projets, ce n'est pas moi qui fais les projets, je vous signale et je comptais sur mon ami des travaux justement pour pouvoir répondre. Ce que je suppose, et je peux aller voir dans les tableaux, si le montant est moindre, c'est que c'est un montant qui

est financé par le FRBTC et que le reste est financé autrement. Mais je peux aller voir où vous répondez. Et pour évidemment les écoles, ce n'est pas non plus mon travail, donc il faudra revenir avec la question. Merci.

M. Haouari :

Monsieur le Président, donc j'accepte bien sûr qu'on me dise qu'on ne sait pas me répondre, qu'on va me répondre par écrit. Je rappelle juste que la dernière fois, au dernier conseil communal, j'ai posé plusieurs questions auxquelles le collège n'avait pas de réponse. On m'a dit qu'on allait me répondre par écrit et j'attends toujours. Est-ce que je vais les recevoir un jour? Mais quel est l'intérêt de ne pas recevoir après un mois, les réponses qu'on pose lors d'un conseil communal ? Donc voilà, je me demande quel est le suivi par rapport à ces questions pour lesquelles on ne répond pas et pour lesquelles on promet qu'on va répondre par écrit. On ne reçoit pas de réponse. Merci, Monsieur le Président.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Les questions ont été répondues, mais apparemment elles ne vous ont pas été envoyées. Je suis là, franchement, je suis désolé, madame Vandeput me les avait transmises et j'avais dit qu'on pouvait les faire suivre. Donc je vais vous les faire suivre. Ça, c'est sûrement une incompréhension entre qui devait l'envoyer, mais elles ont été faites quasi le lendemain, donc je vous les envoie. Il n'y a pas de secret comme je vous ai déjà dit.

Monsieur le Président, Abdellah Achaoui :

Merci monsieur l'échevin. L'incident est clos.

*Mme Moureaux rentre en séance.
Mevr. Moureaux treedt de zitting in.*

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 24 votes positifs, 7 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 24 positieve stemmen, 7 onthoudingen.*

Mme la Présidente :

Monsieur El Khannouss, vous souhaitez justifier votre abstention ?

M. El Khannouss :

Voilà. Merci, madame la Présidente. Merci aux techniciens. Je vais peut-être dire la chose la plus joyeuse de cette soirée, c'est que la Belgique a gagné. Donc il faut s'en réjouir. Par contre, je m'abstiens évidemment, même si ce point concerne des financements de projets. Et je pense que mon collègue a été très clair, il n'est pas normal qu'on pose des questions et qu'on nous dise oui, ça vous fait rire, monsieur l'échevin des Finances ? Moi, ça ne me fait plus rire. Alors vous êtes ici pour expliquer aux conseillers avec précision que la situation financière de la commune et quand on vous pose des questions, vous êtes priés de répondre avec précision et de pas vous dire on va vous envoyer les réponses par écrit et ne pas les avoir, c'est ça qui est le plus frustrant, c'est que mon collègue, il y a un mois, a

demandé de pouvoir avoir des réponses par écrit et c'est vous qui l'avez proposé et il ne les a pas. Donc vous comprendrez qu'il suit les dossiers et qu'il a besoin de réponses aux questions qu'il a posées. Non, Madame la présidente, Madame la bourgmestre, vous pouvez, s'il vous plaît, rappeler à l'ordre les membres de votre collège et qu'ils fassent correctement leur travail pour que les conseillers communaux puissent suivre correctement leur dossier. Et ici en l'occurrence, les dossiers financiers qui sont relativement pointus, relativement techniques. Vous avez pu voir la grossière erreur qui a été constatée au niveau du budget du CPAS dans le cadre de la modification budgétaire. Une erreur de 850.000 €, c'est tout simplement inadmissible et c'est comme ça dans d'autres dossiers. Et donc, je vous demande de rappeler à l'ordre votre échevin des finances pour qu'il réponde dans les délais aux conseillers communaux. Merci.

Mme la Présidente :

Alors, Monsieur El Khannouss, j'ai ici une version légèrement différente des faits avec la Secrétaire communale qui m'informe que tout a été répondu. Alors on pourra peut-être discuter de problèmes...Est-ce que je pourrais, s'il vous plaît, parler sans qu'on m'interrompe? Donc, je voudrais demander à la Secrétaire communale d'expliquer ce qui a été fait et ensuite nous chercherons à expliquer pourquoi, puisque je n'ai aucun doute sur la parole des excellents collègues qui sont là. Cela n'est pas arrivé chez vous. Mais ce n'est pas la même chose que de dire que ça n'a pas été répondu. Donc, madame la Secrétaire, je vous en prie, prenez la parole. Allez-y.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Oui, mais alors je veux aussi avoir un droit de réponse ! Si vous ne me donnez pas le droit de réponse, je le prendrai !

Mme la Présidente :

Monsieur Van Leeckwyck, je vous propose qu'on d'abord la Secrétaire communale. Ensuite, je comprends que pour fait personnel, vous souhaitez la parole et je vous la donnerai. Alors, madame la secrétaire communale, pouvez-vous expliquer ce qui a été fait en manière telle que soient respectés les conseillers communaux dans ce conseil à l'issue du dernier conseil? Allez-y, je vous en prie.

Mme la Secrétaire f.f. :

Merci. Donc Monsieur Haouari, la semaine passée, j'étais en congé donc je suis revenue et j'ai demandé au Secrétariat hier encore, si toutes les questions que vous avez posées lors du dernier conseil qu'on n'avait pas su répondre ont été envoyées. Ce qu'on m'a confirmé que ces réponses ont été transmises parce que moi j'avais déjà fait moi-même une partie sur les réponses concernant le deuxième pilier, les réserves mathématiques. Et puis les autres questions, j'ai directement demandé au service des finances et on m'a confirmé hier que tout a été envoyé. Les réponses ont été envoyées.

Mme la Présidente :

Merci beaucoup. Alors Monsieur Van Leeckwyck.

M. l'échevin Van Leeckwyck :

Oui, merci. Donc c'est bien ce que je vous ai dit. La Nathalie Vandeput m'a demandé si elle pouvait envoyer les affirmations. J'ai dit oui. Pour moi, c'était parti. Maintenant, c'est

vous qui me dites que vous ne les avez pas reçues, mais pour nous c'est envoyé. Voilà, Merci. Donc je n'ai pas dit que ça n'avait pas été envoyé. Merci.

Mme la Présidente :

Très bien. Alors je rappelle qu'on est dans le cadre d'une justification d'abstention. Monsieur Hamzaoui, s'il vous plaît, restez dans ce cadre-là parce que le débat, il a déjà eu lieu, je vous en prie.

M. Hamzaoui :

C'est ce que je comptais faire. Merci, madame la Présidente. Donc voilà, on s'abstient parce qu'on n'a pas eu une vue globale sur ce point. Il manquait encore des réponses à des questions qui ont été posées et ça n'a pas été fait. Voilà. Merci.

Mme la Présidente :

Merci à tous. Alors on va au point suivant.

**18. Marchés Publics - Adhésion à la centrale de marchés de Bruxelles Environnement pour l'acquisition d'un compacteur pour le Service de la Propreté Publique.
Overheids Opdrachten - Toetreding tot de opdrachtcentrale van Leefmilieu Brussel voor de aankoop van een persmachine voor de dienst Openbare Hygiëne.**

Mme la Présidente :

Est-ce que je peux avoir l'unanimité du conseil sur ce point? Je vous remercie.

Le Conseil approuve le point.

31 votants : 31 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

31 stemmers : 31 positieve stemmen.

Jamel Azaoum entre en séance / treedt in zitting.

**19. Evènements - Comité de quartier « Le Maritime » - Octroi d'un subside.
Evenementen - Toekenning van een toelage: wijkcomité "Maritime".**

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Madame Schepmans.

Mme Schepmans :

Je souhaite présenter brièvement ce subside parce que ce sont quand même des montants relativement importants. Alors, en ce qui concerne les événements, c'est pour la Saint-Nicolas du comité de quartier. Je pense que ça ne pose pas de question. Et en ce qui concerne la subvention ponctuelle en faveur de l'asbl Marbel, c'est le soutien à l'organisation du Nouvel-An. Alors, une fois par an, la culture Amazigh est mise à l'honneur au château du Karreveld et depuis sa création, cet événement familial gagne à chaque édition en notoriété. Il attire de nombreuses personnes amoureuses de la culture Amazigh ou désireuses de la connaître. Et je le dis souvent, la culture rapproche les gens et participe à la construction du vivre ensemble. Cet événement, comme toutes les activités de la Maison des Cultures, y contribue et c'est pourquoi nous proposons d'octroyer un soutien de 5.000 € à l'association

comme les années précédentes, pour couvrir une partie de leurs frais. Et donc, je vous invite à vous rendre à l'édition 2023 où l'on fêtera l'an 2973 du calendrier berbère.

Alors le deuxième point de subvention ponctuel concerne l'ASBL Chamber Music of Europe. Là aussi, il s'agit d'un montant de 3.500 € et de programmation d'animation musicale dans les résidences pour seniors. Puisque à l'occasion de la crise Covid dès l'été 2020, nous avons voulu soutenir les résidents et le personnel des Seigneuries et Homes qui sont établis sur la commune. Et cette A.S.B.L a accepté d'assurer ses animations musicales dans la grande majorité des seigneuries locales. Et je peux vous assurer que c'est une proposition qui enthousiasme les résidents et les soignants de ces institutions.

Alors, la dernière subvention ponctuelle est en faveur de Bulles Productions pour l'organisation du festival Bruxellons 2022, puisque la commune de Molenbeek a la chance de pouvoir accueillir un festival de théâtre d'été. C'est le seul à Bruxelles et on pourrait même dire qu'il s'agit de l'événement théâtral majeur à Bruxelles. Son succès est sans aucun doute lié à la qualité ambitieuse et à la qualité de sa programmation. Et je rappelle que même durant la période très difficile de la Covid pour le secteur culturel, le festival Bruxellons était parvenu à maintenir ses activités et donc, outre la mise à disposition des infrastructures, la commune continue à soutenir les efforts des organisateurs pour perpétuer la tenue de ce festival à Molenbeek. Voilà les trois projets, les trois dossiers pour lesquels nous vous demandons un soutien pour une subvention.

Mme la Présidente :

Alors, Monsieur, Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Merci, madame la Présidente. Concernant la subvention qui est donnée à l'A.S.B.L Marbel, il y a des petits bruits qui courent qu'il le reçoit également la salle du Karreveld gratuitement ?

Mme Schepmans :

Mais Monsieur Eylenbosch, les associations molenbeekoises reçoivent généralement la mise à disposition gratuite des infrastructures communales, que ce soit à la Maison des Cultures, que ce soit au Sippelberg ou que ce soit au château du Karreveld. Et je pense que la programmation culturelle est tout à fait essentielle dans les différents lieux de la commune.

M. Eylenbosch :

Oui, pas de soucis Madame Schepmans. Merci pour cette réponse. Mais enfin, je suis étonné qu'ils reçoivent un gros subside en argent liquide, plus encore la salle avec tous les services ad hoc inclus. Pour quelqu'un qui aujourd'hui s'est fait remarquer récemment par une intervention en arabe ou dans son dialecte quelconque pour appeler à prendre contact avec lui pour obtenir un logement social, ça me dérange énormément, surtout quand on est vice-président du Logement molenbeekoïse. Merci.

Mme la Présidente :

Alors là par contre, je dois dire que je ne peux pas donner droit à cette question, sauf si madame Schepmans veut absolument y répondre parce que je pense que ça n'a rien à voir avec la mise à disposition du Karreveld ou avec l'association qui bénéficie d'un subside.

Mme Schepmans :

Voilà, chacun peut aimer la programmation culturelle ou ne pas l'aimer. J'entends que vous avez certaines résistances en ce qui concerne des programmations, je dirais orientales ou méditerranéennes. En tout cas, je vous invite, Monsieur Eylenbosch, à venir justement à la soirée pour le nouvel an Amazigh. Vous découvrirez une culture qui est tout à fait intéressante et qui est partagée par un certain nombre de Molenbeekoïses ici à Molenbeek. Ça fait partie des racines d'un nombre de Molenbeekoïses et je pense que c'est important de pouvoir justement la mettre en évidence à l'occasion de ce nouvel an Amazigh.

M. Eylenbosch :

Je vous remercie pour l'invitation. Je prends note de ce que vous avez fait comme remarques. Merci.

Mme la Présidente :

Merci, alors nous passons au vote.

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Eylenbosch.

M. Eylenbosch :

Attention, Monsieur Azaoum, comme vous venez de citer un nom de famille, je suis désolé, moi, je ne l'ai pas fait. Je m'abstiens parce que je suis surpris de la réponse que nous a donnée madame Schepmans, puisque les associations molenbeekoïses paient un montant de 800 € et que lui, il l'a gratuit, Merci.

Michel Eylenbosch quitte la séance / verlaat de zitting.

20. Culture française - Subvention ponctuelle en faveur de asbl Marbel - Soutien à l'organisation du Nouvel An Amazigh 2023.

Franstalige cultuur - Subsidie voor vzw Marbel - Ondersteuning voor de organisatie van het Amazigh Nieuwjaarsfeest 2023.

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

Michel Eylenbosch entre en séance / treedt in zitting.

21. Culture française - Subvention ponctuelle en faveur de asbl Chamber Music of Europe - Programme 2022 d'animations musicales dans les résidences pour seniors à Molenbeek-St-Jean.

Franstalige cultuur - Subsidie voor vzw Chamber Music of Europe, Muzikale interventies in rust-en verzorgingstehuizen voor senioren in Sint-Jans-Molenbeek.

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

22. Culture française - Subvention ponctuelle en faveur de asbl Bulles Production - Soutien à l'organisation du Festival Bruxellons 2022.

Franstalige cultuur - Subsidie voor de vzw Bulles production - Ondersteuning voor de organisatie van Festival Bruxellons 2022.

*Le Conseil approuve le point.
32 votants : 32 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
32 stemmers : 32 positieve stemmen.*

Hassan Ouassari quitte la séance / verlaat de zitting.

23. Action Sociale - Subsidies aux organismes - Médecine Sociale et Préventive - Demande de la Croix Rouge.

Sociale Actie - Subsidie voor organisaties - Sociale en Preventieve Gezondheid - Aanvraag van het Rode Kruis.

Mme la Présidente :

C'est chaque fois les mêmes opérateurs. Donc je proposais qu'on essaye d'aller un peu plus vite. Mais alors Monsieur De Block, allez-y.

M. De Block :

Oui, donc sur les subsides à l'amicale des pensionnés socialistes, dans l'annexe, on voit un document sur lequel est écrit « voir annexe pour toute réponse sur définition des objectifs justification de l'emploi, autre demande a été faite » et il n'y a pas d'annexe. Pièce complémentaire à joindre impérativement au dossier, les statuts à jour et complet. Rien dans le BOS. Le rapport d'activité de l'année précédente, rien dans le BOS. Le bilan financier de l'année précédente, rien dans le BOS. Voilà le seul document et je crois que c'est essentiel, c'est l'extrait bancaire pour avoir le numéro de compte. Donc je voudrais avoir vraiment une preuve de ce que cette association a fait et va faire avec cet argent. Je pense que c'est normal, surtout parce que sur d'autres, on reviendra sur le problème à un autre moment. Voilà. Merci pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci Mr. De Block, Monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Moi c'est juste une petite précision. Je souhaite de ne pas participer au vote pour le point 26 pour des raisons personnelles. Merci.

Mme la Présidente :

On en prend bonne note. Alors Monsieur El Khannouss.

M. El Khannouss :

Merci, madame la Présidente. Alors, moi, sur les subsides donnés aux associations, bien évidemment, je soutiens cela, vous vous en doutez bien, mais néanmoins je souhaite, comme mon collègue De Bloc, qu'il y ait d'abord un traitement équitable par rapport à toutes les associations. Moi, je ne vais pas rentrer dans détails, mais il y a des associations ici qui encadrent très, très peu de personnes et qui reçoivent un subside qui est disproportionné par rapport à leur effectif ou par rapport aux personnes qui sont encadrées. Et puis vous avez des associations qui font un travail remarquable avec énormément d'enfants, d'habitants de quartier, je pense ici à la Porte Verte évidemment, qui reçoit un subside de 3.000 € alors que d'autres en reçoivent 5.000 voire 8.000 €. Et c'est vrai que je suis, et d'ailleurs ce sont des interpellations que j'ai déjà faites les années précédentes, chaque fois qu'on aborde ce sujet, j'ai toujours demandé qu'il y ait une totale transparence, ce qui fait défaut non seulement par rapport à la répartition équitable des subsides, mais aussi par rapport au règlement communal qui nécessite et qui réclame un certain nombre d'obligations aux associations. Ça a été rappelé par mon collègue Dirk De Block, que ce soit le rapport d'activité et que ce soit les statuts mis à jour ou toute une série d'autres documents qui, dans de très nombreux dossiers, de très nombreux dossiers font défaut. Donc, je vous invite, madame l'échevine ici, à faire en sorte que les conseillers communaux puissent avoir accès à tous les documents exigés aux associations. C'est un souci d'équité et de transparence et de légalité par rapport à notre règlement d'attribution de subsides. Merci.

Mme la Présidente :

Madame l'échevine, il manquerait des documents! Allez-y!

Mme l'échevine Ouberri :

Merci, madame la Présidente. Merci, chers collègues. Moi, avant d'arriver ici, avant de procéder à l'attribution des subsides, je reçois dossier par dossier, qu'on analyse avec les services, et j'ai un tableau où ils me disent tous les documents sont OK. Et ces documents, je les ai vu de mes propres yeux pour savoir pourquoi ils ne sont pas là. Je ne sais pas vous répondre maintenant parce que les services sont chez eux, vous pouvez passer M. De Block demain matin avec moi au service. Ils vont vous montrer les dossiers. Par rapport à l'équité et la légalité. Moi, je suis stricto sensu le règlement que vous aviez mis en place alors, et bien, j'ai suivi les montants que vous aviez vous même votés quand vous étiez au gouvernement local. Et donc je ne vois pas le sens de cette accusation que ce ne serait pas équitable, est-ce qu'on peut comparer? Moi je ne pense pas qu'on doit comparer. Chacun travaille dans son secteur, il y a de la médecine préventive, il y a les personnes moins valides, il y a les personnes âgées qu'il faut sortir de l'isolement, qui ont beaucoup souffert et qui gardent ce lien avec le secteur associatif pour pouvoir survivre à cette situation qui vient de connaître, qui est encore plus dure et ils ont besoin encore plus d'aide. Et donc voilà, je vous invite à venir auprès de moi. On vérifie ensemble les dossiers au niveau administratif, les statuts sont là, le bilan de l'année précédente et là le rapport d'activité est là. Évidemment, les grosses boîtes, pardon les grosses associations, elles ont tout le staff nécessaire pour présenter les choses habillées si je puis dire. Il y a des associations aussi qui font du travail de fond, mais ils n'ont pas le staff nécessaire pour vous présenter un rapport d'activité en couleur, des choses comme ça. Mais je vous promets que tous les documents sont là.

Mme la Présidente :

Merci madame l'échevine. Alors Monsieur De Block.

M. De Block :

Oui. Je viendrai regarder parce que voilà, je vois aussi certains noms revenir dans les responsables d'associations, Julien Delathower, pour ne pas en citer un. On doit vraiment éviter qu'on se serve. On sert les associations proches. Voilà. Donc je pense que c'est vraiment important, on va revenir là-dessus. Voilà. Donc je promets de venir contrôler les documents.

Mme la Présidente :

Merci Mr. De Block et hum et peut-être qu'un membre du Parti socialiste pourrait demander à l'ASBL Amicale des Pensionnés socialistes d'inviter Mr De Block dans les activités afin qu'il puisse voir les activités. Je pense que ça, ça serait peut-être pas mal aussi.

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

**24. Action Sociale - Subsidies aux organismes - Médecine Sociale et Préventive - Demande de l'asbl « d'Ici et d'Ailleurs ».
Sociale Actie - Subsidie voor organisaties - Medische en preventieve gezondheid - Aanvraag l'asbl « d'Ici et d'Ailleurs ».**

*Le Conseil approuve le point.
31 votants : 31 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
31 stemmers : 31 positieve stemmen.*

*Emre Sumlu quitte la séance / verlaat de zitting.
Taoufik Hamzaoui quitte la séance / verlaat de zitting.*

**25. Action Sociale - Subsidies aux organismes divers - Demande de L'ASBL « La Porte Verte - Snijboontje ».
Sociale Actie - Subsidie voor diverse organisaties - Aanvraag van de vzw « La Porte Verte - Snijboontje ».**

*Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.*

*Mohamed El Bouazzati entre en séance / treedt in zitting.
Emre Sumlu entre en séance / treedt in zitting.
Abdellah Achaoui quitte la séance / verlaat de zitting.
Yassine Akki quitte la séance / verlaat de zitting.
Rachid Ben Salah quitte la séance / verlaat de zitting.*

26. Action Sociale - Subside aux Organismes - Personnes âgées - Demande de l'ASBL « Amicale des pensionnés socialistes ».
Sociale Actie - Subsidie voor organisaties voor senioren - Aanvraag Van VZW « Amicale des pensionnés socialistes ».

Le Conseil approuve le point.
28 votants : 23 votes positifs, 5 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
28 stemmers : 23 positieve stemmen, 5 onthoudingen.

Tania Dekens quitte la séance / verlaat de zitting.

27. Action Sociale - Subside aux organismes pour moins-valides - Demande de L'ASBL « Chaîne de l'Amitié ».
Sociale Actie - Subsidie voor organisaties - Minder-Valide - Aanvraag van de VZW "De Vriendschapsschakel".

Le Conseil approuve le point.
27 votants : 22 votes positifs, 5 abstentions.
De Raad keurt het punt goed.
27 stemmers : 22 positieve stemmen, 5 onthoudingen.

Abdellah Achaoui entre en séance / treedt in zitting.
Tania Dekens entre en séance / treedt in zitting.

28. Action Sociale - Subsidies aux organismes - Personnes âgées - Demande de l'ASBL « Papy Boom ».
Sociale Actie - Subsidie voor organisaties voor senioren - Aanvraag Van de VZW « Papy Boom ».

Le Conseil approuve le point.
29 votants : 29 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
29 stemmers : 29 positieve stemmen.

Rachid Ben Salah entre en séance / treedt in zitting.

29. Secrétariat communal - I.G.R.E.T.E.C. - Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2022. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - I.G.R.E.T.E.C. - Goedkeuring van de dagorde van de Gewone Algemene Vergadering van 15 december 2022. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Pouvez-vous approuver ?

Le Conseil approuve le point.
30 votants : 30 votes positifs.
De Raad keurt het punt goed.
30 stemmers : 30 positieve stemmen.

30. Département Infrastructures et Développement Urbain - Approbation de la convention de subvention relative aux travaux de réaménagement de la rue de la Borne à Molenbeek-Saint-Jean. (Complémentaire)
Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Goedkeuring van de subsidieovereenkomst betreffende de herinrichtingswerken in de Paalstraat te Sint-Jans-Molenbeek. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

On l'a dit tout à l'heure, notre commune n'est pas bien argentée, n'a pas beaucoup de sous. Et donc, à chaque fois qu'on le peut, on va chercher des sous pour pouvoir travailler à ce que l'environnement et la vie des Molenbeekoïsois soit améliorée. C'est le cas ici également. Et donc, sur le projet, en l'absence de l'échevin des Travaux publics, je propose que l'échevin de la Mobilité puisse présenter en deux mots, puisque j'ai cru comprendre qu'il y avait surtout des inquiétudes de ce côté-là. Oui, Monsieur Achaoui, allez-y.

M. l'échevin Achaoui :

Merci. Merci, madame. Merci, madame la Présidente. En effet, voici un autre aménagement qui nous paraissait bien évidemment important, vital même pour le quartier et principalement axé sur la sécurité, la sécurité routière. Il faut savoir que ce tronçon posait pas mal de problèmes en termes de circulation, mobilité, fluidité, et cetera. Une première demande de la STIB, justement, avait sollicité la commune pour aménager un arrêt qui se justifiait pleinement puisqu'il y avait des doubles stationnements, une congestion assez importante au niveau de la voirie, il y a une école à proximité et surtout un stationnement sauvage. Et donc il était important de pouvoir accepter ce financement qui est axé sur une urgence en termes de sécurité routière. Je m'explique, sécurité aux abords de l'école avec un aménagement adéquat permettant évidemment une sortie scolaire. Et puisque c'est une de nos priorités, madame la Présidente, de s'assurer et d'accentuer la sécurité aux abords des écoles situées sur le territoire molenbeekoïsois. Ensuite, fluidifier la mobilité avec un aménagement adéquat et surtout renforcer la sécurité des usagers faibles, à savoir les piétons et les acteurs du vélo. Alors, en termes de stationnement, puisque ça revient systématiquement sur la table, je peux vous assurer, et encore une fois que l'aménagement qui sera préconisé, qui sera proposé, ne va pas causer de perte de stationnement. Puisqu'on parle entre pour être précis, entre deux et quatre places de stationnement. Il faut voir évidemment l'aménagement d'un point de vue global, pas uniquement sur la partie, la partie, je dirais rue de la Borne, mais il y a également rue de l'Eléphant et la rue de la Borne. Donc dans l'ensemble de cet aménagement, il y aura une suppression de stationnement situé, je dirais, dans le virage qui causait en termes de sécurité, un gros problème de pour la STIB et pour les usagers de la voiture. Donc il y aura une suppression pour une partie qui sera compensée ailleurs et dans la totalité, on perdrait in fine 2 à 4 places de stationnement dans l'ensemble de l'aménagement. On maintient le stationnement qui est sur la partie rue de la Borne côté gauche. On va également supprimer le stationnement en épi puisque celui-ci, en termes de sécurité, pose un gros problème pour les usagers lorsqu'ils doivent sortir de de stationnement. Et donc, tout simplement pour rester dans le sujet qui est important, on va supprimer les stationnements en épi qui posent un gros problème de visibilité en termes de roulage et pour les usagers également. Donc on va maintenir ce stationnement à ce niveau-là. Et le plus important, c'est qu'on aura un aménagement qui sera profitable pour les habitants, pour l'école, pour les usagers, tout en maintenant un stationnement équivalent pour, pour être précis, 2 à 4 places de stationnement dans l'ensemble du périmètre visé. Voilà, madame la Présidente.

Mme la Présidente :

Merci pour cette présentation. Merci beaucoup. Alors, Monsieur El Khannouss, allez-y.

M. El Khannouss :

Merci, madame la Présidente. Si ce que vient de nous expliquer l'échevin de la Mobilité est définitif, je m'en réjouis bien évidemment. Il faut quand-même rappeler, chers collègues, que le projet initial qui était porté non pas par l'échevin de la mobilité, mais par l'échevin des Travaux publics, visait à supprimer un nombre très, très important de places rue de la Borne et à la fin de la rue de l'Eléphant. Je rappelle que les citoyens se sont mobilisés et qu'une pétition avec des revendications précises de la part des habitants a été rentrée au collège. Première question, monsieur l'échevin de la mobilité, est-ce que oui ou non vous avez reçu une pétition? Et combien de signatures comportait cette pétition qui justement s'inquiétait du fait qu'une grande partie des places allaient être supprimées dans le plan initial? Donc, si je comprends bien ce que vous nous avez présenté aujourd'hui, et je vous en remercie, va dans le sens de maintenir le nombre de places et qu'il y aurait un maximum de 2 à 4 places de supprimées. Vous me confirmer que c'est un plan évolutif et c'est vers ça que vous allez tendre aujourd'hui. Si c'est le cas, évidemment, je vous remercie pour votre travail. Et alors, par rapport à ce budget qui est octroyé par la Région bruxelloise de 625.000 €, est-ce que c'est le montant global que vont coûter les travaux ou il y aura une partie supplémentaire qui va être ajoutée sur base d'un emprunt effectué par la commune? Voilà trois questions. Elles sont simples, faciles et nécessitent des réponses toutes simples, comme d'habitude d'ailleurs. Merci.

M. l'échevin Achaoui :

Je voudrais simplement réconforter et préciser que la suppression de stationnement pour les périmètres visés concernés par l'aménagement ne viserait que 2 à 4 suppressions de stationnement puisque celles-ci, il y a une plus grosse suppression dans un côté mais qui sera compensée ailleurs et donc dans le périmètre visé, la totalité serait une suppression de 2 à 4 places de stationnement et un renforcement au niveau de la sécurité pour la STIB puisque l'aménagement de la STIB va être renforcé également. Parce que vous avez vu le dispositif qui était transitoire mais qui sera renforcé. Et ça c'est au coût. C'est la STIB qui va prendre en financement et pour la partie, pour le reste, je n'ai pas le chiffre exact, donc, mais on pourra évidemment vous répondre est-ce que c'est subsidié à 100 % ou est ce qu'il y a une quote-part prise par la commune. Mais ça, je ne pourrais pas vous répondre en ce moment précis.

Mme la Présidente :

Merci monsieur l'échevin.

Le Conseil approuve le point.

30 votants : 30 votes positifs.

De Raad keurt het punt goed.

30 stemmers : 30 positieve stemmen.

Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.

Taoufik Hamzaoui entre en séance / treedt in zitting.

Abdallah Kanfaoui quitte la séance / verlaat de zitting.

31. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal Défi, relative aux bornes de recharge pour véhicules électriques et aux emplacements pour trottinettes. (Complémentaire)
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid Défi, betreffende de oplaadpunten voor elektrische voertuigen en de standplaatsen voor steps. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à M. Ben Salah.

M. Ben Salah :

Madame la Présidente, ma question est adressée à l'échevin de la mobilité, lors de mes déplacements à Molenbeek-Saint-Jean, j'ai pu constater à la multiplication des infrastructures qui permettent les recharges des véhicules électriques, des emplacements qui sont à l'origine dédiés aux véhicules non électriques sont aujourd'hui visiblement attribués à des véhicules qui coûtent un montant exorbitant et qui ne sont pas, à mon sens, c'est mon sentiment, suffisants pour permettre la multiplication de ce type de service. En revanche, je suis stupéfait du nombre de trottinettes dans nos rues et surtout dans nos trottoirs, rappelons-le, quand vous êtes une personne à mobilité réduite ou que vous avez une poussette, il est dès lors très compliqué de l'enjamber, voire de la déplacer. Par conséquent, voici mes questions. Combien y a-t-il de bonnes rechargeables dans l'espace public à Molenbeek? Combien souhaitez-vous en rajouter dans l'avenir? De quelle façon avez-vous établi la répartition des bornes dans nos quartiers? Combien coûtent ces bornes au contribuable? Concernant les trottinettes, combien y a-t-il d'emplacements de trottinettes avec marquage au sol? Il y a-t-il un accord avec les sociétés de location pour une réglementation de parage? Sinon, quand envisagez-vous de le faire? Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Alors dans cette interpellation s'inscrit un collègue Monsieur, Eylenbosch. Allez-y!

M. Eylenbosch :

Oui, merci, madame la Présidente. Pour appuyer l'intervention de Monsieur Ben Salah, je le rejoins sur la problématique des vélos et des trottinettes. Le chef de zone, lors d'une conversation que j'ai eue avec lui, m'avait laissé entendre qu'au moins une ou deux communes de la zone de police avaient une technique où ils ramassaient les vélos et les trottinettes qui étaient mal stationnés et faisaient payer une amende aux fournisseurs d'accès qui le reportaient probablement à ce moment-là sur l'utilisateur. Et je voulais savoir si on avait la possibilité de mettre ça en place parce qu'effectivement on a une grosse nuisance avec le stationnement illicite de ces véhicules, soit en milieu de trottoir, soit dans des parcs complètement abandonnés, jetées par terre et pas que sur notre commune, ça se fait pratiquement partout dans la Région bruxelloise. Mais il y a des gens qui ont vraiment peu de respect pour le matériel qu'ils louent. Merci.

Mme la Présidente :

Y a-t-il d'autres collègues qui souhaitent s'inscrire? Non. Alors on y va. Alors, sur les questions de M. Ben Salah, c'est plutôt vraiment Monsieur Achaoui et sur la question du ramassage et de la zone de police, c'est moi qui répondrai, Monsieur Achaoui, allez-y.

M. l'échevin Achaoui :

Merci, madame la présidente. Merci Monsieur Ben Salah pour vos questions. Première question combien y a-t-il de bornes de recharge dans l'espace public à Molenbeek? Jusqu'à présent, il y en a 33. Deuxième question combien souhaitez-vous en rajouter dans l'avenir en 2023, 24, suite à l'accord de principe du collège passé le 25/08/2022. Et en 2024 et au-delà, à déterminer selon les futures concessions régionales et les desideratas du collège. Donc bien évidemment, les communes sont fortement sollicitées et je pense que Molenbeek, comparativement à d'autres communes, on est bien lotis dans ce sens-là, étant donné que la directive régionale sur les zones de basses émissions qui stipule qu'en 2035, les véhicules thermiques ne seront plus admis dans la Région de Bruxelles-Capitale, les communes en RBC doivent impérativement s'équiper en suffisance de bornes de recharge pour VE. Les demandes d'intéressés et les installations de bornes de recharge à Molenbeek et en RBC suivront dès lors une courbe croissante exceptionnelle d'ici 2035.

Troisième question de quelle façon avez-vous établi la répartition des bornes dans nos quartiers. En 2020 et 21, ce sont principalement des demandes éligibles d'habitants molenbeekoïses et selon une distribution géographique homogène, à avoir. Donc, on tient compte d'un certain nombre d'éléments. En 2022-2023, selon une distribution géographique homogène proposée au collège par le concessionnaire opérateur régional Énergie Vision Brussels.

Quatrième question combien coûtent ces bornes aux contribuables? Ce sont les utilisateurs de bornes uniquement qui paient les coûts de placement des dix bornes de recharge via leurs frais d'utilisation. Toute personne non-utilisatrice des bornes de recharge ne paie rien dans ses contributions pour le placement de bornes.

Alors combien y a-t-il d'emplacements de trottinettes avec marquage au sol, une à la sortie de la gare de l'Ouest, voirie régionale. Deux, y a-t-il un accord avec les sociétés de location pour une réglementation de parcage? Je passe la main. Oui, je passe la parole à madame la Présidente.

Mme la Présidente :

Voilà bien. Alors sur cette question, c'est une question épineuse. C'est une question très importante pour les citoyens. Je dois dire que j'étais d'ailleurs étonnée qu'il n'y ait pas d'autres intervenants, mais je pense que c'est lié à l'heure tardive. En effet, vous avez raison de dire que les trottinettes abandonnées sur les trottoirs gênent énormément. Donc on a parlé des poussettes, mais évidemment, il y a aussi les vieilles personnes, il y a les personnes malvoyantes, des personnes qui sont en béquilles pour une raison ou pour une autre, ou qui sont chargées de paquets. Enfin, une trottinette devrait en théorie ne pas obstruer le passage de qui que ce soit évidemment, et certainement pas des personnes à mobilité réduite, quelle qu'elle soit. Alors qu'est ce qui s'est passé? Effectivement, il y a une commune de la zone, Berchem, pour ne pas la citer, qui a été la première commune en fait de Bruxelles, à mettre en place un système de parcage et à avoir une discussion avec les opérateurs. Le retour au collège de police du bourgmestre de Berchem n'était pas, je vais dire, n'était pas sans soucis. Il a noté un souci principal qui est que les opérateurs n'en ont rien à faire de leurs trottinettes une fois qu'elles sont récupérées. En fait, dans leur modèle économique, venir rechercher la trottinette au garage de la commune n'est pas très intéressant et il s'est retrouvé assez vite avec une montagne de trottinettes et une difficulté à pouvoir les évacuer et les gérer. Ce sont devenus en quelque sorte des déchets. Alors à côté de ça, parallèlement à ça, il s'est passé une autre évolution qui était importante à mon avis et dont j'ai tenu compte, c'est le fait que la Région a décidé de s'emparer de cette question. Ce qui est évidemment logique puisqu'il faut aussi s'imaginer que nous sommes

une grande commune. Oui, en même temps, pas si grande que ça au regard de certaines autres. Nous avons pas mal de frontière avec d'autres communes et imaginez que quand on est en trottinette et qu'on passe d'une zone à une autre, bien en fait, on est tenu à d'autres règlements. Ça pourrait induire des effets pervers. Par exemple, traverser la rue pour pouvoir aller déposer sa trottinette dans une commune qui n'a pas encore pris la règle. Et donc j'ai plutôt décidé de faire confiance à la Région et d'aller dans la législation uniformisée de la région. Alors celle-ci va arriver très vite maintenant, puisqu'il y a un groupe de travail qui a pris place et qui s'est saisi du dossier. Et on se retrouve dans une situation un peu paradoxale, c'est que, en attendant, les quatre communes de mémoire qui ont pris un règlement sont très inquiètes parce que le règlement régional pourrait en fait être en contradiction avec le leur et impliquer des changements sur le terrain chez eux. Donc moi, personnellement, je pense que c'est bien d'avoir une règle régionale. Je crois qu'il y a lieu de faire confiance à la Région sur une négociation pareille avec de gros partenaires pour éviter justement de se retrouver avec des trottinettes dans un hangar où les équipes de la propriété de Gloria Garcia qui ne feraient leur journée qu'à aller chercher des trottinettes. Donc il y a aussi une question financière et de ressources humaines chez nous. Donc je pense que c'était plus sage. Et moi je suis contente d'avoir choisi d'attendre la Région et je suis sûr que la Région va arriver avec quelque chose de sensé qui sera partagé et j'espère qui sera financé parce que nous on va avoir aussi besoin d'un financement pour faire ces missions. Donc voilà, j'espère que les quatre qui ont déjà pris leurs règles de leur côté et un peu plus vite, tant mieux si c'est ce qu'ils avaient envie de faire, vont pouvoir aussi aider ou en tout cas ne pas freiner la Région à aboutir à quelque chose de sensé, qui va, qui va être utile pour tous les Bruxellois. Parce que c'est une problématique en fait assez semblable dans toutes les communes, avec quelques variations mais relativement semblables dans toutes les communes. Voilà ce que je voulais vous dire sur ce sujet, Monsieur Ben Salah.

M. Ben Salah :

Je vous remercie, madame la présidente. J'entends que le nombre de places vont s'accroître et la situation financière des citoyens molenbeekoïses. Elle, malheureusement, ne va pas l'être, dans tous les cas, à moins que tout le monde gagne suffisamment d'argent pour pouvoir s'acheter un véhicule électrique? Il va falloir quelques années. Et donc là, en l'occurrence moi, les seuls véhicules électriques de mémoire que j'ai vu passer dans le quartier aux Étangs noirs, ce sont les véhicules des huissiers. Venir saigner les Molenbeekoïses, justement dû au fait qu'ils se sont probablement parkés pas dans le bon endroit ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas eu possibilité de payer leurs factures d'énergie. Donc ça, c'est pour les véhicules électriques. Et j'aime bien la phrase, le mot que vous utilisez très souvent, c'est nous optimisons, nous vérifions, nous analysons et en définitif, nous agissons. Alors là, vous avez agi trop vite. Quand tantôt madame la bourgmestre dit, on ne va pas faire preuve de proactivité pour une réglementation pour les trottinettes. On est proactif pour pouvoir mettre des places pour véhicules électriques dont personne n'utilise à part, je le rappelle, les huissiers qui viennent saigner les Molenbeekoïses. Je suis vraiment triste de devoir le constater. Et j'en veux pour preuve, j'ai discuté avec l'un d'entre eux. Il était très content de descendre dans son beau véhicule Tesla pour pas citer cette marque, pour venir justement dans la maison d'en face, pour aller signifier à une personne qui devait payer sa facture électrique sous peine évidemment d'un montant exorbitant, mais qu'il aura le loisir de pouvoir réinvestir dans sa Tesla, j'imagine. Donc je le répète, pour la réglementation des trottinettes, c'est un véritable scandale qu'on ne fait pas preuve de proactivité comme on le fait avec les véhicules électriques qui n'existent pas, à part pour, je le répète, les huissiers qui viennent de saigner les Molenbeekoïses. Je pense, et je l'ai vu dans différentes communes. Et il ne s'agit pas uniquement de Jette, mais d'Evere, vous connaissez peut-être, c'est une commune socialiste et donc là en l'occurrence, moi-même j'ai fait le test, j'ai pris une trottinette, je me suis baladé et j'ai voulu la garer n'importe où et bip et bip, je ne pouvais pas. Il y avait un emplacement spécifique où on devait la garer, on devait la déposer et donc je me suis dit c'est extraordinaire, je vais venir à

Molenbeek, ils vont accepter le truc direct, mais visiblement il faut attendre la Région. Tantôt on est proactif pour toute une série de dossiers pour veiller à faire en sorte de montrer l'exemple, être une commune pilote. Et tantôt, on attend la Région qui va venir avec un règlement qui je ne sais pas quand va arriver et qui en ce moment même handicape je ne sais trop combien de personnes usagers de la voie publique des personnes, je le rappelle à mobilité réduite, des personnes qui ont des difficultés pour pouvoir passer dans une voirie normale. Donc voilà, je suis dubitatif quant à votre réponse et à votre raisonnement, et au manque de proactivité d'un coup et de l'autre une inertie totale face à une problématique répandue, je le rappelle dans une de vos communes. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Dans une de mes communes... Ah d'accord. Ok, d'accord, je comprends maintenant. Je n'avais pas compris. Écoutez, moi, je vais vous rassurer d'abord. Donc en fait, la Région a déjà désigné un bureau d'études et a déjà prévu de proposer aux communes bruxelloises, au début de l'année 2023 des drop zones sur le territoire. Alors donc, moi, ça, je voulais vous rassurer, ne vous inquiétez pas, ça arrive et je pense que c'est quand même un dossier pour lequel il y a beaucoup de sous derrière. Il ne faut pas s'imaginer que nos hommes pourraient facilement faire tout ce travail qui a été fait ailleurs en plus de leur travail actuel et qu'on pourrait facilement trouver un endroit où laisser etc. etc. Et donc moi j'entends que la Région a prévu des montants pour nous aider à faire cette mission et ça, je pense que ça va vraiment être hyper important pour rendre effectif le règlement qu'on prendra. Parce que prendre un règlement et dire aux gens qu'on va les protéger et ensuite ne pas être capable de le faire par manque de moyens, ça je vois vraiment une inefficacité totale du service public et je n'ai pas envie de m'ériger comme dirigeant d'une inefficacité totale du service public. Donc ça, c'est sur les trottinettes.

Alors après, sur les véhicules électriques, je voudrais quand même, parce que l'échevin, il a été super gentil en fait, dans sa réponse, parce que, en fait, on a reçu une première proposition qui venait, moi, je pense de Sibelga, après j'ai discuté avec la dirigeante principale qui a très bien compris en fait nos arguments. Donc on a reçu une première proposition de Sibelga pour l'installation du plan de déploiement dans notre commune qui visait à installer 39 zones de recharge, de chargement électrique. Et exactement pour les raisons que vous avez décrites, nous, on a dit mais c'est beaucoup trop. En fait, ça sacrifie beaucoup trop d'emplacements de stationnement et ça va beaucoup trop vite. Et ça privatise l'espace public au profit de ceux qui ont déjà les moyens de s'acheter de l'électrique qui est hyper cher. Donc on a eu exactement le raisonnement que vous avez là et le collègue a dit non à la première proposition de Sibelga. Non, c'est impossible 39. Et donc on a regardé dans le détail, emplacement par emplacement, la justification qui était donnée, l'intérêt que ça avait, la répartition géographique, et on est tombé à 24. Alors, vous, de votre côté, vous allez peut-être me dire, oh, 24, c'est scandaleux, c'est beaucoup trop. Mais, Monsieur Ben Salah, il y a quelque chose qui est quand même assez important, c'est que ce que vous vous dites aujourd'hui, mais je le partage. Je suis d'accord avec vous. Moi je ne veux pas de privatisation pour les riches de l'espace public, je n'en veux pas. Je suis 1.000 fois d'accord avec vous. Par contre, la législation européenne 2035 plus de véhicules avec tout ce qui est thermique. A ça va être pour Molenbeek aussi. Est-ce qu'on veut se réveiller en 2035 en disant, ben non, nous on n'en rien prévu, on n'a rien vu venir, on a zéro zone de recharge parce que vous comprenez, en fait, nous, on avait des véhicules thermiques et les riches ceci, les riches cela, bien on serait ridicules. Donc on est obligés d'aller dans un phasage et d'aller dans quelque chose de sensé. Et vous, vous trouvez que c'est trop? Les autres, ils trouvent que c'est trop peu. Moi je félicite le collègue pour le travail. Je crois qu'on a bien analysé, on a réparti géographiquement, on a évité d'être dans une logique où c'est uniquement ceux qui en ont déjà une qui vont avoir une place devant chez eux. Parce que ça, on a dit, ce n'est pas légitime. Bon, voilà. Et on s'inscrit effectivement dans une trajectoire pour qu'en 2035, Molenbeek ne soit pas la dernière commune d'Europe à avoir aucune

borne de recharge alors qu'il n'y a que des véhicules électriques. Parce que là, non seulement on va être ridicules, mais je ne sais pas quel habitant va trouver ça sensé. Donc voilà. Ça, moi je trouve que l'échevin, il a été très sympa, je voulais quand même vous répondre, mais merci beaucoup. Et je vous laisse évidemment, comme il se doit, le dernier mot. Allez-y!

M. Ben Salah :

Je vous remercie. Je pense que l'échevin n'a pas été gentil. Il a donné les éléments de réponse qu'il devait donner. J'entends que vous supplantiez de manière générale les échevins que vous avez autour de vous. Vous êtes super compétente et vous avez toutes les informations de tout le monde, c'est très bien maintenant à côté de ça, ma question, je voudrais vous rassurer concernant les trottinettes, c'est zéro 0 €, en fait les frais sont pour l'utilisateur de la trottinette s'il ne la gare pas à l'endroit précité. Donc ça, c'est 0 €. Rien qu'un accord avec cette société, avec ces sociétés, c'est zéro euro. Donc je suis désolé, l'effort n'a pas été fait. Ça, c'est pour la première chose. Ensuite, vous nous dites que vous êtes d'accord avec moi concernant le fait de ne pas privatiser et laisser des emplacements aux riches. Mais c'est ce que vous faites, c'est ce que vous faites de manière assez claire, vous balayez la rue, les trottoirs et vous virez des déjà emplacements pour des véhicules qui sont jusqu'en 2030 utilisables jusqu'en 2030 utilisables. Et par-dessus le marché, par-dessus le marché, vous les privatisez pour des véhicules hyper chers, impayables, impayables pour une bonne partie des Molenbeekoïes. Et comme je le répète et j'aime bien de le dire et c'est vrai, c'est vraiment une situation que j'ai vécue. C'est un huissier qui est venu se garer dans un emplacement aux Etangs Noirs. Donc s'il vous plaît, je vous ai ramené quelques petites réponses, quelques éléments pour pouvoir vous orienter, pour vous rassurer. L'objectif, c'est de vous conscientiser par rapport à cette problématique afin de pouvoir résoudre des problèmes que vivent les citoyens de manière générale et a fortiori des Molenbeekoïes. Je vous remercie de m'avoir entendu.

Mme la Présidente :

Un grand merci à vous.

Mohamed El Bouazzati quitte la séance / verlaat de zitting.

32. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge, Conseiller communal PTB*PVDA, relative à la manifestation du 29/10/2022. (Complémentaire)

Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Vancauwenberge, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, betreffende de betoging van 29/10/2022. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

La parole est à Monsieur Vancauwenberge. Allez-y!

M. Vancauwenberge :

Oui. Merci, madame la Présidente. Voilà, je vais revenir sur la manifestation du 29 octobre. Donc, c'est une manifestation qui, initialement n'a pas reçu d'autorisation. Les organisateurs ont fait un recours devant le Conseil d'Etat. Il y a eu des articles de presse. Finalement, ça a été autorisé. Mais ce qui est un peu inquiétant, c'est le courrier que les organisateurs ont reçu, signé par le bourgmestre faisant fonction, M. Gjanaj. Dans lequel on lit : « Je tiens à vous rappeler que cette autorisation vous est accordée à titre tout à fait exceptionnelle et ne pourrait en aucun cas constituer un précédent dont vous pourriez vous prévaloir pour vos demandes ultérieures ». Alors, pourquoi une autorisation à titre tout à fait

exceptionnelle? Ça, je ne comprends pas pourquoi on dit ça dans le courrier. Est-ce que vous pouvez expliquer ça? Manifester, c'est un droit constitutionnel, alors pourquoi mettre des conditions ou des limitations comme ça? Ce genre de manifestation a d'ailleurs été autorisée plusieurs fois sous la législature précédente par madame Schepmans. Alors pourquoi ce genre de manifestation pose-t-elle soudainement des problèmes sous la législature actuelle? Et les organisateurs avaient reçu initialement un refus d'autorisation avec des arguments aussi étranges. On leur a écrit la manifestation n'a aucun lien avec la commune ou un autre argument, c'est que la manifestation ne participe en rien à la cohésion sociale, alors que ce ne sont à mon avis pas des arguments valables pour interdire une manifestation puisque on parle ici d'un droit constitutionnel. Alors je voulais savoir donc ce courrier a été signé par un employé, la commune, et je voulais savoir si les autorités communales, politiques, communales, elles couvrent ce genre de courrier, comment c'est possible qu'un employé de la commune puisse écrire des courriers pareils, éminemment politique? Merci de vos réponses.

Mme la Présidente :

Est-ce qu'un autre collègue souhaite s'inscrire? Ok, c'est moi qui vais répondre. Alors, je vous avoue que j'ai été fort étonnée de voir votre interpellation parce que j'ai compris qu'au dernier conseil, vous souhaitiez absolument qu'on puisse autoriser cette manifestation. Et je pense que mon collègue vous a répondu qu'on l'autorisait. Donc, je comprends que vous étiez à l'appui de cette manifestation. Et ici, vous semblez ne pas être d'accord avec le fait qu'on l'ait autorisé ou en tout cas questionner la manière dont finalement on l'a autorisée. Alors bon, ok, au fond, je ne sais plus où vous êtes. Est-ce que vous souhaitiez que ce soit autorisé ou pas? Je n'ai pas bien compris. Alors de manière assez simple, et je comprends parce que je pense que votre formation politique n'a pas souhaité monter aux responsabilités, exerce dans ce pays extrêmement peu de responsabilités et donc peut-être a un petit peu de mal avec certaines complexités de certaines décisions. Ici, ce qui avait fait le premier refus de la commune de Molenbeek, c'était le fait qu'on avait un avis négatif de la police de Koekelberg qui sur le trajet, qui était un trajet qui débutait à Koekelberg et donc nous ne pensions pas, collège de Molenbeek, qu'on allait autoriser une manifestation dont le départ était en réalité refusé. Et donc, on a refusé. Après, on a été surpris effectivement. Ces gens ont commencé à dire qu'ils allaient aller au Conseil d'Etat. On s'est dit, tiens, qu'est-ce qu'il se passe, pourquoi contre nous? On n'a pas eu l'impression de prendre une décision très politique. On a plutôt suivi un avis de sécurité. Et puis, on a compris que ce qui posait problème, c'était le fait que le parcours n'allait pas, pour la police, et que nous, on avait été les seuls à répondre quelque part de manière écrite, avec une décision politique d'un collègue. Et finalement on s'est dit ah ok, sauf qu'ici ce n'est pas politique en fait. Dans la population molenbeekoise, il y a énormément de gens qui peuvent soutenir cette manifestation, cette manifestation n'allait pas être un grand problème pour notre territoire. Ce n'est pas ça en fait la raison. La raison, c'était que le début du trajet n'allait pas pour des raisons de sécurité qui n'étaient pas sur notre territoire. Et donc à ce moment-là, quand j'ai su ce qui se passait, j'ai demandé que nos services puissent retourner vers les organisateurs et vers la police pour proposer un parcours qui serait sans problème ni pour l'un, ni pour l'autre. Et c'est ce qu'on a fait. Et donc de recours au Conseil d'Etat, je pense à ma connaissance, mais je cherche l'échevin des affaires juridiques qui devraient aller à l'appui de ce que je dis. Je pense que cette histoire est tout à fait terminée. Ça, c'est terminé. Je crois qu'ils n'ont même pas été parce qu'on a trouvé un accord très vite, dans la journée sur un autre parcours et que ce parcours convenait à la fois aux organisateurs et à la police. Et on a fait ça. Il n'y a en fait pas eu de décision politique, ni au départ, ni à la suite. Ce n'était pas ça les raisons. Et effectivement, il y a des courriers type, il y a des formules types et effectivement, il y a des formules juridiques, vous en citez une qui sont des formules juridiques types. Donc je vous invite à essayer de prendre part à la gestion et comprendre ce type de complexité. Ne pas foncer tête baissée. Il n'y a rien qui entrave la manifestation quand elle est demandée dans les formes. Et nous tenons, nous avons une technique pour

cela à répondre et nous tenons aussi à autre chose, c'est que ce soit bien le politique qui réponde. Et donc, c'est ce qui s'est passé à Molenbeek. Le politique a examiné la demande, a regardé l'avis de la police et a produit une délibération. Il n'y avait rien d'exceptionnel, il n'y avait rien de magistralement politique au sens que vous amenez. Et ensuite, une fois qu'on a compris ce qui se passait et qu'on a pu médier, on l'a fait. Voilà, de nouveau, je pense que c'est un dossier en fait qui a été bien géré, même s'il était mal parti. Mais voilà. Et je continuerai personnellement à être garante que ce soit bien le politique qui se positionne sur base évidemment des conseils de sécurité de la police, la police nous conseillant en sécurité et c'est très important parce que la sécurité, c'est important, que ce soit sur notre territoire ou sur tous les autres, on doit tenir compte des avis des policiers, mais c'est bien le politique qui décide. Et quand le politique a décidé, on va transmettre la décision. Voilà, ça c'est ce qu'il y a là derrière. Et je ne sais toujours pas au final, si vous souhaitiez ou pas qu'on autorise cette manifestation ? Je n'ai rien compris ! J'étais extrêmement étonnée. Mais je vous remercie d'avoir pu faire la clarté ici sur la manière dont nous travaillons à ce sujet et je vous donne la parole pour le dernier mot sur cette histoire. Allez-y.

M. Vancauwenberge :

Mais, madame la bourgmestre, ce que moi je veux, c'est que la démocratie soit appliquée, qu'il y ait un droit constitutionnel qui soit appliqué et respecté par la commune, par vous ou par votre remplaçant, parce que c'est de ça qu'il s'agit. Les organisateurs, ils ont dit dès le départ, nous sommes prêts à modifier le trajet, ils ont reçu une réponse négative. Ça n'a rien à voir avec le trajet parce qu'ils étaient prêts à le modifier. Et vous ne répondez à aucune question comment ça se fait qu'un employé il puisse dire des choses comme ça ? Comme j'ai dit que cette manifestation ne participe en rien à la cohésion sociale, etc. Donc la raison du refus est que M. Gjanaj, il dit après : « je tiens à vous rappeler que cette autorisation vous est accordée à titre tout à fait exceptionnel ». C'est ça, c'est ça ma question. Et vous baratinez autour de ça pour noyer le poisson. C'est une décision très politique et c'est ça qui est inquiétant. Sous madame Schepmans, c'est bizarre parce que là, il n'y avait jamais de problème et il n'y a jamais eu de problème à ma connaissance avec ce genre de manifestation. Et ça n'a rien à voir si je soutiens ou pas cette manifestation. Vous avez le devoir de respecter la Constitution et vous ne l'avez pas fait.

Mme la Présidente :

Très bien, mais je ne vais pas vous donner l'occasion de rebondir encore une fois, même si je n'ai toujours pas compris votre position. Mais donc voilà, j'ai répondu, j'entends que ça ne vous satisfait pas. J'ai répondu, il n'y aura pas d'autre réponse, désolée.

33. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à la modification du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende de wijziging van het huishoudelijk reglement van de gemeenteraad. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Alors Monsieur Sumlu, allez-y.

M. Sumlu :

Merci. C'est un sujet dont on a traité déjà plusieurs fois. On a eu des échanges en plein séance à plusieurs reprises. Effectivement, je reviens à la charge. Pour info, il y a déjà plus d'un an et demi, suite à la demande des chefs de groupes des partis de la majorité et

les différents chefs de groupes s'étaient réunis pour discuter sur une future modification du ROI du conseil communal. C'était en plein covid. C'était à la maison communale, je ne me souviens plus la date. Pendant cette rencontre, chaque participant avait pu se prononcer sur la modification que son parti souhaitait apporter. A la fin de cette réunion, les chefs de groupes de partis de la majorité nous avaient proposé de nous communiquer ultérieurement une proposition de modification sur lesquelles on pouvait continuer à travailler. Malheureusement, il n'y a toujours eu aucune suite qui a été donnée. Pourriez-vous nous communiquer s'il y a toujours une volonté de modifier ce ROI du conseil communal? Et dans le cas positif, quelles sont les prochaines étapes ou calendrier? Et si c'est négatif, si c'est pour 2024, mais au moins nous préciser quels sont vos arguments. Merci.

Mme la Présidente :

Madame Piquard a souhaité s'inscrire.

Mme Piquard :

Oui, merci, madame la Présidente, madame la bourgmestre. En fait, je suis occupée à me demander le pourquoi les choses n'ont pas évolué, n'ont pas bougé. D'accord. Et je souhaiterais éventuellement avoir et pouvoir émettre, même si je ne suis pas cheffe de groupe, si le projet continue, m'adjoindre au groupe de travail du règlement intérieur. En ce qui me concerne, c'est surtout pour la partie du respect du huis clos, parce qu'il s'agit quand même de dossiers de notre personnel qui soit est mis à la retraite, soit a un accident de travail. Ce genre de choses pour moi doivent être assurés avoir un suivi et un suivi régulier et constant de la part de nous, conseillers communaux. Je vous remercie.

Mme la Présidente :

Merci madame Piquard. C'est moi qui vais répondre et j'en profite pour vous demander tous de rester effectivement pour le huis clos, parce que je pense qu'on ne peut pas se passer, un deuxième mois de suite, du huis clos. Je vous rappelle que le mois passé, malheureusement par absence de quorum, on n'a pas pu faire le huis clos. Je souhaiterais vous demander, par respect pour tout ce personnel communal, de pouvoir rester. Je sais qu'il y avait beaucoup de malades dans cette séance, qu'il y avait le match de foot, mais je trouve qu'on le doit au personnel et je vous demande de rester. Alors maintenant, je vais répondre à Monsieur le conseiller et chef de groupe ECOLO SAMEN. Donc, qu'on soit très clair, j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire, ce n'est pas un débat collège, c'est un débat propre au conseil communal, donc. Nous au niveau de la majorité, effectivement, nous avons exprimé notre souhait de réformer notre règlement d'ordre intérieur. Au niveau du collège, nous avons invité les chefs de groupe de se saisir de la question et normalement les chefs de groupe devaient revenir au conseil avec une proposition qui ferait un minimum de consensus au sein de l'Assemblée. Parce qu'il ne s'agit pas évidemment que ce soit un vote majorité contre opposition, ça n'a pas de sens. Et donc moi, je comprends totalement votre volonté d'avancer. Je la partage et je voudrais inviter chaque chef de groupe à faire preuve de bonne volonté pour qu'on puisse avancer positivement sur une modification dynamique du règlement d'ordre intérieur qui permet d'appréhender la réalité du Conseil telle qu'elle est aujourd'hui dans toutes ses dimensions. Je pense notamment au fait qu'on est beaucoup plus de groupes différents et que ça, ça veut dire qu'il y a des groupes très petits, etc. Et je pense qu'il y a vraiment besoin de dynamiser notre ROI. Voilà, donc en ce qui concerne le collège et moi-même, nous gardons intact le souhait de vouloir aboutir à une réforme du règlement d'ordre intérieur et je vous remercie de votre interpellation. Voilà.

Madame Piquard, vous vouliez que je me prononce sur, est-ce que vous pouvez y aller ou pas? Ce n'est pas à moi de décider ça, ce sont les chefs de groupe qui doivent se voir ensemble, ou l'ensemble des conseillers s'ils trouvent que leurs chefs de groupe ne vont

pas assez vite, trouvez tout ce que vous voulez. Mais ce n'est pas une matière du collège. Le collège, c'est l'exécutif, et ce n'est pas nous qui allons commencer à dire comment doivent se gérer les débats ici. Le règlement d'ordre intérieur, moi, c'est ma feuille de route comme présidente du conseil, je dois le suivre. Je sais qu'on m'a reproché de ne pas y faire justement d'entourloupes, de ne de ne pas m'en écarter. On m'a fait des demandes ce soir qui n'étaient pas recevables. Ben je suis désolée, vous pouvez m'en vouloir si je m'en écarte, mais pas m'en vouloir si je ne m'en écarter pas ça. Il y a des choses qui ne sont pas logiques, donc moi c'est ma feuille de route et j'essaie de la respecter au maximum en tenant compte évidemment de la manière dont les choses se passent ici. Et je veux dire, on a changé un point d'ordre du jour dans l'ordre du jour, tout le monde était d'accord. Ben ça, ça peut se faire évidemment, du moment qu'on est d'accord, mais ce n'est pas moi qui choisis ma feuille de route, ce n'est pas le collège qui choisit ma feuille de route. Et à titre personnel, je ne souhaite pas que ce soit un combat majorité contre opposition qui choisissent la feuille de route. Je pense que ce n'est pas sain. Donc c'est vraiment un débat à avoir entre les conseillers pour avoir la plus grande unanimité possible sur les modifications qu'il nous faut pour pouvoir travailler le mieux possible ensemble au service des Molenbeekois. Donc voilà, je vous remercie une nouvelle fois pour votre interpellation et a vous le dernier mot Monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Le but de mon interpellation, ce n'était pas de reprocher un manque ou quoi que ce soit au collège. Absolument pas. Mais j'estime que c'est un lieu évidemment ici où sont présents tous les chefs de groupes ou d'autres groupes qui sont formés entre temps, et aussi des indépendants qui se trouvent au sein de ce conseil. Donc, je trouve que c'est le moment aussi peut-être d'aborder quand on se rend compte que ça ne bouge pas et d'attirer l'attention des différents chefs de groupe. Et je suis d'accord avec vous, c'est surtout que le moment où on s'était rencontré, ce n'était pas majorité contre opposition parce que c'était quand même enfin tous les partis qui étaient présents. Il y a eu quand même une bonne discussion autour de nous, il y avait certains points, on n'était pas forcément d'accord tous en même temps, ce qui est logique. Mais c'était passé en tout cas dans de bonnes conditions. Si je me permets ce soir, ramener ça à la fois, c'est informer les autres, mais à la fois aussi un des chefs de groupe avait pris tous les notes en disant qu'il allait revenir par la suite pour donner, pour continuer en tout cas ce travail. Evidemment, je n'aime pas parler en absence des personnes. Maintenant je comprends le message et on va en discuter entre nous pour donner suite à ça. Merci.

Mme la Présidente :

Merci à vous.

Rachid Ben Salah quitte la séance / verlaat de zitting.

34. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Sumlu, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative au nouveau projet d'aménagement de circulation au croisement de la rue Vanderstichelen et de la rue Vandenboogaerde. (Complémentaire)

Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Sumlu, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, over het nieuwe verkeersgeleidingsproject op het kruispunt van de Vanderstichelenstraat en de Vandenboogaerdestraat. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Si certains conseillers veulent le transformer leurs interpellations ou la reporter. Je pense que je sens l'impatience et je voudrais vraiment qu'on aille au huis clos, comme je l'ai dit tout à l'heure, donc ce ne serait pas forcément mal venu.

Alors vous gardez la parole cette fois pour une interpellation relative à la mobilité. Donc, je vais peut-être appeler l'échevin, je sais qu'il est derrière. M. Achaoui, il faudra revenir pour votre interpellation. Voilà.

M. Sumlu :

Merci, en théorie, je suis pragmatique pour les réponses écrites, mais cette fois-ci, je voudrais avoir une réponse orale. Chers collègues, je pense que c'était fin août ou début septembre 2022, on avait eu une interpellation citoyenne concernant le projet d'aménagement de circulation installé au croisement de la rue Vanderstichelen et de la rue Vandenboogaerde. Monsieur l'échevin, vous étiez absent ce jour-là. Le collègue nous avait proposé qu'il allait revenir avec un nouveau plan dès le mois de décembre 2022. Ce soir-là, ça avait été dit qu'on avait juste trois mois pour pouvoir venir avec une nouvelle proposition. Donc les trois mois, c'est le mois prochain. Quand on sait que cette proposition a eu lieu, l'échevin à la mobilité, Monsieur Achaoui, pendant le conseil du mois de septembre, nous avait bien confirmé que sa participation citoyenne était une condition nécessaire pour l'élaboration de ce nouveau plan et ces trois mois allaient suffire pour le réaliser. Je me souviens que je lui avais posé la question directement, est-ce que vraiment on aura le temps de pouvoir le faire pour consulter tous ces citoyens-là? Il m'avait bien dit oui au mois de décembre, on va venir avec un nouveau plan. Évidemment, on l'a remercié pour cette intention parce qu'on soutient effectivement cette démarche. Vu que le mois prochain, c'est le mois décembre, dans quelques jours, et nous sommes ravis de pouvoir accueillir ce nouveau plan qui va de nouveau pouvoir permettre de sécuriser la voirie, apaiser le quartier maritime. Est-ce qu'évidemment ici on ne va pas parler du plan, mais plutôt moi je me pose la question est-ce que vu que nous arrivons à la fin de ce délai des trois mois, est-ce que vous avez pu en tout cas rencontrer les citoyens, et je me demande combien de personnes ont été vraiment rencontrées, contactées? Combien de rencontres et de réunions qui ont été organisées et quel était le taux de participation? Si je pose ces questions-là, parce que la plupart du temps, souvent, mon collègue ici, assis à ma droite, qui est du groupe Mama, si je prononce bien, ce n'est pas une question de gauche et de droite, la question de mobilité. Mais merci de respecter mon droit de parole. Et la plupart du temps, quand il y a une proposition de projet qui arrive, tout le monde demande combien de personnes ont été consultées. Quel est le taux de participation pour ne pas que le mois prochain, encore une fois, on arrive avec une nouvelle proposition qu'on puisse se dire que le taux de participation était satisfaisant, vu qu'on nous avait quand même bien précisé que ces trois mois allaient suffire pour pouvoir proposer ce nouveau plan. Merci pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci. Alors est ce qu'il y a d'autres conseillers qui veulent s'inscrire dans ce débat? Il n'y en a pas. Monsieur Achaoui.

M. l'échevin Achaoui :

Merci, madame la présidente. Je remercie monsieur Sumlu pour son interpellation. Alors, bien évidemment, le sujet est toujours d'actualité la question de la mobilité et la question de mobilité qui a suscité beaucoup de débats et d'interpellations, de mobilisations dans d'autres communes, chez nous, au mois d'août par rapport au filtre modal, etc., inutile de vous rappeler tous ces éléments-là. Effectivement, nous avons, suite à la suppression de ce filtre modal, nous avons évoqué la possibilité de revenir avec une solution endéans les trois mois, avec évidemment comme prérogative une consultation citoyenne la plus large possible et une solution qui devait être préconisée avec les habitants du quartier maritime. Inutile de vous rappeler également que par la même occasion, nous sommes occupés avec le CLM historique qui est également une maille importante et énormément de réunions dans ce cadre-là, dans le CLM historique parce que ça englobe un périmètre bien plus large, nous avons déjà anticipé une première phase importante de conscientisation citoyenne parce que c'est un bureau d'études qui est chargé, qui est spécialisé en la matière, à savoir quelles sont les associations, quels sont les différents acteurs. Et donc on a fait énormément de réunions par Team, par Zooms parfois. Et donc l'idée c'était de pouvoir organiser en novembre - décembre des réunions avec les citoyens du quartier maritime et également du quartier centre historique. Pour cela, nous voulions faire les choses de la meilleure manière, à savoir une consultation la plus structurée possible. Et c'est pour cela, avec madame la Présidente, nous voudrions, pour ne pas simplement avoir ce sentiment d'avoir organisé une réunion, mais pouvoir communiquer au mieux, et ça se fera évidemment avec la cellule de communication en interne. Et donc on est en phase de procéder à la détermination d'un certain nombre de dates, des lieux, parce qu'il n'y a pas, c'est soit, il y a le CCM qui a été préconisé pour la réunion du quartier maritime et la Maison de la culture pour le CLM historique. On est dans une phase, je pense que prochainement madame la bourgmestre a demandé justement avec les différents services mobilité, communication et son cabinet de pouvoir arrêter deux dates importantes. A ce jour, nous n'avons pas encore rencontré de gens pour répondre à votre question, mais il y a un travail en amont qui a été fait puisque cela va se faire avec un bureau spécialisé en la matière, pour essayer d'englober et d'appréhender la problématique de la mobilité dans son ensemble. Je pense qu'il ne faut pas dissocier la question du quartier maritime au CLM historique. Pour nous, c'est une question vitale de voir les choses d'une manière globale. Alors évidemment, beaucoup pensent qu'en apportant un changement de sens au quartier maritime, on va résoudre la problématique de mobilité. Ce n'est pas le cas. Nous voudrions appréhender la chose d'une manière beaucoup plus large et pour cela, une consultation citoyenne sera organisée prochainement. Je pense qu'au mois de décembre va être un mois, même s'il y a des fêtes de fin d'année, mais on va pouvoir structurer cela de la meilleure manière. Deux réunions seront organisées, une pour le CLM historique et une pour le quartier maritime. Alors ce n'est pas une question de temps. C'est vrai. Effectivement, nous avons dit qu'on allait venir avec une solution endéans les trois mois. Mais le plus important ici, c'est de venir avec une solution durable qui va pouvoir apaiser. Alors force est de constater qu'aujourd'hui, le quartier maritime, malgré un certain nombre de problèmes, il s'est apaisé puisque nous avons supprimé ce filtre modal, qui est effectivement, comme vous le savez, a suscité beaucoup d'interrogations. Il y a une certaine quiétude qui est retrouvée, mais n'empêche, on va revenir pour essayer d'apporter des solutions dans un premier temps, une solution d'appoint, je dis bien d'appoint parce qu'il y a la question du sens de la rue Vanderstichelen qui est posée. Je rencontre Monsieur Mahieux qui fait partie du comité de quartier très prochainement, la semaine prochaine, parce qu'il m'a envoyé en mai justement pour essayer d'appréhender et de pouvoir mieux sensibiliser les choses. Mais le plus important, c'est que cette participation citoyenne soit la mieux structurée possible et de la manière la plus la plus claire, à savoir organiser avec le service communication, avec les services de la voirie et les services de la mobilité.

Mme la Présidente :

Monsieur Sumlu.

M. Sumlu :

Merci beaucoup pour vos réponses. Donc ces trois mois-là, je comprends bien qu'officiellement c'est niet, donc on n'aura pas de propositions, en tout cas au prochain conseil, d'un plan d'aménagement de circulation. En même temps, je comprends bien vos arguments. C'est pour ça que j'avais posé la question au mois de septembre, c'est ce que ces trois mois-là, seront suffisants? Non. Enfin, la réponse était claire dans ma tête. Mais en même temps, j'entends bien votre réponse. En même temps, ça me rassure d'une certaine manière que vous allez prendre quand même ce temps nécessaire pour pouvoir rencontrer des citoyens et des citoyennes. Mais en même temps, moi j'aime bien que les choses soient claires. J'ai besoin d'un timing parce que parfois, ça arrive dans certaines communes, dans certains endroits, qu'on approche un peu d'une période électorale, on dit, on va venir avec des propositions et que ce cette période approche, et parfois on dit, bon, on laissera peut-être après 2024. Mais ici, donc trois mois, ok, je comprends, mais ce sera quand même bien pour que les personnes qui utilisent aussi cet axe et personne aussi qui puissent, qui veulent s'exprimer sur ce nouveau plan puissent être informés des différentes dates et pour quand ça va aboutir. Je pense que ça peut rassurer à la fois les habitants, à la fois les usagers de cet axe. Merci.

Mme la Présidente :

Merci Monsieur Sumlu. Merci beaucoup.

35. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ouassari, Conseiller communal MAMA, relative aux garderies scolaires. (Complémentaire)
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ouassari, Gemeenteraadslid MAMA, over schooldagverblijven. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Alors Monsieur Ouassari, Monsieur Ouassari, parce que tout à l'heure vous m'avez déroutée. Vous êtes bien inscrit comme conseiller communal, Mama. C'est juste ? D'accord. C'est pour être sûre. J'essaye de comprendre, mais voilà. Donc maintenant, je vous en prie pour votre interpellation, allez-y.

M. Ouassari :

D'accord. Je ne vais pas répondre à ça, ce n'est pas la peine. Madame la Présidente, j'apprends avec stupéfaction que certaines écoles ferment leurs portes aux parents qui veulent récupérer leur enfant de la garderie entre 15 h 30 et 16 h 30 et le mercredi de 13h15 à 15 h 30. En fait, si on n'arrive pas à 15 h 30 pile, si on arrive à 15 h 32, on est obligé d'attendre jusque 16 h 30 pour récupérer ses enfants. Les parents qui arrivent quelques minutes en retard sont obligés d'attendre longtemps avant de récupérer leur enfant. Dans certaines écoles aussi, les mesures corona sont toujours d'application puisque les parents ne peuvent pas accéder dans l'enceinte des écoles. Voici mes questions. Qu'est ce qui justifie la différence de réglementation de réglementation entre écoles communales? A quoi servent ces mesures qui rendent encore plus compliquée la vie des parents et des enfants? Pourquoi ne pas revenir au système normal comme avant la crise du Corona? Merci pour vos réponses.

Mme la Présidente :

Merci pour votre interpellation qui a retenu toute notre attention. Alors la volonté de l'administration et du collègue, c'est d'y répondre de la manière la plus complète et précise et en fait, chaque école, et je pense que vous êtes bien placé pour le savoir... Pardon, ah, il y a quelqu'un d'autre de votre groupe qui demande aussi la parole sur votre interpellation. Alors, Monsieur Haouari, vous aussi vous n'êtes plus membre des Engagés. Non, pardon, vous êtes encore membre des Engagés, mais déjà membre de Mama ? Que je comprenne bien !

M. Ouassari :

Dans ce conseil, je siége en tant que membre de Mama.

Mme la Présidente :

D'accord, donc vous êtes membre de Mama, mais vous souhaitez quand même prendre la parole ?

M. Haouari :

J'aimerais parler brièvement, très brièvement, madame la Présidente. Juste pour dire que j'ai vécu l'expérience et c'est une expérience vraiment désagréable. Voilà, juste pour dire ça.

Mme la Présidente :

D'accord. Une expérience désagréable d'un conseiller Mama. Je le regrette. Alors je vais répondre.

M. Haouari :

Madame la Bourgmestre, s'il vous plait, ne déformez pas mes propos ! Ce que je veux dire, c'est que l'expérience que vivent les parents, ce qu'évoque mon collègue Hassan Ouassari, je l'ai vécu moi-même. C'est désagréable quand on doit attendre sous la pluie. C'est ce que je dis.

Mme la Présidente :

Ah voilà, l'expérience désagréable dont vous parliez, c'était d'attendre sous la pluie. D'accord, ok, mais maintenant, c'est plus clair. Oui, d'accord, je comprends. Ok, maintenant c'est plus clair. Je vais essayer de répondre. D'accord.

En fait, et je pense que Monsieur Ouassari, vous, vous le savez, chaque école a des réalités propres, et celles-ci, elles sont liées à différentes contingences le projet d'établissement, les initiatives, les ateliers, les animations diverses, mais aussi la configuration des espaces ou les ressources humaines qui sont disponibles à un moment ou à un autre. Alors du coup, ce serait beaucoup plus simple et plus complet à vrai dire, de répondre en fonction des écoles concernées. Mais ça, je n'ai pas ce matériel-là et vous verrez que je vais vous le demander. Donc de manière générale, les écoles, elles sont garantes de certaines obligations et principes. Et là aussi, vous êtes très bien placé pour le savoir puisque vous-même, dans le cadre de votre activité professionnelle, vous avez à assurer certaines obligations et principes. En particulier, les écoles doivent assurer la sécurité des lieux et doivent assurer la sécurité des personnes. Par ailleurs, elles doivent développer leurs objectifs pédagogiques. Bah du coup ça peut conduire à une organisation qui en fait, est liée à un bon fonctionnement et qui ne devrait pas être perçue en tant que tel

comme une contrainte. À titre d'exemple, puisque je parle un peu de manière théorique, puisque je ne connais pas les écoles qui vous ont posé problème. A titre d'exemple, le fait de fermer l'école durant l'étude en général, le fait de fermer l'école durant l'étude a pour objectif de limiter les va et vient intempestifs et ainsi de permettre aux enfants d'être concentrés durant toute la période de l'étude et d'éviter de mobiliser du personnel pour ouvrir et fermer la porte de l'école qui du coup est soustrait à la possibilité d'encadrer les élèves. C'est quelque chose de complètement classique et donc c'est le type de règle qui contribue à la bonne organisation d'une école, à la sécurité et à la qualité des activités de l'école. Il est dès lors légitime de fixer un cadre, l'obligation de l'école étant d'informer les parents sur ce cadre et donc dans ce contexte, dès lors que l'information a bien été transmise, en fait, il ne semble pas exagéré de demander aux parents de respecter les horaires prévus puisque les horaires ne changent pas toutes les semaines. Ils sont prévus et ils sont en général fixés au début de l'année, transmis dans des avis respectés tout au long de l'année. Comme évoqué, les réalités sont diverses et pour bien faire, pourraient être analysées au cas par cas si vous le souhaitez. Donc je suis tout à fait disposé à vous répondre de manière plus détaillée, sur base d'informations de terrain plus précises, récoltées par les services. Mais pour cela, j'aurais besoin que vous m'adressiez alors les constats école par école plutôt que de manière générale. Je pense que ça pourrait aider. Voilà ce que je voulais vous répondre.

M. Ouassari :

Merci, madame la Présidente. Bon, je vais être clair avec vous, hein. Lundi, j'ai fait un tour à l'école seize. Si vous voulez, on peut aller ensemble, ce que je suis en train de vous dire, on ouvre à 15 h 30, on arrive à 15 h 32. C'est fini. Il faut attendre jusqu'à 16 h 30. Alors peut-être pour vous, c'est normal. Comme vous me dites, je suis bien placé pour le savoir. Moi, je trouve ça inacceptable. Et ne me parlez pas d'études, je vous parle de garderie. Et si vous avez un manque de personnel, il faut engager. Si c'est simplement pour ouvrir une porte et donner accès à un parent, d'ailleurs, je vous le dis, il y a encore, vous appliquez, comment dire encore le système comme on faisait avec la crise pendant la pandémie. On appelle, on voit, on voit les parents qui sont là. L'éducateur appelle par walkietalkie voir si l'enfant est là et l'emmène devant la porte de l'école. Alors moi, je ne comprends pas très bien ce système, mais je vous le dis, c'est une garderie, les parents travaillent, il peut arriver à n'importe quel moment, il doit y avoir une tranche d'heures. Heureusement, ce n'est pas dans toutes les écoles. Je vous ai cité une école, j'ai été lundi, d'ailleurs, c'est affiché, il faut être là à 15 h 30 si on n'est pas là à 15 h 30, il faut revenir à 16 h 30. Alors enfin, moi sincèrement, je ne sais pas quoi vous répondre là, maintenant, si ce n'est qu'on donne accès aux parents à venir à n'importe quel moment, mais enfin au niveau des tranches de 15 h 30 à 16 h 30, et d'avoir la possibilité de venir récupérer ses enfants et je pense que c'est le minimum, c'est le minimum. Voilà, c'est normal, ça a toujours été comme ça dans toutes les écoles. Je ne comprends pas qu'on ferme la porte et qu'on laisse les enfants là pendant 1 h si les parents viennent au milieu ou deux minutes après, ah bah il doit rentrer chez lui et revenir 1 h plus tard. Enfin, sincèrement, je ne comprends pas. Et là, c'est Hassan Ouassari qui vous le dit du groupe Mama, et je peux vous expliquer si vous voulez. Vous savez, il y a le parti et il y a un mouvement et on peut intégrer un mouvement. Je ne sais pas si vous le savez. Comme Gérard Darmanin, il a intégré le mouvement En Marche et il est dans son parti. Enfin voilà, et pas plein d'autres choses. Voilà, ça je voulais le terminer avec ça.

Mme la Présidente :

D'accord, je comprends. Mais écoutez, chacun ses exemples. Je ne prendrais pas Darmanin comme exemple, mais je vous comprends. D'accord, merci beaucoup pour ces précisions. Je ne peux pas, je ne peux pas vous donner raison. On va vérifier pour les deux minutes, mais sinon pour le reste, je pense que ça a un sens, que c'est pratiqué comme ça et qu'en réalité on ne peut pas à la fois se dire qu'on organise des études à ce moment-là et puis d'autre part parce que c'est ce qu'on veut, et puis d'autre part, laisser l'accès à tout

moment à tout le monde, c'est inimaginable, je pense, dans cette école-là. Voilà. Mais je vais vérifier puisque vous avez eu l'amabilité de nous dire de quelle école il s'agissait. On va vérifier et peut être revenir vers vous si c'est nécessaire.

Alors, Monsieur Mutambayi avait introduit une interpellation, mais je ne le vois pas. Donc je propose qu'on reporte son interpellation. Après, on va sur l'interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge.

36. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Mutambayi, Conseiller communal NVA, relative à la violence contre les policiers. (Complémentaire)
Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Mutambayi, gemeenteraadslid NVA, over geweld tegen politieagenten. (Aanvullend)

Le point est reporté en l'absence de Monsieur Mutambayi.

Het punt wordt verdaagd wegens de afwezigheid van Mijnheer Mutambayi.

37. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Vancauwenberge, Conseiller communal PTB*PVDA, relative à la grogne chez les travailleurs du service de la Propreté publique. (Complémentaire)
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Vancauwenberge, Gemeenteraadslid PTB*PVDA, over de ontevredenheid van de werknemers van de dienst openbare netheid. (Aanvullend)

Mme la Présidente :

Je donne la parole à Monsieur Vancauwenberge.

M. Vancauwenberge :

Euh oui. Donc je vais parler des travailleurs du service de la propreté, qui ont annoncé une série d'actions qui ont commencé à mener une série d'actions. Ils se plaignent du manque de personnel. Leur nombre serait en nette diminution, certains départs par remplacés. Ils se plaignent d'un sous-effectif constant. En plus, la moyenne d'âge serait assez élevée, 50 ans, voire 60 ans. Les travailleurs qui souhaitent bénéficier de l'horaire discuté entre les partenaires sociaux et les autorités, comme avec les gardiens qui, si je suis bien informé, ils ont un régime de 7 h au lieu de 7 h 30 ou 7 h 36 pour les métiers moyennement lourds. Mais il n'y a rien qui bouge pour eux, pour les travailleurs de la propreté publique. Ils considèrent que le nettoyage des marchés est une charge physique supplémentaire et ils demandent une récupération de 30 minutes le mardi, donc le marché de la Duchesse et 1 h le jeudi. Les syndicats aussi demandent des solutions pour les agents en fin de carrière. Aussi une revalorisation du niveau D pour tous les chauffeurs qui disposent d'un permis C. Et puis les travailleurs se plaignent aussi des défaillances en matière de matériel. Aux quatre vents, ils ne savent pas prendre leur douche pour l'instant parce que la pression est insuffisante. Il y a des chaussures inadaptées. Les vêtements hiver été ne sont pas respectés. Les gants sont de mauvaise qualité, ils se plaignent du matériel défectueux. Deux balayeuses sur trois seraient inopérantes et le compacteur est défectueux. Donc j'ai vu dans l'ordre du jour qu'il est prévu d'en acheter un autre. Alors pourquoi cette situation dure ? Pourquoi on ne sait pas remédier à cette situation ? Quelle est votre réponse à aux demandes et aux doléances des travailleurs ? Et quelle sera votre réponse ? Merci.

Mme la Présidente :

Alors, Monsieur El Khannouss, allez-y.

M. El Khannouss :

Madame la présidente, je remercie mon collègue pour son interpellation. Il a pointé du doigt un certain nombre de dysfonctionnements. Mais je crois qu'il faut ramener le débat, surtout par rapport à la problématique des sous-effectifs ou du sous-effectif de ce service. Je pense, chers collègues, qu'à maintes reprises ici au sein de ce conseil, je me suis déjà exprimé sur la question. J'ai plongé dans les chiffres du personnel du nettoyage, service évidemment, qui a toute son importance ici à Molenbeek. Je rappelle que nos ouvriers sont chargés d'un travail que peu de gens voudraient faire. Ils méritent non seulement le respect, ils méritent d'être traités correctement par le collège, mais surtout, ils méritent qu'on puisse leur apporter tout le soutien pour qu'ils puissent effectuer leurs missions dans des conditions les meilleurs. Et le problème majeur pour moi, et j'ai déjà signalé ici, c'est qu'il y a un sous-effectif. Depuis le début de votre législature, PS-MR quinze membres du personnel ont été supprimés. Concrètement, qu'est-ce que ça veut dire, que ce soit pour la gestion de nos voiries, que ce soit pour la gestion des marchés, ça veut dire évidemment une charge de travail supplémentaire, une charge de travail supplémentaire pour un personnel qui, je le rappelle et il suffit de voir un peu les tranches d'âge, la majorité de notre personnel sont au-dessus de 45 ou 50 ans et donc aujourd'hui, il est important que le collège ici réfléchisse à comment faire pour renforcer les équipes de nettoyage. Je suis convaincu qu'un certain nombre de questions de mon collègue Luc vont s'estomper parce que les travailleurs auront une charge de travail moins importante et seront beaucoup plus épanouis. Donc ma question, c'est de savoir, première question, est-ce que oui ou non, il y a eu quinze personnes qui ont été, qui ont disparu de l'effectif du nettoyage et qui n'ont pas été remplacés ? Est-ce que vous comptez avec les moyens financiers qui sont les vôtres aujourd'hui, les remplacer, mais en tout cas au minimum renforcer certaines équipes dans certains quartiers? Merci.

Mme la Présidente :

Merci. Est-ce qu'il y a un autre collègue qui souhaite se joindre? Non? D'accord. Alors nous allons être deux à vous répondre. Je vais commencer sur les aspects plus RH. Et madame Garcia Fernandez va répondre sur les aspects de matériel et du terrain. Et puis on verra en fonction de la suite comment on interagira

Alors, en premier lieu, Monsieur Vancauwenberge, vous mentionnez que le nombre de travailleurs à la Propreté publique est en nette diminution et votre collègue a abondé dans ce sens en mentionnant un chiffre de moins 15. Alors, ceci n'est pas vrai. Tout simplement, j'ai les chiffres ici. Je viens de consulter madame Aelbrecht qui est non seulement la plus haute fonctionnaire de l'administration, mais qui a une excellente connaissance de toutes les matières RH. Et donc, Monsieur Vancauwenberge, je suis un peu triste parce que je pense que je vous ai répondu le mois passé. J'ai ici la date du 21 octobre pour la réponse et que donc vous avez ces chiffres. Donc en fait, voilà, je pense que c'est dommage, mais donc ceci n'est pas vrai. Si on s'en tient à la période la plus récente, il faut savoir qu'en 2020, on était à, au maximum des dernières années, en termes de ETP, travailleurs au service Propreté, parfois un ETP est partagé sur plusieurs agents, on était à nonante trois ETP et c'est le maximum depuis bien des années que ce service est connu. Aujourd'hui, en 2022, on est à 87 ETP, ce qui est toujours bien plus qu'en 2017, où on était entre 82 et 83. J'ai ici en ETP 82,8, c'est le chiffre qui vous a été transmis et à l'entrée, enfin du moins dans l'année d'entrée en législature de cette majorité-ci, 85. Donc on est toujours au-dessus en fait, et on était monté, comme je vous l'avais déjà dit plusieurs fois, puisque je vous avais expliqué ça, entre 2018 et 2020, on était monté en fait de huit unités, de 85 vers 93. Alors est-ce que c'est assez, non. Malheureusement, ce n'est pas assez. Mais il est faux de dire que le nombre de travailleurs est en nette diminution. C'est faux, il faut arrêter de le dire, c'est faux. Voilà, donc je pense qu'ici chacun pourra trouver les chiffres dans la question écrite de Monsieur Vancauwenberge qui est sur le site internet, et je viens de les répéter en 2017 : 82,8 ETP, en

2018 85 ETP en 2019 88 ETP, en 2020 93 ETP. Et puis ensuite, effectivement une diminution et on va en parler, de 2021 93 ETP devient 92 ETP et ensuite cette année 87 ETP. Alors on essayer d'expliquer ça. Alors non-remplacement des départs. Ce n'est pas vraiment correct. Donc c'est aussi un débat qu'on a déjà eu. Je sais que la matière RH, elle est effectivement un peu technique, elle est un peu complexe. Ce n'est pas gai. Et puis vous, vous avez parfois l'idée de vous appuyer sur des informations qui sont lacunaires. Ecoutez, ce qui se passe aujourd'hui dans ce service comme dans les autres, est de différentes natures. Alors dans ce service, on a deux explications générales, elles valent pour tous les services et on a une explication plus spécifique pour ce service-là, et vous allez voir que c'est important. Les deux explications générales sur le fait qu'il y a une perception peut-être de non-remplacement des départs, mais qui n'est pas exacte, c'est que d'une part. Il est bien connu que certaines absences ne peuvent pas être résolues. Un contractuel, il ne peut pas être remplacé endéans le premier mois d'absence parce qu'à ce moment-là, il est sous salaire garanti. Donc ça veut dire que nous, l'administration, nous les Molenbeekois, on le paye à 100 %, même s'il n'est pas là. Et il faut attendre la fin de la période de salaire garanti pour remplacer un agent comme celui-là. C'est la même chose dans tous les services que je vous dis là. Il y a un deuxième cas, un statutaire, il ne peut pas être aisément remplacé quand il est en arrêt maladie, parce que la prise en charge à 100 % du salaire se fait pendant toute la période d'absence jusqu'à ce qu'il y ait une mise en disponibilité. Et là, le salaire versé passe à 60 %, toujours à charge. Et donc, ce sont deux cas qui peuvent se passer dans tous les services et qui font qu'effectivement, quand il y a des malades, on est en difficulté. Parce que même si toutes les absences qui peuvent être remplacées, sont remplacées et c'est le cas majoritaire, en fait, il y en a qui ne peuvent pas être remplacés d'emblée. Donc le cas majoritaire, les absences sont remplacées. Dans les deux cas que je viens de décrire, il y a un laps de temps où l'absent n'est pas remplacé.

Maintenant, je viens à l'explication particulière pour le service de la Propreté et vous allez comprendre que c'est très important. Je vous demande de m'écouter. Ça, ce n'est pas pareil dans les autres services, c'est une vraie difficulté et ça va conditionner le reste de ma réponse en ce qui concerne la partie RH. On ne peut pas remplacer un travailleur en récupération d'heures supplémentaires récoltées à la volée, qui doit épuiser ses congés sur une grosse période, parce qu'on ne l'a pas encouragé à prendre ses congés de façon étalée sur l'année. L'année passée, on a rencontré cette difficulté. C'est une difficulté de gestion dans le service et ça veut dire qu'à un moment donné, il y a un paquet d'heures supplémentaires qui ont été transformées parce qu'on ne peut pas payer les heures supplémentaires, parce qu'on n'a pas de sous en congés, qui se retrouvent mises au même moment. Et là on est vu, tout d'un coup sur le terrain, on a beaucoup moins d'agents. On a eu une période comme ça l'année passée. Mais donc il est faux de dire qu'on ne remplace pas les départs. Par contre, il est vrai de dire que sur les heures supplémentaires, on a une problématique spécifique à la Propreté publique qui est difficile et donc, je vais sur l'horaire. Je vais, excusez-moi, être assez technique, c'est obligé dans cette matière. Donc en fait, l'horaire réglementaire à la Propreté publique, celui qui est dans le règlement de travail, c'est le suivant : 7 à 12 - 12h30 à 15h00. Les ouvriers le jeudi seront présents jusqu'à 15 h 45 afin d'assurer le nettoyage après le marché. C'est leur problème principal aujourd'hui, c'est qu'ils ne veulent plus nettoyer le marché. Je peux comprendre. C'est une tâche excessivement pénible. Ils ne veulent plus la faire. Alors, qu'est-ce qu'il y a d'autre dans le règlement de travail aujourd'hui. Les ouvriers sont autorisés à se rendre au service un quart d'heure avant la fin des prestations afin de se doucher, se changer et partir. Alors, quelle est la proposition des syndicats. C'est une réduction du régime de telle sorte que les travailleurs commenceraient de 7 à 9, auraient une pause de 20 minutes, démarreraient de 9 h 20 jusqu'au 12 h, aura une pause de 30 minutes pour redémarrer à 12 h 30, finir à 14 h 30 avec possibilité de rentrer au dépôt à 14 h 10. Ceci étant, l'horaire hors jour de marché, car le mardi et le jeudi, cet horaire serait appliqué, mais pour tous les travailleurs actifs sur le marché, toutes prestations excédant 14 h 30 seraient alors réalisées en heures supplémentaires. Et c'est effectivement à cette heure-là que commence la mission de

nettoisement sur le marché jusqu'à généralement 16 h00. Cette proposition, donc, soumet à l'étude et à un accord, une diminution nette de près d'une heure de travail par jour, 55 minutes précisément, y compris les jours de marché durant lesquels, au-delà de ceci, l'administration aura à rémunérer 1 h 30 d'heures supplémentaires aux travailleurs affectés au marché ou, selon le régime actuellement en vigueur, grossir le pot de congés à vider, 15 minutes actuellement, avec le format du règlement de travail actuel. Aujourd'hui, quinze minutes d'heures supplémentaires, demain ce seraient 1 h 30. Résultat une diminution de 4 h 35 par semaine et par agent, donc forcément une couverture diminuée du territoire en termes de nettoisement, puisque les plages de travail sont réduites d'autant. Une augmentation des pots d'heures supplémentaires de 1 h 30 à 3 h par semaine sur plusieurs agents qu'il faudra bien vider par des congés et donc une couverture diminuée d'agents sur le territoire puisque fréquence de congés augmentée, sans compter la difficulté organisationnelle. Donc question, nous ne parvenons pas, même aujourd'hui dans une configuration initiale, même en ayant renforcé le service, à avoir des résultats optimaux. Veut-on donc ceci, et ainsi fragiliser d'autant plus la capacité de la commune à garantir la propreté dont les citoyens ont besoin ? Le Collège a décidé que non. Le collège dans son entièreté jeudi, a reparlé de ce sujet et a pris la décision que non, ce n'était pas possible d'aller dans cette voie. Alors vous avez encore deux autres questions. Vous avez compris pourquoi, augmenter les heures supplémentaires, moi je comprends. C'est un travail dur. Vous l'avez dit, vous avez raison de le dire. Et ces ouvriers méritent notre gratitude. Leur travail est important, leur travail est difficile. Par contre, transformer des heures de travail prestées dans l'horaire par des heures supplémentaires qui vont déstructurer encore plus la capacité de travailler pour un coût supérieur, le cas échéant, c'est impossible pour notre commune, en fait, c'est impossible.

Donc voilà, si vous voulez soutenir ceci, il faudra expliquer la situation telle qu'elle est là. Ça, ce sont les vrais chiffres et ce sont les vraies implications. Et je comprends après que c'est difficile pour les ouvriers. Et je comprends aussi que pendant la période Corona où il n'y avait pas de douche, il n'y avait pas toute une série de choses. Ils ont travaillé avec des autres horaires et c'était normal. On a fait ça, c'était bien. Et je pense que certains auraient voulu que ça continue. Mais ça, ce n'est pas possible en fait. Voilà.

Alors, vous me posez encore deux autres questions quant à la pyramide des âges. C'est une réalité. J'étais la première à en parler, c'est évident. L'âge moyen des travailleurs de la Propreté publique est élevé. Alors bon, j'ai entendu la moyenne d'âge de 60 ans, ça, ce n'est pas vrai. On est dans une moyenne d'âge qui est entre 45 et 50, mais c'est très élevé pour faire un métier aussi physique. C'est vrai, bien sûr. Et madame Addi est là, monsieur Kanfaoui est là, on est médecin, c'est très élevé. Il y a une vraie problématique de l'âge, c'est vrai. Et donc ça, c'est une problématique qu'on ne souhaite pas aborder uniquement pour les travailleurs de la Propreté publique. On souhaite l'aborder pour l'ensemble des travailleurs âgés et certainement pour l'ensemble des travailleurs âgés qui produisent des efforts physiques. Et ça, c'est le propos d'un groupe de travail sur les fins de carrière. Les groupes de travail qu'on a organisé avec les syndicats, pour moi, c'est un groupe de travail crucial, crucial. Mais moi, je ne veux pas générer des inégalités en donnant des droits supplémentaires à certains et pas à d'autres. Je pense que c'est un travail sérieux qui doit être fait parce que, en plus, il faut qu'on regarde très sérieusement les sous qu'on peut mettre là-dedans. Si on va vers un dispositif large qui va en faveur des âgés, eh bien il faut savoir ce que ça coûte et il faut savoir qu'on ne le donnera pas à d'autres. Donc, c'est normal de faire ça de manière structurée dans un groupe de travail. C'est quelque chose que les organisations syndicales trouvent intéressant et ils sont d'accord avec ça. Mais c'est clair que pour ce service, c'est vital. C'est important de trouver des solutions par rapport au fait que ce service comprend des travailleurs âgés.

Alors pour finir, il y a une série de revalorisations qui sont demandées, revalorisation de E en D, revalorisations des chauffeurs, etc. Notre problème financier aujourd'hui, il est

majeur. Donc qu'est-ce que j'ai dit aux syndicats sur ce segment-là, très simple, versé aux discussions budgétaires. Les demandes, elles sont là, elles sont claires, on les connaît, on va entamer les travaux budgétaires, on va les considérer et on va devoir faire des choix. Et je ne suis pas sûr que, dans les conditions budgétaires actuelles, on puisse faire ces choix-là. On a fait les choix des nominations, on ne sait pas faire tous les autres choix en faveur du personnel. Ce sont des choix importants qu'on a fait là. Voilà. Mais donc, je ne veux pas que vous continuiez, chers conseillers, à raconter n'importe quoi dans les rues, aux ouvriers, aux citoyens. Il n'y a pas eu de diminution du nombre de travailleurs depuis cette législature. C'est bien le contraire. Je répète 2022 87 équivalents temps plein dans le service, 2017 82,8 ETP. Donc merci d'arrêter de diffuser des informations qui ne sont pas correctes.

A ce stade, je passe la parole à l'échevine de la Propreté qui au jour le jour se démène pour que la propreté soit sur ce territoire, ce qui n'est pas une mission aisée et je l'en remercie. Madame l'Echevine, à vous la parole.

Mme l'échevine Garcia :

Merci, Madame la présidente. Monsieur Vancauwenberge, je vais donc vous répondre. Le 19 septembre dernier, il y a bien eu un arrêt de travail au service de la Propreté publique. Les revendications des travailleurs ce jour-là portaient essentiellement sur du petit matériel qui était de leur point de vue soit défectueux, soit plus du tout adapté. Il s'agissait essentiellement de brosses, de pelles et ça, ils ont raison. Les pelles actuellement sont trop lourdes. Il y a des pelles en métal qui sont plus légères et qui peuvent leur faciliter le travail. Des pinces aussi qui étaient vétustes et défectueuses. Alors, ce que nous avons fait avec Madame Albrecht qui était avec moi ce jour-là, nous avons demandé aux responsables de faire immédiatement un marché public pour pouvoir commander le matériel manquant et surtout le matériel plus adapté que demandaient, à juste titre je pense, les travailleurs de la propreté publique. Et si ma mémoire est bonne, oui, la semaine dernière, le marché public en question est passé en collège, donc le matériel va arriver, je dirais relativement rapidement, en tout cas à court terme. Il y avait aussi toute une discussion. Vous avez posé la question d'ailleurs, monsieur Vancauwenberge, sur les gants, sur la qualité des gants. Le jour de l'arrêt de travail, ils n'ont pas parlé de la qualité des gants, mais il y avait des gants qui manquaient. La livraison est arrivée le lendemain. Suite à votre interpellation, j'ai moi-même, avec le service, vérifié le cahier des charges du marché public des gants en question. Et je peux vous dire qu'au niveau du cahier des charges, les fiches techniques n'ont pas changé. Ce sont exactement les mêmes fiches qu'en 2018. Donc la qualité des gants, j'ai vérifié pour les gants d'été et les gants d'hiver, si on s'en tient à ces fiches techniques, c'est le même fournisseur et ce sont exactement les mêmes fiches techniques. Il était aussi question de nominettes que nous n'aurions pas apposées sur les gants. Alors moi j'estime que ce n'est pas nécessaire parce que les gants ne doivent pas être lavés par les travailleurs, parce que la plupart des travailleurs ne souhaitent pas les laver chez eux. Et ça je comprends. On a à la propreté publique une machine à laver, un sèche-linge, mais les travailleurs disent que quand ces gants ont été lavés, la qualité après est encore différente. Alors on a décidé de ne plus les laver. On en a commandé en suffisance. D'ailleurs, je pense que c'est pour 2022, il y a eu 20 % de plus de gants de commandés, donc c'est un chiffre important et les travailleurs le savent. Ils peuvent venir demander des gants quand ils ne veulent plus de leurs gants, quand ils ne peuvent plus les utiliser, ils les demandent et on leur en donne. Il y a actuellement, je pense, 1200 paires de gants.

Vous m'avez aussi posé une question par rapport aux chaussures de sécurité. Alors là, j'avoue que j'étais très étonnée parce que les travailleurs qui ont des problèmes plantaires peuvent bénéficier de chaussures orthopédiques. Il leur suffit simplement d'aller demander une attestation aux médecins à la médecine du travail. Et donc là, j'ai vérifié aussi, il y a toute une série de travailleurs qui ont des chaussures orthopédiques, donc là, j'avoue que j'ai pas, je ne sais pas si vous pouvez être plus précis, mais je ne comprenais pas bien la

question, c'est sans doute ce qu'on vous a rapporté, mais moi, je ne vois pas de quoi de quoi ils parlent. Alors vous posez aussi une question sur les vêtements de travail. Alors les lots de vêtements de travail, les vêtements d'hiver ont été remis, ont commencé à être distribués à partir du 26 septembre. Alors je vais lire pour ne pas me tromper. Alors ces lots un t-shirt contiennent un parka, quand je dis t-shirt, c'est évidemment un t-shirt thermique, un pantalon thermique, des chaussettes bien sûr, un bonnet, la veste parka, un polar et aussi une veste de signalisation. Alors le responsable de la propreté publique a demandé que soit ajouté à ce lot pour l'année prochaine des tours de cou. Donc ça, ce sera pour 2023. Ce que je voulais vous dire aussi par rapport aux vêtements de travail, c'est que l'entretien et le nettoyage de ses vêtements est assuré par une société privée. La société Elis. Enfin, ça vous le savez. Vous le savez peut-être. Alors vous parlez aussi du matériel roulant qui serait défectueux et vous dites dans votre question qu'il y aurait deux balayeuses sur trois qui ne fonctionneraient pas. Alors là aussi, j'ai vérifié. En réalité, il y a deux balayeuses qui fonctionnent, une qui ne fonctionne pas. La balayeuse qui ne fonctionne pas se trouve actuellement à Bruxelles Propreté. Donc on a reçu un devis, je pense il y a quelques jours. Donc celle-là, elle va, elle va être, elle va être réparée et on a un gros soucis avec le camion compacteur qui est à nouveau en panne. Vous l'avez dit vous-même, c'était le point 19, je pense. On va enfin pouvoir commander un nouveau camion compacteur parce que les pannes de ce camion en 2022 nous ont coûté vraiment très très cher. Alors dans votre question ou dans vos questions, vous demandez pourquoi l'état du charroi de manière générale est ce qu'il est ou en tout cas pourquoi est-ce que ça prend tellement de temps? Alors il faut savoir que depuis, et ça vous le savez, depuis les crises successives, les délais de livraison et les délais de fabrication sont colossaux. On a par exemple commandé un camion en 2021, en 2021, fin 2021 qui ne sera livré qu'au deuxième trimestre 2023. Donc voilà, ça c'est. Je veux dire, l'administration ne peut rien y faire. Les commandes ont été faites, le travail a été fait. Mais là on est tributaire des délais de livraison qui sont évidemment anormaux. Mais c'est aussi pour les voitures, c'est aussi pour plein de choses, pour toute une série de matériels. Alors je vérifie pour voir si je n'ai pas oublié de question. Ah oui, on a enfin je vous le rappelle, mais c'est passé ici en conseil communal. Il y a un petit compacteur qui a été acquis en mai. Oui, c'est le compacteur dont je vous parlais qui a été commandé en 2021 mais qui ne sera livré qu'en quand 2023. Je pense, Monsieur Vancauwenberge, avoir répondu à toutes vos questions et si vous en avez d'autres, n'hésitez pas.

M. Vancauwenberge :

Oui, merci pour toutes ces réponses. Bon, vous savez, il y a la théorie et puis sur le terrain, donc moi je vais sur le terrain, c'est ce qu'on dit. Je vous pose la question, voilà, qu'est-ce qu'il en est? J'ai une série de réponses. Bon, moi je ne connais pas vraiment le terrain, j'écoute les gens qui font le travail et je vous pose la question là-dessus. Mais le fait qu'il y a toutes ces questions et toutes ces plaintes, ça veut probablement aussi dire quelque chose. Je n'ai pas dit parce qu'il faut aussi écouter vraiment. Lorsqu'on pose des questions que ce qu'on pose, je n'ai pas dit que la moyenne d'âge est 60 ans. J'ai dit qu'il y avait pas mal de gens qui avaient 50 ou 60 ans. C'est ce qu'on m'a dit aussi. C'est encore autre chose que la moyenne. Ça, c'est et que ça pose évidemment toute une série de questions spécifiques, c'est un travail physique, etc. Bon, c'est plus lourd et visiblement les gens ne se sentent pas appréciés, donc ils ne disent pas, comme dit la bourgmestre, qu'ils ne veulent plus nettoyer le marché. Ils disent au contraire, ils disent nous on veut bien, mais on voudrait être un peu reconnus et voilà comment dire oui, avoir la reconnaissance et on veut bien faire un effort. Mais maintenant ils ne sont pas reconnus. Alors, ce sont ces gens-là quand même qui ont fait tourner la société pendant la crise, c'est eux qui étaient dans la rue, etc. Ce n'est pas nous. Nous, on était en général bien protégés. Eux, ils devaient aller sur le terrain. Et donc ce n'est pas seulement eux. Il y a toute une série de métiers et maintenant ils se sentent visiblement tout sauf appréciés. Et donc je pense qu'il y a d'ailleurs un problème général envers le personnel, le fait que c'est la seule commune où les gens n'ont pas de

chèques repas de la commune, ça veut déjà dire quelque chose. Voilà. Mais je vais transmettre les réponses et je pense qu'il y a certaines explications que vous avez données et je vais voir comment eux, ce qu'ils en pensent. Merci beaucoup.

Mme la Présidente :

Merci à vous. Alors je pense qu'on a terminé sur cette interpellation et en réalité, nous allons maintenant passer au huis clos et donc je vais clôturer la séance publique. Je vous remercie à tous et à toutes pour la séance publique.

M. El Khannouss :

Madame, vous n'avez plus le quorum.

Mme la Présidente :

Ah, vous quittez le conseil. Alors on va rester encore deux minutes en séance publique. Allez-y, on va remettre la séance publique pour que je dise quand même ce que je veux dire ici. Voilà. Alors, si l'opposition quitte maintenant, je peux comprendre son geste en termes politiques. Par contre, je pense que c'est regrettable pour les travailleurs puisque ce sera le deuxième mois, ce sera le deuxième mois où nous n'aurons pas de huis clos et où les points du huis clos ne seront pas traités. Et non, je le regrette. Voilà. Et je vous laisse partir.

Merci beaucoup pour le travail. Merci pour les travailleurs. Merci beaucoup. Alors je pense que madame Piquard, vous avez raison, il faut changer le règlement d'ordre intérieur et mettre le huis clos devant les autres points. Tout à fait, je suis d'accord avec ça. On va lire la loi communale, mais en tout cas on a un problème ici. C'est la deuxième fois qu'on ne peut pas aborder le huis clos. Ici, c'est manifeste, la raison pour laquelle c'est le cas, c'est qu'on a trop de malades, ce qui peut évidemment arriver et donc c'est regrettable l'attitude de l'opposition. Je ne peux que la regretter. Voilà, leur départ est politique bien évidemment. Merci à tous, merci à la technique. On peut quitter la séance publique. Merci beaucoup. Merci à tous et merci aussi aux policiers. Merci.